L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1427 - VENDREDI 02 JUIN 2017 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

A VOS CÔTÉS SUR LE TERRAIN FACE AUX ALÉAS



Groupama
la vraie vie s'assure ici

groupama-agri.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. 61 rue Taitbout - 75009 Paris. Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud. 05/2017.





INNOV' ACTION

Des journées pour découvrir, échanger... innover





Photo: Réussir

Photo: Réussir

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-comté et leurs partenaires organisent la troisième édition des portes ouvertes Innov'action. Depuis le mois de mai et jusqu'en décembre, les manifestations vont se succéder et permettre de rencontrer des agriculteurs engagés dans diverses démarches innovantes. *Pages 5, 17 et 19*

Encart: Flyer Aviva Wagner (sur les cantons de Dornes et St. Pierre le Moutier)

Côte d'Or

› Élevages allaitants

Une Salers en très grande forme



Nièvre

› Dégâts de gibier

Ces blaireaux qui détruisent les champs



Yonne

› Fête de l'agriculture JA 89

Une fête aux couleurs estivales







CONDITIONS EXCEPTIONNELLES SUR MACHINES FENAISON EN STOCK

KUHN

G. BUCHEZ

Corbigny - Luzy - Autun
Moulins Engilbert

03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

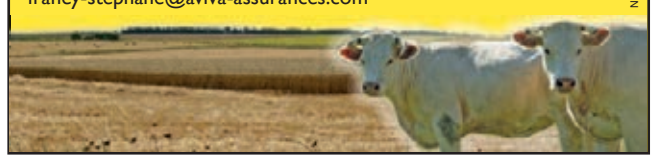
AVIVA

Stéphane Franey
Un assureur
issu du monde agricole

5 bis route de Paris
89200 Avallon
03 86 31 90 13 - 06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com

Assureur AGRICOLE depuis 1856

N°ORIAS 09046920



Sommaire

Côte d'Or
04 • Irrigants: Attentifs à l'évolution de la situation
05 • Cuma: Les bénéfices du collectif
06 • Élevages allaitants: Une Salers en très grande forme
07 • Commercialisation: La volatilité n'est pas une fatalité
08 • Syndical: L'agriculture, une grande cause départementale

Nièvre
09 • Dégâts de gibier: Ces blaireaux qui détruisent les champs
10 • Bienvenue à la ferme: Le pari de la diversification
11 • MSA: Un chèque remis à l'association France-DFT

Yonne
12 • Fête de l'agriculture: Une fête aux couleurs estivales
13 • Cialyn - Sicarev: Première AG post-fusion
14 • Rencontres «Made in Viande»: L'école est dans le pré
15 • Rencontres Groupama: Le monde et la géopolitique au menu

Région et ailleurs
16 • FRGEDA: La transition, mode d'emploi
17 • Innov'action: Des journées pour découvrir, échanger... innover
18 • Négociants en bestiaux: À l'échelle de la Bourgogne

Filières
19 • Cultures Maîtriser ses adventices: un défi à relever !
20 • Élevage Coûts de production et place du pâturage chez nos compétiteurs

Infos Services
21 • Firmes&Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
29-30 • Vie quotidienne
31 • Paroles de Jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : 0,01 kg/tonne

Observatoire des inégalités

Davantage de pauvreté en ville qu'en milieu rural

Le rapport de l'Observatoire des inégalités indique que les catégories de population les plus défavorisées sont concentrées dans les grandes agglomérations, ce qui n'exclut pas des difficultés spécifiques au milieu rural.

« *Le discours sur la "France périphérique à l'abandon" semble avoir été partiellement abandonné* », estime l'Observatoire des inégalités dans la partie Territoires de son rapport annuel, rendu public le 30 mai. À partir des données de l'Insee, l'organisation - apolitique - remarque que « *les catégories populaires, les plus touchées par le manque d'emplois et la faiblesse des revenus, vivent en réalité principalement au cœur des grandes agglomérations* ». Ce phénomène s'explique en partie par la masse importante de population habitant en ville ou à proximité des centres urbains. Ainsi, les banlieues regroupent huit fois plus d'habitants que les zones rurales isolées et au total, 57,8 % des Français habitent dans les grands pôles urbains, 19,6 % dans leur couronne, et seulement 5 % dans les territoires ruraux isolés. Les deux tiers des personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian) vivent dans les grands pôles urbains : la part de population pauvre atteint 19,5 % dans les villes-centres. La situation du milieu rural isolé est intermédiaire, avec un taux de pauvreté de 16,9 %, et les taux les plus bas s'observent dans l'habitat péri-urbain (12 %) et dans les communes rurales situées à proximité des petits et moyens pôles (au moins 1 500 et 5 000 emplois) avec 13 %.

Ce sont néanmoins dans les zones rurales isolées, à savoir des communes rurales non reliées aux pôles urbains, que le niveau de vie médian est le moins élevé, avec 1 495 € par mois. Les territoires les plus aisés sont les banlieues des grands pôles urbains, avec 1 718 € par mois. « *Si une grande partie des jeunes ont quitté le milieu rural pour les villes, on trouve à la campagne une pauvreté de personnes âgées, notamment de femmes qui ont peu cotisé pour leur retraite* », précise ainsi l'observatoire. Le milieu rural isolé est en effet composé « *en partie de ménages d'agriculteurs âgés, avec de faibles retraites, du fait de l'inactivité (officielle) des femmes* », les agricultrices femmes d'agriculteur n'ayant pas eu de statut avant les années 1980. Cette pauvreté s'avère ainsi structurelle, touchant une catégorie de population qui ne pourra pas en sortir sauf exception.

PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54.

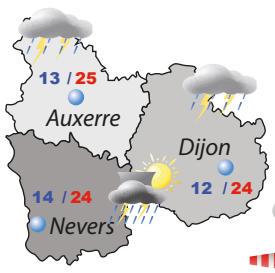
Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 2 au 11 juin 2017

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 02 Juin

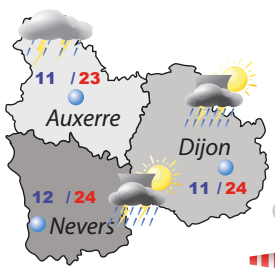


Orageux
Un temps instable s'annonce, avec de nombreuses précipitations orageuses.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Blandine
Soleil : 05:53 - 21:37
Lune : 14:24 - 02:50

Samedi 03 Juin

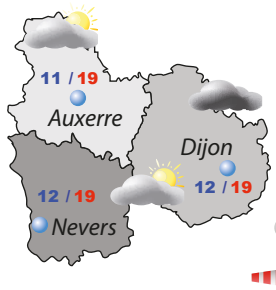


Instable
Le ciel restera menaçant et les orages persisteront. Les températures seront en très légère baisse.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Kevin
Soleil : 05:52 - 21:37
Lune : 15:28 - 03:17

Dimanche 04 Juin



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 30 km/h

Ste Clotilde
Soleil : 05:52 - 21:38
Lune : 16:31 - 03:42

Prévisions à 7 jours

Lundi 05 au Mercredi 07 Juin :
Cette période sera partagée entre de belles éclaircies et quelques orages.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 9 à 18 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

Jeudi 08 au Dimanche 11 Juin :
Des orages et de rares éclaircies en perspective.
Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 13 à 19 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

RÉUNION INFORMELLE UE Les ministres de l'Agriculture ont montré qu'ils n'étaient en phase ni sur la gestion des risques climatiques, ni sur la suite à donner au règlement omnibus.

Des divergences sur les questions climatiques et l'omnibus

Si les ministres de l'Agriculture européens des Vingt-huit se sentaient un peu en vacances à Malte, lors de la réunion informelle organisée du 21 au 23 mai, le secrétaire parlementaire maltais Roderick Galdes, dont le pays préside le Conseil de l'UE, lui, ne savait plus trop où donner de la tête. Pas facile d'organiser un tel événement pour l'île. Le nouveau ministre français de l'Agriculture, Jacques Mézard, a préféré se faire représenter par Frédéric Lambert, chef du service Europe et international du ministère.

Cette réunion a été ponctuée par un tour de table sur la problématique eau/climat. Si les ministres affichent une belle solidarité pour dire qu'il est indispensable d'avoir « *un cadre solide* » au niveau européen pour la gestion de l'eau et la lutte contre le changement climatique, l'échange de vues a notamment fait apparaître des divergences sur les moyens de soutenir la gestion des risques.



UNION EUROPÉENNE

Les ministres de l'agriculture et de la pêche de l'Union européenne, réunis le 23 mai 2017 à La Vallette (Malte), pour un conseil informel.

« Nous avons l'argent, mais pas de politique »

Phil Hogan a notamment insisté sur la nécessité de coordonner les politiques communautaires et d'utiliser le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) et d'autres crédits européens et nationaux pour financer de grands projets face à la problématique eau/climat. Pour une fois, « *nous avons l'argent, mais pas de politique* », a dit devant les journalistes le commissaire à l'agriculture qui s'est référé à un document de travail publié fin avril par ses services et ceux de son collègue chargé de l'environnement, le Maltais Karmenu Vella. Les objectifs de la PAC doivent être alignés sur ceux de la directive-cadre sur l'eau, a souligné ce dernier, un avis partagé par Phil Hogan. Le commissaire à l'agriculture a aussi indiqué que la Commission procédait actuellement à une vérification de la liste des critères de conditionnalité des aides et de leur mise en œuvre, afin d'améliorer éventuellement l'application de ce régime.

Omnibus

Cette réunion informelle a aussi été l'occasion de conciliabules en plein air sur les dossiers les plus immédiats, dont le règlement omnibus, censé apporter quelques nouvelles simplifications à la PAC, mais que les eurodéputés veulent transformer en mini-réforme. Les experts des Vingt-huit, au cours d'une séance de travail en marge de la rencontre informelle de leurs ministres, ont montré que les États membres étaient à la fois désireux d'éviter de surcharger la négociation à venir et tentés par la réouverture de certains points de leur compromis sur la question.

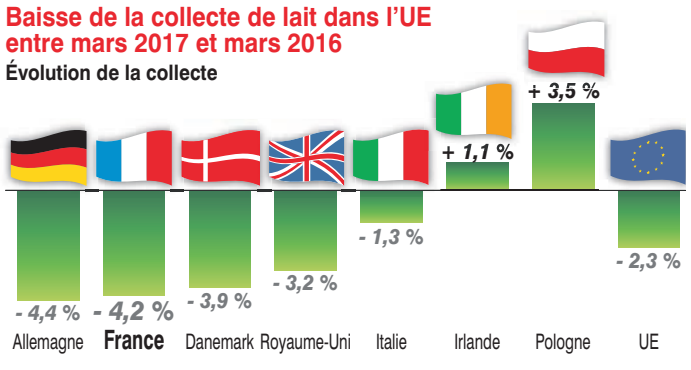
Les Vingt-huit sont peu enclins à se lancer dans de longs pourparlers avec les eurodéputés sur les amendements à apporter au volet agricole du règlement omnibus, mais ils sont tentés de profiter eux aussi de l'occasion pour obtenir, chacun, quelques améliorations de ce texte, au-delà du compromis auquel ils sont déjà parvenus. En tout cas, pour la majorité d'entre eux, ils ne veulent pas hypothéquer la mise en œuvre des mesures de simplification de la PAC envisagées dans le projet de la Commission européenne pour application début 2018. L'Allemagne, de même que le Royaume-Uni notamment, a souligné qu'il fallait clore au plus vite le dossier, tout en se déclarant ouverte à quelques adaptations. De nombreuses délégations, dont celle de la Commission, ont manifesté leur opposition aux amendements parlementaires qui assouplissent sensiblement le dispositif de verdissement des paiements directs. La France et l'Italie ont plaidé, de leur côté, pour plus de souplesse en ce qui concerne l'utilisation des paiements couplés. Pour sa part, Phil Hogan n'est pas hostile à quelques adaptations des propositions agricoles du règlement omnibus. Toutefois, à Malte, devant les journalistes, le commissaire européen à l'agriculture a averti que les Vingt-huit et les eurodéputés ont « *une grosse responsabilité quant au résultat final de tout amendement* », sur le plan budgétaire en particulier. **AGRA PRESSE**

CALENDRIER

- **30 mai : vote par les commissions des budgets et du contrôle budgétaire du Parlement européen de leur rapport sur l'ensemble du règlement en vue d'obtenir de la session plénière de juin un mandat pour les pourparlers avec le Conseil et la Commission de Bruxelles. Reprise tel quel des amendements des eurodéputés « agricoles » ;**
- **6 juin : nouveau tour de table des experts nationaux du Comité spécial agricole aura lieu ;**
- **12 au 15 juin : session plénière du Parlement européen à Strasbourg, où sera débattu le règlement omnibus. Le 12 juin, les rapporteurs parlementaires sur le volet agricole de « l'omnibus », Albert Dess (Allemagne, groupe PPE) et Paolo De Castro (Italie, groupe socialiste), ont demandé de venir défendre leur position devant les ministres des Vingt-huit à Luxembourg ;**
- **Les négociations interinstitutionnelles (trilogue) doivent débuter le 5 juillet et se poursuivre les 6 et 27 septembre puis le 12 octobre.**

le chiffre de la semaine

- 2,3 % pour la collecte de lait



Source : Observatoire européen du marché du lait - Infographie Réussir

Selon les données présentées le 23 mai à l'occasion de la réunion de l'Observatoire européen du marché du lait, la collecte dans l'UE a diminué de 2,3 % au premier trimestre 2017, soit une baisse de 900 000 t. La baisse est nette dans la majorité des pays. Chez certains producteurs importants, la production remonte (Irlande, Pologne). Les prix moyens du lait à la ferme dans l'UE ont atteint 33,1 cts/kg en mars, dans la moyenne des cinq dernières années, mais 17 % au-dessus de mars 2016. Les prix du beurre ont atteint de nouveaux records à 450 €/100 kg, creusant encore un peu plus l'écart de prix sans précédent entre les graisses et les protéines.

LE POINT SUR le Brexit et les énergies renouvelables en Europe.

L'actu européenne en bref

Les Vingt-sept prêts pour la négociation avec Londres

Les Vingt-sept, réunis au niveau des ministres des affaires européennes, ont adopté le 22 mai à l'unanimité leurs directives pour les pourparlers sur le Brexit. Michel Barnier a été désigné officiellement comme négociateur de l'UE. Ces directives concernent la première phase des discussions avec Londres. Elles donnent la priorité aux questions jugées strictement nécessaires en vue d'un retrait ordonné du Royaume-Uni de l'Union, notamment les droits des citoyens, le règlement financier et la situation de l'Irlande. Michel Barnier a appelé, le 11 mai devant le parlement irlandais à Dublin, à des discussions « *sans agressivité* » avec le Royaume-Uni, pour que les deux parties puissent maintenir des relations « *solides* ».

La part des biocarburants se stabilise dans l'UE

La consommation de biocarburants dans les transports s'est stabilisée en 2015 à 14 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep), avec un très léger recul par rapport à 2014, selon les données de l'édition 2016 de l'état des énergies renouvelables en Europe que vient de publier EurObserv'ER. La consommation de biocarburants dans les transports avait connu un recul en 2013 à 13,1 Mtep, après avoir augmenté de manière régulière entre 2002 et 2012 (de 1,1 Mtep à 14,4 Mtep en 2012). Au total, la part des énergies renouvelables dans le transport a atteint 6,7 % dans l'UE contre à 6,5 % en 2014. Le biodiesel représente 80,2 % du marché des carburants renouvelables dans l'UE alors que le bioéthanol détient une part de 18,9 %.

La biomasse solide en plein boom

Eurobserv'ER met en avant l'énergie produite à partir de biomasse solide qui a atteint un niveau record de 95,3 Mtep (+ 4,7 %). Elle serait l'énergie renouvelable la moins chère de marché, son prix étant proche du prix moyen de l'électricité dans l'UE. « *La biomasse, dont l'importance est trop souvent négligée, avec un chiffre d'affaires de 36 milliards € en 2015, emploie presque autant de personnes que le secteur de l'énergie éolienne* » qui représente pourtant 30 % de la production d'énergie renouvelable de l'UE. En 2015, la production d'électricité à partir de la biomasse a dépassé les 90 TWh, se rapprochant de la production du secteur photovoltaïque, qui a généré un peu plus de 100 TWh pour la première fois. **AGRA PRESSE**

Assemblée générale des irrigants

Attentifs à l'évolution de la situation compte-tenu des enjeux

Le Syndicat des irrigants de Côte d'Or s'est réuni en assemblée générale à Ciel, chez Val Union BFC Semences. L'occasion de faire le point sur les évolutions de la réglementation et l'adaptation des pratiques, tout en rappelant les importants enjeux de l'irrigation pour le département.


En visite à Ciel, chez Val Union.

L'irrigation est une démarche exigeante et la réglementation comme le rappelle le président des irrigants, Pascal Chadœuf, *«ne fait pas de pause»*. Il en appelle donc une fois de plus aux irrigants pour respecter les délais de remise des dossiers et conformer leurs pratiques à une réglementation *«de plus en plus contraignante»*. Cette évolution, en rapport direct avec l'évolution climatique que plus une personne sensée ne conteste, a amené le syndicat des irrigants à intensifier les sessions de formation et d'information, en lien avec des partenaires experts et référents dans le domaine du changement climatique sur son volet agricole.

Tout est mis en œuvre pour faciliter la perception du changement climatique par le milieu agricole et Pascal Chadœuf considère que *«les présentations successives»* qui ont été faites aux irrigants, *«permettent d'ancrer cette évolution du climat et démontre l'obligation de trouver des moyens d'adaptation»*.

Les ZRE rebattent les cartes

Le gros dossier qui a mobilisé beaucoup d'énergie en 2016 fut celui de la demande d'autorisation pluriannuelle, qui a abouti à la signature de 4 arrêtés préfectoraux pour chacune des quatre ZRE (zones de répartition des eaux). Un volume est attribué par ZRE en fonction des ressources disponibles en période d'étiage (voir encadré). Le président regrette que les enjeux du respect des dates de retour des dossiers notamment, ne soient pas suffisamment pris au sérieux par une partie des irrigants. L'irrigation dans son ensemble représente une obligation au regard de certaines filières qui doivent être approvisionnées avec régularité, en quantité et en qualité. C'est un enjeu économique majeur pour une partie de l'agriculture départementale. Pour la campagne 2017, le volume total demandé est de 5 304 575 m^3, pour une surface irrigable de 7 179 ha.

Sur le front du niveau actuel des nappes, la situation peut encore évoluer favorablement, tout va se jouer en juin, en fonction du niveau des températures et de la quantité des précipitations. Pour le moment les nappes, qui étaient en début de saison d'irrigation à *«un niveau de fin de campagne»*, se situent un peu en-dessous de la moyenne, mais moins basses qu'en 2013. Le mois de juin va donc être déterminant pour la poursuite de la campagne dans des conditions optimales. Si les céréales ont eu droit à un coup de pouce salutaire en mars et avril, la situation ne l'exige plus, *«le potentiel de rendement est là»* sur les zones irrigables. En revanche l'irrigation s'impose pour d'autres cultures comme les oignons et les pommes de terre.

AMK

L'arrêté unique pluriannuel (AUP) des 4 ZRE

Cet arrêté unique (AUP) se substitue à toutes les autorisations et déclarations de prélèvements pour l'irrigation existante au sein du périmètre de gestion collective. Sa durée de validité est de 10 ans. Chaque année un plan de répartition des eaux par zone est proposé pour validation au préfet avec les noms des irrigants autorisés pour l'année concernée à irriguer. Concernant les pompages situés dans les périmètres de captage destinés à l'eau potable, s'il est avéré qu'ils ont une incidence en qualité ou quantité sur celui-ci, une limitation de durée sera imposée même hors période d'alerte et de crise. Le numéro d'irrigant doit être indiqué clairement et lisiblement sur le lieu du prélèvement, sur le groupe de pompage et les puits de prélèvements souterrains et l'enrouleur pour les prélèvements à l'aide des réseaux souterrains. En cas d'absence d'indication de ce numéro, l'autorisation est suspendue. Le suivi des consommations doit être obligatoirement assuré pendant la campagne.



► À noter

Recherche maître d'apprentissage en élevage

Stéphanie, future étudiante en BTSA Productions Animales au lycée agricole de Fontaines (71), recherche un maître d'apprentissage en élevage pour une durée d'un an. Diplômée d'un Bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) et d'un BTS Technico-commercial en spécialité Boisson et Alimentation, elle est dotée de deux ans d'expérience dans le commerce alimentaire (notamment vente directe de produits fermiers) et souhaite désormais approfondir ses connaissances en élevage en vue d'une installation prochaine. Ses expériences professionnelles et personnelles lui donnent de l'aisance dans la manipulation des animaux. Rigoureuse, organisée et motivée par le travail et la formation, elle est mobile sur tout le département et prête à déménager à proximité de l'exploitation qui lui permettra de suivre son BTSA. Pour obtenir son CV et sa lettre de motivation, contacter le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr .

Cuma

Les bénéfices du collectif

L'antenne Côte-d'Or de la Fédération Cuma Bourgogne vient d'organiser sa journée technique annuelle dans le Val-de-Saône.



Samuel Maréchal (membre de la Cuma Fertichamp) et Guillaume Lecuret (président de l'antenne Côte-d'Or).

Les techniques de pulvérisation ont attiré une trentaine d'agriculteurs mercredi 10 mai à Champdôtre, dans le fief de la Cuma Fertichamp. Cette coopérative regroupant quatre exploitations a profité de l'occasion pour présenter son nouveau pulvérisateur 962 John Deere doté d'un grand volume de cuve. *«Nous faisons le choix de nous intéresser à une thématique bien définie à chaque journée technique. L'an passé à Barges, les chantiers de semis en commun nous avaient réunis»* mentionne Guillaume Lecuret, président de l'antenne ayant succédé à Frédéric Faurois il y a quelques mois. L'agriculteur de Lux avait à cœur d'aborder les nouvelles techniques de pulvérisation : *«il s'agit là d'un domaine devenu très stratégique au cœur des exploitations, les techniques ne cessent d'évoluer et il était opportun de faire un point, notamment sur les conditions d'application pour lesquelles nous accordons de plus en plus d'importance. Le bas volume a notamment le vent en poupe, il était judicieux d'avoir des retours d'expériences de plusieurs adhérents. L'aspect organisation de travail en commun est aussi capital. L'exemple de la Cuma Fertichamp méritait d'être connu et diffusé»*.

L'union fait la force

Membre d'un Gaec à six associés et président d'une Cuma à Bretigny, Guillaume Lecuret, 36 ans, est un agriculteur convaincu par les bénéfices du collectif : *«j'ai toujours travaillé en groupe depuis mon installation en 2004. En société, en assolement commun, en Cuma : il existe différentes façons de travailler à plusieurs. Je pense que nous sommes plus forts et plus efficaces quand on travaille en collectif. Il y a des points clés à bien maîtriser, les témoignages des membres de la Cuma Fertichamp étaient là pour nous le confirmer : il faut bien s'entendre, communiquer, faire passer des infos… C'est un peu un travail au quotidien, les relations humaines sont primordiales dans ce genre de travail. Je pense que l'agriculture de groupe est un levier supplémentaire pour la recherche de performances. Elle est d'autant plus importante en ces temps de crise»*.

AURÉLIEN GENEST

▸ Agenda

Chambre d'agriculture

Visites d'exploitations

La Chambre d'agriculture vous invite à participer aux visites organisées sur des exploitations qui ont cherché à optimiser leur système de production. Chacune présentera ses démarches et ses résultats. Les pistes de diversification les plus intéressantes seront également abordées. Les techniciens et les élus de la Chambre d'agriculture seront disponibles pour échanger avec les exploitants et définir les mesures pour répondre à leurs attentes.
Les horaires et le programme sont communs à toutes les réunions.
• 9h30-11h00 : **Présentation et visite de l'exploitation** avec ses résultats
• 11h00-11h30 : approfondissement d'un point particulier lié à l'exploitation
•11h30-12h00 : les possibilités de diversification
• 12 heures : intervention des élus de la Chambre d'agriculture sur les dossiers de conjoncture, débat puis buffet).

• **Secteur Auxois-Morvan** (vendredi 2 juin): exploitation de bovins allaitants de l'EARL Poillot-Boyer à Vandenesse-en-Auxois, avec point particulier sur l'aménagement parcellaire.

• **Production laitière** (vendredi 16 juin) : exploitation laitière du Gaec Buntz à Tarsul.

• **Secteur Châtillonnais** (mardi 20 juin): exploitation céréalière avec photovoltaïque de Lionel Boirin à Étalante. Avec point particulier sur le dossier énergie.

11/06 Marché fermier

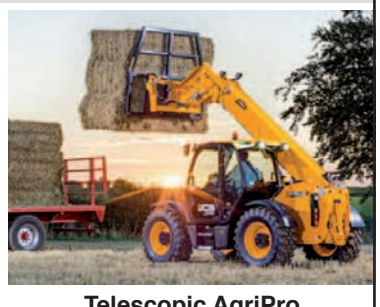
Le réseau de producteurs fermiers Bienvenue à la ferme revient autour des halles de Dijon dimanche 11 juin de 10 heures à 18 heures. Renseignements : 03 80 68 66 50 ou www.bienvenue-a-la-ferme.com

INVITATION
4 ateliers
10 machines
MERCREDI 7 ET JEUDI 8 JUIN
(14h / 20h)
Les journées CONDUITE JCB AGRI
à Laperrière / Saône direction Samerey


Chargeur compact


Agro chargeuse


Telescopic articulé TM 320


Telescopic AgriPro

Renseignements: Cédric BOILLAUD 06 07 64 97 26
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JCB AGRI La Puissance d'un Leader

Retrouver nous sur agribourgogne.fr



L'information vous accompagne partout

Élevages allaitants

Une Salers en très grande forme

L'association Salers de Bourgogne, réunie en assemblée générale dans l'Auxois, s'est réjouie d'une forte progression des effectifs dans la région, et tout particulièrement en Côte-d'Or.

Lionel Lachot a reçu les adhérents sur son exploitation à Villeberny.

La Salers, une race d'avenir ? Les adhérents de l'association Salers de Bourgogne en sont persuadés. Le nombre de vaches ne cesse d'augmenter dans les différents départements et notamment dans le 21. *«Nous venons de franchir la barre des 1 800 vaches de plus de 36 mois en Côte-d'Or, c'est ici que la progression des effectifs est la plus marquée»* a souligné Jean-Pierre Mauguin, mercredi 4 mai à Villeberny lors de l'assemblée de l'association Salers de Bourgogne. Ce dynamisme est *«tout sauf un hasard»* selon le président : *«les facilités de vêlage et le confort de vie qu'amène la Salers séduisent de plus en plus de monde. Contrairement à certaines races, le vêlage n'a pas besoin d'être encadré. Il n'y a pas de frais vétérinaires ou presque. La Salers attire de plus en plus de jeunes et ce n'est certainement pas fini»*. Jean-Pierre Mauguin, éleveur de 140 vaches Salers à Barnay, a lui-même progressivement basculé «en rouge» depuis plusieurs années*: «il fallait trouver des solutions pour simplifier le travail. De plus, j'en avais marre de me promener avec la seringue, avoir des animaux malades sans pour autant arriver à tous les sauver. Je voulais revenir à quelque chose de naturel tout en ayant à l'esprit que j'allais faire des économies. J'avais également en tête une idée de vente directe. Avec la Salers, on accède à des viandes naturelles, c'est bon pour les consommateurs»*.

Une pleine satisfaction

Lionel Lachot, éleveur à Villeberny avec son épouse Eugénie, recevait les adhérents de l'association sur son exploitation à l'issue de l'assemblée et du déjeuner. Ce Côte-d'Orien de 43 ans s'est procuré ses toutes premières Salers en 2013 : *«J'ai acheté six animaux dans le berceau de la race, c'est-à-dire dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. Je m'en suis procuré six autres l'année suivante, puis 55 en 2016. J'ai aujourd'hui 75 Salers et encore 55 Charolaises, mais je compte tout passer en rouge d'ici quelques temps»*. Lionel Lachot a partagé sa grande satisfaction lors de ce rendez-vous annuel de l'association : *«la Salers m'a changé la vie : je ne suis plus stressé au moment des vêlages, je ne suis plus inquiet car tout se passe super bien. À ce jour, 73 de mes 75 Salers ont vêlé et je n'ai tiré qu'un seul veau. Je n'en ai fait téter aucun, c'est un véritable confort de vie. Cela n'a rien à voir avec ce que je vivais avant. J'ai autant de veaux que de vaches, il n'y a plus aucune perte, c'est aussi un aspect primordial»*. L'éleveur de Villerberny conseille la Salers aux futurs jeunes installés : *«cette race a beaucoup de qualités. Les vaches ont du lait et sont très agréables. Oui, si j'avais un conseil à donner à un jeune qui souhaite s'installer, ce serait de choisir la Salers. C'est une race idéale pour s'installer. Elle représente du travail et des dépenses en moins par rapport à d'autres races. L'association nous permet d'échanger et de progresser entre éleveurs, c'est un avantage supplémentaire. En plus de l'assemblée générale annuelle, il y a une visite d'élevage organisée chaque mois de septembre»*.



Le président Jean-Pierre Mauguin a rappelé le principal atout de la race, en l'occurrence, la facilité de vêlage.

Aurélien Genest



Les adhérents de l'association en visite sur une parcelle après le déjeuner.

En image

Les producteurs à l'honneur

François Sauvadet, président du Conseil départemental, et Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, ont mis à l'honneur les Côte-d'Oriens qui se sont distingués au concours général agricole lors du dernier Salon international de l'agriculture. Une cérémonie était organisée à la cité Henry-Berger, jeudi 11 mai à Dijon. Après une remise de diplômes, la soirée s'est clôturée avec la dégustation des produits offerts par les producteurs médaillés.



Photo: Thomas Jobert

Commercialisation des céréales

La volatilité n'est pas une fatalité

Romain Gueritaine analyse les risques financiers au sein de la coopérative Dijon Céréales.



L'analyste s'occupe de tous les risques liés aux marchés à terme, aux différents taux et emprunts, ainsi qu'à la variation des cours du pétrole et des devises.

Comment faut-il vendre ? Faut–il utiliser des instruments financiers tels que des options ? Comment gérer son risque de commercialisation? Autant de questions que se posent chaque année les producteurs céréaliers. Les adhérents de Dijon Céréales ont la possibilité, depuis cinq campagnes, de s'appuyer pour ces décisions sur les conseils de Romain Gueritaine, responsable *«Risques»* au sein de la Cellule Marchés de la coopérative. Titulaire d'un master en finances de l'ESC Dijon, enrichi d'une expérience professionnelle dans les départements Risques Financiers de deux organismes bancaires, il a été recruté pour apporter une expertise complémentaire afin de sécuriser le prix de campagne de Dijon Céréales, mais également pour renforcer le rôle de la coopérative dans la gestion du risque de prix pour le compte de ses adhérents. *«Nos agriculteurs ont bien pris conscience ces dernières années, avec des marchés très volatils mais aussi les aléas climatiques, de la nécessité d'avoir une approche réfléchie de sa gestion des risques de commercialisation»* commente Romain Gueritaine, *«entre 2007 et 2012, le marché à terme était encore quelque peu perçu comme un «casino». À partir de 2013, les exploitants se sont progressivement rendu compte de sa complexité, voire sa dangerosité, mais aussi des opportunités de couverture qu'il pouvait apporter»*.

Ces interventions sur des marchés d'experts nécessitaient des compétences à part entière, celles de Romain donc et de son collègue Victor Moulins, trader céréales et oléagineux (la cellule Marchés est placée sous la direction du responsable Céréales et Terrain Pascal Demay). *«Nous sommes constamment à l'écoute et intervenants sur les marchés. Alors que les cours sont très bas actuellement, les fenêtres de tirs sont souvent très courtes pour saisir les bonnes opportunités qui peuvent se présenter. Mieux vaut être bien conseillé pour ne pas se retrouver en-dessous du seuil de rentabilité»* estime le responsable Risques.

La Cellule Marchés de Dijon Céréales a également constitué un Club Marchés au sein duquel les adhérents peuvent bénéficier de journées de formation et d'un lien d'information régulier via les réseaux sociaux (twitter : #Club Marchés DC). Des analyses de marchés sous la forme de modules vidéos sont également disponibles depuis quelques mois pour les membres du Club, le site extranet de Dijon Céréales est également alimenté en analyses de marchés. *«On doit vivre avec les outils modernes d'information. Nous faisons un métier passionnant, avec de la pression et des responsabilités certes, mais aussi avec beaucoup de contacts avec les acteurs des marchés et nos adhérents, c'est enrichissant !»* conclut Romain Guéritaine.

AG

Innov'Action

Nouvelles technologies et pistes de développement

Internet, tablettes, smartphone, drone… font partie de ces outils devenus incontournables, y compris dans le secteur agricole.

L'agriculture va de plus en plus utiliser les nouvelles technologies pour acquérir des données qui seront ensuite analysées et interprétées afin de diffuser une information assimilable et compréhensible par l'utilisateur final. Comme, par exemple, un état de la culture qui donnera lieu à des préconisations. Et les promesses liées à ces nouvelles technologies sont immenses. En effet, l'arrivée des drones en agriculture promet de nouvelles applications et de nouveaux services pour les agriculteurs. Même si ces applications ne concernent encore que très peu de cultures, d'autres projets et expérimentations sont d'ores et déjà en place dans de nombreuses régions. La Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique travaille sur l'estimation de la production de biomasse fourragère. La Chambre d'agriculture de la Somme étudie le suivi des adventices avec des ambitions assez fortes en terme de reconnaissance de celles-ci et de préconisation d'intervention. D'autres applications pourraient se développer comme sur le suivi de l'état hydrique des cultures, permettant ainsi des préconisations sur l'irrigation, ou sur l'état des lieux rapide en cas de dégâts climatiques (inondation, grêle), sanitaires ou provoqués par le gibier. Le secteur de l'aménagement du territoire pourrait également bénéficier de ces outils (réhabilitation de parcelles agricoles ou analyse d'impact de travaux).

Dans le cadre des journées Innov'Actions 2017 organisées par la Chambre régionale d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or vous propose une journée de réflexion sur ces nouvelles technologies autour des pistes de développement et des recherches en cours mais aussi et surtout de leurs applications terrain. Ces ateliers techniques se dérouleront le **vendredi 9 juin de 14h à 17h30** sur le site de la ferme du lycée agricole de Tart le Bas (accueil à partir de 13h30). Interventions, démonstration de vol de drones et présentation de matériel seront au programme.

Renseignements et inscriptions : Céline France au 03.80.68.66.71.

Par mail : cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr ou jeremie.nobs@cote-dor.chambagri.fr

Par internet : www.cote-dor.chambagri.fr

Mes p@rcelles

Né en 2007, Mes p@rcelles a beaucoup grandi en 10 ans. Simple outil réglementaire à ses débuts, il s'est développé tout en s'adaptant aux évolutions de son époque : marges, IFT, imagerie aérienne… Aujourd'hui plus de 26 000 agriculteurs utilisent Mes p@rcelles pour la gestion et le suivi de leurs cultures. Venez découvrir ou re-découvrir Mes p@rcelles le vendredi 9 juin après-midi lors des ateliers techniques. Contacts : Cathie Cuisin : 03.80.68.66.62 ou Charlène Crémoux : 03.80.90.68.78. mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr



Syndical

L'agriculture: une grande cause départementale, au-dessus des partis

Les réseaux FNSEA et JA ont invité les candidats aux élections législatives sur deux exploitations de Côte d'Or pour un tour d'horizon des principales problématiques de l'agriculture départementale. Une agriculture malmenée ces dernières années qui reste un secteur stratégique essentiel, à la croisée de nombreux enjeux.



Tout a été passé au crible : les problématiques climatique, environnementale, foncière, les relations commerciales, les réglementations du travail, l'emploi, la législation, la réduction des phytos... Un inventaire complet enrichi par de nombreuses propositions.

Ils sont venus... mais ils n'étaient pas tous là, loin s'en faut, pour répondre à l'invitation que la FDSEA et les JA avaient faite aux candidats aux élections législatives. Les rendez-vous étaient organisés sur deux exploitations : le matin à Magny-sur-Tille à l'EARL Lévêque (Luc et François Xavier), l'après-midi à Duesme, chez Bernard Ehret. Deux sites qui rassemblent les principales problématiques de l'agriculture départementale. Deux petites régions d'une grande zone intermédiaire, qui illustrent les difficultés récurrentes des exploitants, bien *«prêts»* pour certains *«à jeter l'éponge»*, comme l'a fait remarquer d'entrée François-Xavier Lévêque, président de JA 21. En quelques années, la situation des exploitations de Côte d'Or s'est considérablement dégradée. Les exploitants sont maintenant pris dans les filets des mauvaises années récurrentes, d'aléas climatiques à répétition, de potentiels toujours plus limités, d'une Pac incompréhensible et de l'image dégradée d'un métier qui ne sait plus nourrir son homme.

Il n'était pas question de faire du misérabilisme, mais plutôt d'expliquer à ceux qui briguent les suffrages des électeurs, ce qui fait à la fois la grandeur de cette agriculture à forts contrastes et ce qui la plombe et handicape son développement. *«Déclin»*, le mot est lourd de sens et a été employé à dessein dans cette invitation par les réseaux FDSEA et JA. La situation est grave, mais pas désespérée, si les bonnes volontés s'unissent pour sortir l'agriculture départementale de l'ornière. Les propositions ne manquent pas qui pourraient redynamiser ce secteur économique essentiel. Encore faut-il pour éviter les erreurs, appréhender correctement toute la complexité des problématiques en écoutant ceux qui travaillent quotidiennement sur le terrain et sont les premiers à subir les effets négatifs de certaines décisions déconnectées de la réalité. C'était l'objet même de ces rencontres.

Tout a donc été passé au crible, la diversité des sols, les caprices du climat, les contraintes des différentes productions, les conséquences d'une réglementation qui handicape au lieu de protéger, la difficulté à produire de la valeur ajoutée sur le département, les inégalités issues de la Pac... Chaque aspirant député est reparti avec un dossier détaillé qui doit lui permettre d'avoir une connaissance affinée des problématiques agricoles départementales et donc de mieux orienter son action quand il sera élu.
Plus que des revendications, ce sont des propositions constructives et de bons sens qui ont été soumises à leur réflexion, pour toutes les productions, sur les volets économique, environnemental, technique, agronomique social...

Un tour d'horizon complet, accompagné d'une demande insistante de la part de Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21 et de François-Xavier Lévêque aux aspirants députés *«d'œuvrer tous ensemble à l'amélioration de la situation de l'agriculture départementale en mettant de côté ce qui les divise politiquement»*. Même s'ils ne sont pas tous en marche, ils sont priés en tout cas de mettre de côtés leurs divergences politiques, pour mettre leur mandat au service du développement et de la pérennité d'une agriculture départementale plutôt mal en point.

Les exemples de bonnes décisions ne sont pas si nombreux, mais ils prouvent que lorsque les bonnes volontés se mettent au service de projets porteurs, les effets sont bénéfiques et durables. Une seule option pour Fabrice Faivre, *«il faut que vous fassiez preuve de solidarité, le temps des dissensions et des clivages politiques est révolu»* car ce qui est en jeu c'est bel et bien la pérennité de certaines productions et l'équilibre économique des zones les plus sensibles et donc les plus exposées du département.

Par le biais de cette sensibilisation des candidats à la députation, les représentants professionnels espèrent qu'ils comprennent que les politiques publiques doivent absolument être en conformité avec la réalité du terrain, prise dans toute sa complexité. Un élu de terrain doit être convaincu de cette nécessité, si l'on veut éviter que certaines de ses propres *«productions»* législatives ne soient totalement incohérentes, inefficaces au mieux, contre-productives trop souvent.

S'il est une conviction que les personnes présentes devaient absolument garder de cette présentation dans le détail des problèmes rencontrés par l'agriculture départementale et les exploitants, c'est celle exprimée par Jacques de Loisy, sur le dossier des grandes cultures, mais qui peut s'appliquer à l'ensemble des productions ; *«l'agriculture n'est pas un problème mais une solution»*. Espérons que ceux qui ont assisté à cette présentation en soient convaincus ; pour les autres, des sessions de rattrapage seront certainement prévues après les élections.

ANNE-MARIE KLEIN

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47



Tous n'ont pas pu se rendre à l'invitation, mais ceux qui étaient là ont écouté attentivement cette présentation en creux et bosses d'une agriculture départementale qui compte sur les futurs élus pour l'aider à trouver son second souffle.

Dégâts de gibier

Ces blaireaux qui détruisent les champs

Depuis quelques années, Marie-Bernard Benoit, agriculteur à Alluy, constate une recrudescence de blaireaux. Ceux-ci s'attaquent à ses prairies où ils creusent d'immenses terriers.



«Le phénomène va en s'amplifiant depuis une dizaine d'années», constate, impuissant, Marie-Bernard Benoît, agriculteur à Alluy.

«On se croirait à Verdun !» Pour Marie-Bernard Benoit, chaque année à la même période c'est le même constat : les blaireaux font des dégâts. Dans ses champs, il retrouve d'énormes trous creusés par ces animaux dits *«fouisseurs»*, capables de construire de vastes galeries familiales, et dont l'espèce est partiellement protégée en Europe. Difficile, donc, de lutter contre. Les blaireaux peuvent creuser des galeries faisant jusqu'à 2000 m2 et 3 ou 4 m de profondeur. Pour Marie-Bernard Benoît, c'est une calamité. *«L'année dernière, la haie était déracinée, explique-t-il en nous montrant de vastes trous de 70 cm de diamètre, j'ai dû l'enlever pour retaluter proprement. Trois mois après, ils étaient revenus !»* *«Ils»*, ce sont les blaireaux, difficiles à dénombrer autant qu'à déloger : *«Les lieutenants de louvèterie sont dépassés parce qu'on a pas le droit d'y toucher. J'ai contacté la FDSEA et j'espère obtenir du Préfet un arrêté afin que des moyens appropriés soient pris pour s'en débarrasser.»* Pour Marie-Bernard Benoît le constat est simple : *«Il faut réguler car on est en prolifération !»*.

Prolifération de blaireaux

Pour l'agriculteur, éleveur de bovins sur Ravizy et Montreuillot, les conséquences sur son travail sont importantes. Une fois que les blaireaux ont commencé de creuser leurs terriers, le champs ressemble vite à du gruyère, où il s'avère compliqué de passer en tracteur et où il peut même être dangereux de paître pour les bêtes. *«Les animaux peuvent se casser une patte. Cela provoque des pertes, des accidents. Un petit veau peut tomber dans la galerie, y rester et ne pas pouvoir se relever. C'est déjà arrivé d'ailleurs. La seule solution c'est la destruction car le phénomène va en s'amplifiant depuis une dizaine d'années.»* Et en effet, reboucher les trous reste inefficace car *«le lendemain il y a de nouveaux trous»*. Marie-Bernard est également inquiet pour les risques sanitaires liés à la présence de blaireaux, qui peuvent être porteurs de tuberculose bovine. *«Le problème, c'est qu'actuellement aucun texte ne prévoit leur chasse et on peut faire appel à la vénerie sous terre mais pas avant le 1er mai.»* La vénerie sous terre permet en effet d'attraper les blaireaux directement dans leurs terriers, ce qui devient nécessaire lorsque ceux-ci sont trop nombreux. Si Marie-Bernard Benoît a été victime de dégâts estimés à 250€, pour d'autres agriculteurs la somme est autrement plus élevée. Et le ras-le-bol commence à grandir. À Montapas, Jean-Pierre Freguin constate de plus en plus de dégâts dans ses champs à cause des blaireaux. Ses voisins sont également touchés depuis 4, 5 ans. *«Dans les cultures les blaireaux couchent le maïs et la perte dans les récoltes est la même que pour les sangliers. Cette année, on a eu des cerfs, des cochons et avec les blaireaux en plus c'est une catastrophe.»* Jean-Paul Farruggia, archéologue à la retraite, a suivi des terriers de blaireaux sur des fouilles et et observe lui aussi une prolifération depuis quelques années. *«Dans mon enfance, il n'y en avait pas beaucoup et on ne connaissait que le mot tachon (patois pour désigner le blaireau, Ndlr). Mais maintenant il y en a de plus en plus. Un blaireau fait trois à cinq petits par an et ils s'organisent en colonies sur des zones bien délimitées, donc les populations augmentent vite.»* Une prolifération difficile à stopper et source de beaucoup d'angoisse pour les agriculteurs. Marie-Bernard Benoît n'hésite pas à penser qu'un agriculteur sur deux serait touché par les dégâts de blaireaux.

CÉLINE CLÉMENT



De gauche à droite : Jean-Paul Farruggia, archéologue à la retraite, Marie-Bernard Benoît, éleveur et Jean-Pierre Freguin, agriculteur à Montapas.



Les blaireaux creusent de vastes galeries à plusieurs entrées, jusqu'à 3 ou 4 m de profondeur.

La vénerie sous terre, pour traquer les blaireaux dans leur habitat

La Vènerie sous terre consiste pour les chasseurs à partir sans fusil mais avec pour seules armes des pelles et des pioches. Ils sont accompagnés de petits chiens de type fox ou teckel et ne chassent pas pour manger. Ils prennent les renards et les blaireaux au fond de leur terrier. Pour cela ils introduisent un chien dans la galerie, lequel est chargé d'acculer l'animal. Celui-ci est ensuite saisi à l'aide de pinces. Si la technique paraît simple en apparence, c'est loin d'être le cas. Les chasseurs qui pratiquent la vènerie sous terre doivent non seulement bien connaître les terriers mais aussi savoir distinguer le terrier du blaireau de celui du renard ou du lapin.

Une espèce partiellement protégée en Europe

Trapu et court sur pattes, le blaireau européen est l'une des plus grosses espèces de Mustélidés d'Europe. Il peut atteindre 70 cm de long (90 cm avec la queue) et jusqu'à 20 kgs. Il est reconnaissable par ses bandes noires sur son museau blanc et vit dans quasiment toute l'Europe. C'est un animal territorial qui a longtemps été présenté comme solitaire, et sensible à la rage et à la tuberculose bovine. Ses mœurs sont essentiellement nocturnes. Il vit dans un terrier «*principal*» occupé par un clan familial de blaireaux, notamment à l'automne et à l'hivernage. C'est là que les mères mettent au monde leurs petits. Le terrier est composé de plusieurs galeries qui peuvent descendre jusqu'à 3 ou 4 m de profondeur, sur une distance atteignant 15 m de long voire plus, il est accessible en moyenne par cinq entrées. Ce terrier est légué aux générations suivantes et peut être habité des dizaines voire des centaines d'années. Le blaireau est un animal partiellement protégé en Europe.



Bienvenue à la ferme

Le pari de la diversification

Élargir et diversifier son activité pourrait-il être une solution à la crise ? C'est en tout cas le choix fait par les agriculteurs qui adhérent au réseau Bienvenue à la ferme. Ils sont une vingtaine dans la Nièvre, à accueillir régulièrement le public sur leurs exploitations. Rencontre avec Florence Massé, à Châteauneuf-Val-de-Bargis et Julie Maillault, à Montigny-sur-Canne.


Julie Maillault fabrique environ 300 fromages par jour, qu'elle revend sur les marchés et en vente directe.

Depuis trois ans, Florence Massé est installée sur la commune du Mont à Chateauneuf-Val-de-Bargis. Elle a réalisé son rêve : après avoir travaillé durant dix ans comme chef de rayon jardins au centre commercial Auchan à La Charité, elle a créé sa propre ferme. *«Quand le terrain s'est libéré il y a cinq ans, j'ai sauté sur l'occasion,* explique-t-elle, *et mon expérience m'a apporté une solide maturité, tout comme l'éducation de mes deux enfants»*.

La ferme est dans l'assiette

C'est donc une jeune femme sûre d'elle et déterminée qui a ouvert son exploitation de 26 ha, partagés entre Chateauneuf et Varennes. C'est aussi tout naturellement qu'elle s'est dirigée vers son domaine de prédilection : les brebis. Elle élève ainsi 60 mères mais aussi 20 porcs, destinés à la vente directe mais aussi consommés sur son auberge. Car en effet, Florence Massé a plusieurs cordes à son arc. Éleveuse, mais aussi cuisinière. Et ce n'est pas seulement pour sa famille qu'elle mitonne de bons petits plats, mais surtout pour les clients de son auberge qu'elle a ouvert en parallèle de sa ferme il y a deux ans. Ce projet n'est pas né de rien. C'est lors d'un stage qu'elle effectue à la Chambre d'agriculture dans le cadre de ses études que l'idée germe dans son esprit. La jeune femme aime autant le contact que la bonne cuisine. Alors hors de question de rester enfermée seule sur son exploitation, elle ouvrira une ferme auberge afin de valoriser sa production et de rencontrer du monde. En 2015 c'est chose faite. La ferme auberge de Mont accueille les clients sur réservations les vendredi et samedi midi et soir, et les dimanche et jours fériés le midi. Florence Massé y propose un menu unique élaboré presqu'uniquement avec les produits de la ferme. Œufs, volaille, agneau, porc, fruits et légumes proviennent de son exploitation ainsi que le bœuf, qui lui est fourni par son compagnon. Et quels que soient les ingrédients, la recette fonctionne. *«Ma cuisine est familiale. Je dépose le plat au centre et chacun se sert. Les gens font connaissance autour de la table et apprécient le côté convivial»*. Sa clientèle, constituée de touristes, de parisiens mais aussi de locaux, apprécie sans doute ses petits plats et terrines, rillettes, quiches ou mousses de foies faites maison. Mais aussi les promenades proposées ensuite sur l'exploitation. L'occasion pour petits et grands de découvrir la vie à la ferme. *«Beaucoup de personnes viennent sur la ferme auberge car ils sont attachés au milieu agricole et souvent trop déçus de trouver du surgelé dans certains restaurants. Les gens recherchent le fait maison et le contact avec les agriculteurs»*. Chez Florence Massé, ils ont frappé à la bonne porte. Ici on milite pour le produit frais et pour une convivialité toujours de saison.



A Chateauneuf Val-de-Bargis, Florence Massé a ouvert sa ferme auberge il y a deux ans. L'agricultrice y propose des plats familiaux à base des produits de sa ferme.

La chèvre sous toute ses formes

Il y en a de différentes formes, frais ou affinés, nature ou aux aromates... les fromages se déclinent à l'infini avec Julie Maillault, une toute jeune agricultrice de 30 ans, déjà maman d'une petite fille et amoureuse de son métier autant que des animaux. L'amour de nos amis à quatre pattes : c'est d'ailleurs ce qui l'a guidée dans son parcours professionnel. D'abord assistante vétérinaire à Decize durant quatre ans, elle quitte tout pour s'installer en 2014 à Montigny-sur-Canne et renouer ainsi avec ses premières amours: l'élevage de chèvres. Une passion qu'elle pourrait résumer en une phrase: *«La chèvre c'est un animal sympa, agréable à travailler et le lait de chèvre c'est le meilleur lait pour la santé»*. Véritable publicité vivante pour le fromage de chèvre, Julie a élevé ses chevrettes au biberon durant un an avant de pouvoir produire ses premiers fromages. Aujourd'hui la boutique tourne bien. *«Je fais environ 300 l de lait par jour et plus de 300 fromages. Tout est transformé et vendu au marché et à la ferme»*, explique la jeune femme, qui approvisionne restaurants, épiceries, boucheries et affineur et fréquente trois marchés par semaine. *«Pour moi la journée commence tôt à 3h30 du matin avec la première traite et finit à 19h mais c'est une passion et je ne pourrais pas vivre sans mes chèvres. Et pour moi c'est aussi un plaisir de fabriquer quelque chose de mes propres mains»*. Une passion qu'elle partage volontiers avec les clients qui viennent visiter son exploitation et qu'elle accueille le mercredi de 17h30 à 18h30 afin de leur expliquer comment fonctionne une chèvrerie. Elle leur dévoile aussi l'aspect technique de son travail. *«Fabriquer des fromages, c'est quelque chose que j'ai appris avec ma maman et au fil des stages. Il n'y a pas un seul fromage qui se ressemble. Il faut connaître les mesures, la bonne température, le déroulement et le rythme à tenir»*. L'éleveuse déborde de projets : créer un savon au lait de chèvre et plus tard ouvrir une ferme pédagogique afin de transmettre sa passion aux enfants. En attendant, elle a choisi d'adhérer au réseau Bienvenue à la ferme. Un réseau qui va l'aider, espère-t-elle, *«en terme d'échanges et de conseil»*. Et à s'inscrire dans une vraie dynamique locale. **Céline Clément**



Secrets de paysans La ferme s'invite en ville

La boutique Secrets de Paysans a été ouverte en 2011 à Coulanges-les-Nevers à l'initiative des agriculteurs. Ils sont 11 associés à proposer à la vente les produits de leur exploitation. Miel, volaille, bœuf, frimages, légumes, foie gras...
La boutique est également ouverte à des artisans locaux comme Laurence Vincent, chocolatière. Avec 55 clients par semaine, la fréquentation est bonne et les ventes sont à la hausse. A l'origine, les agriculteurs avaient envie *«d'avoir un point de chute pour leurs produits. Tous pratiquaient déjà la vente directe mais voulaient augmenter leurs ventes»*, explique Valérie Laporte, agricultrice à Maux. C'est un pari réussi pour les producteurs qui arrivent ainsi à maîtriser davantage leur outil de vente. C'est aussi l'occasion de *«rapprocher les clients de la ville de la ferme»*. La boutique a même embauché depuis peu une nouvelle salariée, Magalie



Magali et Valérie accueillent les clients dans la boutique Secrets de Paysans.

MSA

Un chèque remis à l'association France-DFT

La Caisse de Mutualité sociale agricole (MSA) de la Nièvre, en partenariat avec les Ainés ruraux du Val d'Aron, a remis, mardi 23 mai, un chèque de 2600€ à l'association France-DFT de lutte contre la Dégénérescence fronto-temporale .


Mardi 23 mai, un chèque de 2600€ a été remis à l'association France DFT.

La MSA de Bourgogne Franche-Comté a à cœur de soutenir les associations notamment dans le domaine de la recherche médicale. Dans la Nièvre, c'est ainsi le quatrième projet de solidarité à voir le jour, cette fois-ci au profit de l'association France DFT qui soutient la lutte contre la Dégénérescence fronto-temporale, une maladie peu connue qui touche les personnes de 50 à 60 ans. Le 10 septembre 2016, un spectacle humoristique était proposé à Cosne-sur-Loire, à l'issue duquel 2600€ ont été récoltés. Des bénéfices entièrement remis à l'association. *«On essaye d'aider la lutte contre les maladies rares. C'est une façon de dire qu'on contribue à aider des gens en difficulté car c'est la mission de la MSA»*, explique Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne Franche-Comté. La caisse de protection sociale compte environ 120 000 ressortissants en Bourgogne, accompagnés par quelque 1200 délégués sur la région. Le nombre d'exploitants est en diminution en raison de la baisse du nombre d'installations et du climat de crise que connaît l'agriculture depuis quelques années. *«On ressent vraiment cette crise»*, précise Dominique Bbossong, *«car le calcul des cotisations se fait sur les revenus, or on constate une baisse des revenus. De plus on est tributaire des aléas climatiques. Tout le monde espérait une bonne récolte cette année, mais apparemment ce n'est pas le cas.»*

Dans ces conditions, la MSA propose à ses ressortissants un accompagnement et une prise en charge individuelle. Ainsi des mesures spécifiques peuvent être proposés à ceux rencontrant des difficultés : accompagnement financier afin de régler les cotisations, aides sociales, soutien psychologique. Un réseau d'assistantes sociales est présent sur le terrain pour écouter les adhérents. Des journées d'information sont également proposées. Prochaine en date : vendredi 20 octobre, sur le thème de la santé et de la nutrition.

CÉLINE CLÉMENT

La Dégénérescence Fronto-Temporale, une maladie peu connue

Si l'on entend surtout parler de la maladie d'Alzheimer, la Dégénérescence fronto-temporale est moins connue du grand public. Cette maladie rare et dans 30% des cas d'origine génétique, touche des personnes âgées entre 50 et 60 ans. Elle se manifeste par des troubles du comportement de types dépressifs, une désinhibition, des troubles de la conduite alimentaire et du langage. Il n'existe pour l'instant pas de médicament spécifique pour cette maladie, qui requiert une prise en charge pluridisciplinaire.

Loisirs

Un week-end pour découvrir les jardins

La ville de Nevers organise les Rendez-vous aux jardins, vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin. Le public pourra découvrir toute la variété des espaces verts de la ville, ses jardins partagés et son centre horticole.


Thierry Durand, animateur du jardin pédagogique et Jean-Luc Dion, responsable nature et sensibilisation au centre horticole de Nevers.

Ce week-end, du 2 au 4 juin, c'est la fête des jardins public et privés à Nevers, comme dans toute la France puisque c'est dans le cadre de journées nationales que sont organisées ces *«rendez-vous aux jardins»*. Une belle manière de laisser place à l'été. Cette année, les rendez-vous ont lieu sous le thème du partage au jardin. Les visiteurs pourront ainsi procéder à des échanges de graines, de recettes et de connaissances sous toutes ses formes. Le jardin en partage sera ouvert à cette occasion : un espace de 100 m2 mis à disposition des habitants de la ville. Ceux-ci, même s'ils vivent dans des logements privés d'espace extérieur, peuvent ainsi connaître le plaisir de jardiner. *«On profite des rendez-vous pour faire découvrir ces jardins et créer l'envie, explique Jean-Luc Dion, responsable nature et sensibilisation au centre technique horticole de Nevers. Pour les habitants de HLM, ces jardins permettent de créer du lien, de favoriser les échanges intergénérationnels et de fixer l'habitat. Jardiner, cela vide l'esprit et donne le plaisir du contact avec la terre. On peut poser nos racines, cultiver nos différences dans le respect de chacun. Cela permet aussi de savoir ce que l'on mange.»*

Le public pourra également visiter le jardin pédagogique. Ouvert toute l'année, celui-ci accueille régulièrement des scolaires, crèches, maternelle, primaire et quelques lycées agricoles et horticoles. *«Ce jardin est ouvert depuis 2006 et accueille 1000 enfants par an. Nous expliquons aux enfants les enjeux écologiques, sociaux et économiques du jardinage. On est surtout sur du développement durable : gestion différenciée, 0 phyto, récupération d'eau, puits, mare, toitures équipées de cuves de récupération»*, précise Jean-Luc Dion. Le centre technique horticole sera également ouvert le dimanche. Un outil qui permet de végétaliser toute la ville. Le service espaces verts de Nevers compte 57 agents et 6 apprentis qui gèrent 240 ha de réserve foncière sur la commune. *«Ces rendez-vous aux jardins sont aussi l'occasion de valoriser le travail de la ville. Les habitants de Nevers ne s'imaginent pas le travail que c'est de gérer un massif et nous contribuons aussi à la qualité de vie, à l'apaisement et à la détente»*, explique Jean-Luc Dion.

CÉLINE CLÉMENT

S.A.S. BAILLY
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Dimensions standards ou sur mesures
Conception personnalisée • avec pose ou kit • photovoltaïque
18240 Savigny en Sancerre
Tel. 02 48 72 12 93 - www.baillysa.fr - mail@baillysa.fr

Fête de l'agriculture JA 89

Une fête aux couleurs estivales

Si la date choisie pour organiser la fête de l'agriculture avait pour but d'éviter les chaleurs caniculaires de l'an passé, c'est raté ! Réussite en revanche sur toute la ligne, tant sur le plan de l'organisation que des activités proposées, pour les Jeunes Agriculteurs du canton du Tonnerrois qui n'ont pas ménagé leur peine et fait de l'édition 2017 un succès populaire.



Merci à Éric Frazin d'avoir permis à l'auteur de ces lignes de prendre un peu de «*hauteur*» sur l'événement…!

«*C'est la seule chose qu'on ne maîtrisait pas, on ne voulait pas de pluie, c'est gagné !*» Président de cette fête de l'agriculture 2017, Guillaume Goux et son équipe du canton des Jeunes Agriculteurs du Tonnerrois ne s'attendaient sans doute pas en programmant l'événement à cette époque de l'année, qu'il s'accompagnerait de températures caniculaires dignes d'un mois d'août ! Le mercure a grimpé ce dimanche à Serrigny, au bénéfice des buvettes bien sûr, mais faisant fondre dans le même temps une partie de l'affluence attendue. Et le proverbe, une nouvelle fois, s'est avéré exact : «*les absents ont toujours tort*», tant l'organisation de la journée, le choix des activités proposées, ou les démonstrations offertes, ont comblé les visiteurs. Grâce notamment au travail accompli en amont par cette bande de copains du Tonnerrois, tous agriculteurs du canton, qui se sont lancée dans l'aventure il y a plus d'un an, rappelle Guillaume Goux : «*une équipe bien ancrée dans le territoire et les bénévoles ont répondu présents. Cette dernière semaine, on a bossé non stop pour que tout soit prêt et d'après les premiers échos que l'on a eu en retour, il semble que tous repartent d'ici satisfaits…*». Franchissement d'obstacles à bord de véhicules 4x4, démonstrations de tracteurs-tondeuses cross, mini ferme, labyrinthe de paille, courses de tracteurs à pédales, structures gonflables… Autant d'animations diverses, même si le soleil a joué les trouble fête aux heures les plus chaudes de la journée et fait fuir les moins téméraires, rendant parfois les allées un peu désertes. «*J'y vais, mais j'ai peur!*» Un p'tit tour et puis revient, pour cette dame qui a su affronter ses craintes de l'hélicoptère et découvrir la fête d'un peu plus haut. Pilote instructeur d'une société beaunoise, Éric Franzin a enchaîné les vols tout au long de la journée : un baptême pour le plus grand nombre et une occasion unique d'admirer autrement les paysages du Tonnerrois…

Si la veille au soir, un repas spectacle autour du groupe musical «*Mosaïque*», réunissait près de 350 personnes, difficile de quantifier le nombre de visiteurs dominicaux, l'entrée étant gratuite pour tous. Mais nul doute que le village de Serrigny, petite commune de 130 habitants, se souviendra longtemps de «*sa*» fête de l'agriculture… Un chiffre pour résumer à lui seul le succès de la journée : plus d'une trentaine de fûts de bière mis en perce pour satisfaire (avec modération !) les gosiers assoiffés… A la santé des JA du Tonnerrois !

DOMINIQUE BERNERD



Les baptêmes de l'air en hélicoptère se sont enchaînés toute la journée.



«Ai ! Que calor…» Un couvre chef à la hauteur des températures.



Ouf... ! On ne manquera pas de bière, la relève est arrivée.



A l'heure de l'inauguration, avec au micro : Nadine Thomas, Maire de Serrigny et de gauche à droite: Mathilde Lemaitre, présidente de JA 89, Guillaume Goux, président de la fête, Florien Goux, président des JA du canton du Tonnerrois et Anne Jerusalem, vice-présidente du Conseil départemental.



De nombreux visiteurs sont passés sur le stand Terres de Bourgogne pour participer à la tombola organisée par votre journal favori. L'heureuse gagnante cette année du panier de produits du terroir mis en jeu est : Claudine Groen, de la Ferme des Glaciers, à Saint-Martin-du -Tertre.

Cialyn - Groupe Sicarev

Première assemblée générale post fusion

Si la fusion entérinée le 29 décembre dernier entre les groupes Cialyn et Sicarev marque un tournant important pour la filière élevage, le sujet fait encore débat et des interrogations demeurent. Pour preuve les nombreux échanges avec les dirigeants de Sicarev, lors de l'Assemblée générale de la Cialyn, le 19 mai dernier.



À la tribune et de gauche à droite : Jean-Yves Besse, directeur productions animales Sicarev, Bertrand Ribaucourt, président de la Cialyn et Séverine Breton, directrice déléguée, en charge de la filière ovine

Les groupes Sicarev et Sicavyl/Cialyn, travaillaient déjà ensemble depuis 2010, au travers de la filière porcine et de la Société Tradival. La fusion entérinée le 29 décembre dernier n'a fait que renforcer ce partenariat, avec un *«outil»* regroupant désormais plus de 10 000 adhérents, 7 coopératives, 10 filiales et 2 200 salariés temps plein, pour un chiffre d'affaires d'1 milliard € et 273 000 tonnes d'animaux abattus. Philippe Dumas et Bernard Pouillon, respectivement Président et Directeur général du groupe Sicarev, ont assisté à l'Assemblée générale de la coopérative migennoise le 19 mai dernier, échangeant à de multiples reprises avec les éleveurs présents.

Augmentation du nombre d'animaux collectés

L'activité globale Cialyn de l'exercice 2016 atteint 132 627 UGB, en légère progression par rapport à l'exercice précédent, pour 3 411 éleveurs apporteurs, répartis sur 29 départements. Augmentation également du nombre d'animaux collectés, avec 131 616 bovins (+ 0,3%) et 100 744 ovins (+ 1,3%). Le chiffre d'affaires à 162 M€ est en légère baisse, conséquence, explique Séverine Breton, directrice déléguée Cialyn, *«d'un prix moyen pondéré des différentes catégories d'animaux, en diminution sur l'exercice 2015»*. Les activités bovins maigres et bovins viande représentant à elles deux, 87% du CA. La campagne de vente de l'hiver dernier, répartie sur les 3 stations du groupe, a totalisé 218 palettes, pour 185 taureaux vendus et une moyenne de vente à 3 055 €. Des animaux envoyés vers une trentaine de destinations, la Nièvre restant le principal département acheteur, avec 38 taureaux. Concernant l'activité ovine, 100 744 animaux collectés, dont les trois-quarts en agneaux de boucherie, soit une moyenne de 189 brebis et 1 536 agneaux abattus par semaine à Migennes. Ce chiffre rappelé par Séverine Breton : *«il se consomme 2,5 kg par habitant et par an de viande d'agneau en France…»*


Bernard Pouillon, directeur général du groupe Sicarev.

Au final, l'activité 2016 se traduit pour la Cialyn, par une légère baisse de la collecte Jeunes Bovins (- 0,3%), mais une belle progression en revanche, du nombre de génisses abattues (+ 6,6%). Diminution également du nombre de veaux (- 2,3%) et de brebis (- 8,4%), mais collecte agneaux en hausse (+ 4,1%).

Une chaine d'abattage sous employée

La filière maigre pour sa part, totalise 69 186 animaux, se répartissant majoritairement en broutards mâles (67%) et femelles (20%). Exportés à 60%, essentiellement vers le partenaire historique qu'est l'Italie (87,8% des volumes). À noter, qu'un animal sur deux aujourd'hui exporté, est de race charolaise, et un sur quatre, de race limousine. Les animaux transitant par la filiale Delta Gros Export, représentant désormais, un peu plus de 21% du marché charolais. En terme de volumes abattus, les sites de Migennes et Corbigny totalisent sur le dernier exercice 25 435 tonnes, dont 92% de Gros Bovins.

Avec une moyenne de 930 agneaux abattus chaque semaine à Migennes, l'outil est sous employé, rappelle le président de Sicarev, Philippe Dumas, éleveur de bovins allaitants au sud de la Loire, qui s'est fixé un objectif de 3 000 ovins abattus à l'horizon 2019/2020 : *«nous avons une réelle volonté de développer cette filière dans le groupe et ces 3 000 animaux par semaine, on les trouvera… Nous sommes convaincus que si on ne monte pas en puissance, la chaine de Migennes, prévue pour abattre jusqu'à 4 000 agneaux par semaine, n'est pas productive… C'est bien pour cela que nous voulons augmenter aujourd'hui les volumes et c'est comme ça que l'on sera capable de mieux valoriser la production de nos adhérents»*.

DOMINIQUE BERNERD

Propos entendus…

Bertrand Ribaucourt, Président de la Cialyn :
«On est pas là pour tout casser ! Ce n'est pas parce que Sicarev arrive, que c'est le rouleau compresseur et qu'on balaie tout ! Tout cela va vivre, laissez-nous simplement un peu de temps…»
Un éleveur dans la salle :
«Ce qui fait un peu peur, c'est que tout cela me fait plus penser à ce qui s'est passé dans le lait. Avec ces gros groupes qui fusionnent et des coopératives qui s'en sortent, mais dans un monde avec de moins en moins de paysans..»
Céline, éleveuse ovine :
«Les coopératives ont été créées, les éleveurs se sont regroupés, pour vendre leurs produits à un prix de production. Vous êtes en train de vous éloigner de votre rôle primaire…»
Bernard Pouillon, Directeur général du groupe Sicarev :
«On se restructure pourquoi ? Parce que le monde autour de nous évolue et si on ne s'adapte pas à cette évolution, on meurt ! Le monde de la Grande distribution, vous le connaissez , il a su se restructurer et il faut que l'on s'adapte, pour être plus forts, face à eux. Plus ils ont de fournisseurs, plus ils jouent avec ça. On ne veut pas perdre le lien avec nos adhérents, même si c'est plus facile à dire qu'à mettre en œuvre, croyez-moi, mais on vous écoutera et on y travaillera et c'est l'une de nos préoccupations, çà, je peux vous le garantir…»

▸ Agenda

08/06 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 8 juin à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - dijon@apecita.com

08/06 Conférence agriculture biologique
Conférence agriculture biologique jeudi 8 juin, à partir de 9 h 30, à la Chambre des Métiers, à Auxerre. Au programme : installation et transmission des exploitations ; la filière viande bovine.
Contact et renseignements : Déborah Colard, au 03 86 94 22 19

06/06 Visite plateforme d'essais Soufflet à Saint-Valérien
Mardi 6 juin, Ferme de Champgrand, à saint-Valérien, en limon profond du Gâtinais
Thèmes abordés : variétés dont pois d'hiver et orge de printemps.
Organisation : Jean-Luc Courjan au 06 87 74 54 09
Plateforme animée par le service technique le matin et clôturée par un repas champêtre autour du stand des fournisseurs et de matériel des concessions agricoles locales. Pour tout renseignement et inscription, contacter votre technicien

02 et 03/06 Taingy dans la rue
Festival des arts de rue à Taingy. Dès 18 h le samedi et de 15 h à minuit le dimanche, dans les rues du village : deux spectacles, un concert, de la musique, du flamenco, de la danse africaine, animations diverses… Entrée gratuite

04/06 «La Foir'Geaulaise» à Saint-Fargeau
La 8e édition de la «Foir'Geaulaise» se déroulera dimanche 4 juin, à partir de 10 h, à St-Fargeau. Plus de 100 d'exposants présents dans différents domaines d'activité : l'automobile, l'habitat, produits du terroir, l'horticulture, la motoculture, ainsi que l'artisanat d'art. Stands de restauration rapide, animations enfants toute la journée (structures gonflables, spectacle d'automates, atelier créatif…). Concert gratuit à 20 h. Feu d'artifice dans le parc du château à 22h30


V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Rencontres «Made in Viande»

L'école est dans le pré

Dans le cadre des rencontres *«Made in Viande»*, organisées par Interbev, deux classes d'un collège auxerrois ainsi que des élèves de la MFR de Villevallier se sont rendus sur deux exploitations bovines de Puisay.



Pour nombre de collégiens, cette visite sur une exploitation était une première.



Mangera ou mangera pas…?

Pour la troisième année consécutive, les professionnels de la filière élevage et viande ont ouvert leurs portes au grand public, du 17 au 21 mai dernier, un peu partout en France. Une manière de rencontrer des acteurs terrain passionnés de leur métier et prendre conscience des réalités de leur quotidien. Un voyage initiatique pour nombre de visiteurs, peu habitués au monde rural, à l'image de ces deux classes du collège Paul-Bert, à Auxerre, reçues sur deux exploitations bovines de Puisaye.

«On ne veut pas entendre, «y'a d'la boue ou ça sent mauvais !» Oui, nous sommes à la campagne et c'est normal…» D'emblée, Julie Mona, enseignante spécialisée recadre les plus bavards. Le décor est tracé, la visite peut commencer. Didier Denardou est installé depuis 1998, en élevage de vaches limousines : *«pour leur facilité à faire des veaux, la qualité de la viande et une carcasse avec plus de rendement. Après, on essaie d'en vivre, mais ça, c'est moins évident !»* Pas toujours facile de faire passer un message auprès de jeunes collégiens, plus intéressés pour certains, par le manège d'un tracteur dans la cour. L'occasion pour Hélène Dapvril, elle même éleveuse à Champignelles, d'expliquer sommairement la manœuvre : *«René est en train de récupérer un big bag d'engrais, qu'il va ensuite épandre dans le champ avec l'engin que vous voyez à côté. L'engrais, ce sont des petites billes et comme aujourd'hui il pleut, elles vont pouvoir fondre rapidement et donner à manger aux plantes»*. Autre objet de curiosité, la boucle d'authentification qu'ont les animaux à leurs oreilles : *«et ça leur fait mal quand on leur met madame… ?»* S'ensuit un petit cours sur la traçabilité et cette *«leçon de vie»* de la part de d'Hélène : *«il y a des gens qui aiment la viande, d'autres préfèrent les légumes, il y a de tout. La seule chose que je vous demanderai, c'est de respecter le choix de l'autre. Je produis de la viande, j'en mange beaucoup, mais je respecte ceux qui font le choix inverse»*.

Par petits groupe, les jeunes quittent l'abri du hangar et partent sous la pluie à la découverte des vaches dans le pré ou en stabule. Trop tentant de caresser les animaux, mais ces *«dames»* sont farouches ! Mathias s'est peut-être néanmoins découvert une vocation : *«Monsieur, vous prenez des stagiaires ?»* Cette visite, explique Julie Mona, s'inscrit dans le parcours *«Avenir»* de découverte des métiers, qui accompagne les collégiens, de la 6e à la 3e : *«pour la plupart de ces jeunes de classes Segpa, c'est la première fois qu'ils mettaient les pieds dans une ferme. Beaucoup n'intégreront pas la filière générale à l'issue de la classe de 3e et une visite de ce type sert aussi à faire naître des passions et peut leur permettre de se diriger plus part vers un métier lié à l'agriculture. La filière viande les intéresse aussi et nous avons deux jeunes actuellement en stage dans ce secteur»*. Pour l'heure, les jeunes visiteurs semblent ravis d'avoir rencontré un jeune veau et sont prêts à lui faire de la place dans le bus du retour : *«Madame, il nous faut une mascotte pour le collège !»* Bien essayé, mais ils devront se contenter de déguster quelques morceaux de viande au déjeuner.

Dominique Beernerd

Marche gourmande

Une première édition sous le soleil

Le 21 mai dernier, s'est tenue la première édition de la marche gourmande organisée par les éleveurs de la section bovine de la FDSEA de l'Yonne. Ils étaient 150 marcheurs au départ, venus découvrir les paysages du Morvan et les exploitations allaitantes ouvertes pour l'occasion.



Ils étaient 150 à prendre le départ au Marrault, sur le Gaec des Teillats.

Partant du Gaec des Teillats, au Marrault, la marche reliait 2 autres exploitations sur un parcours d'environ 12 km. Petits et grands ont pu prendre la route sous un grand soleil. La première exploitation visitée était la ferme de Vaupitre, où était servie la première assiette gourmande. Puis les marcheurs sont repartis en direction de Montmardelin et du Gaec des Tourterelles pour manger le plat chaud, avant le retour sur Marrault, terme de la ballade, pour savourer le dessert.

Tout au long du parcours, les marcheurs ont pu échanger avec des agriculteurs, devenu *«guides -accompagnateurs»* pour l'occasion. Ils ont commenté les paysages, l'impact du maintien de l'activité agricole sur l'environnement et la façon dont a été façonné le bocage du Morvan. Dans chaque exploitation un thème était abordé. Le recyclage avec Adivalor, le bien-être animal, la viande, le rôle positif des prairies sur la biodiversité. L'objectif était d'aborder les sujets de manière conviviale et au travers de la parole de ceux qui les travaillent au quotidien.

Le repas était composé de produits locaux de saison. Les marcheurs ont ainsi pu se régaler de rillettes de canards, porc, poulet et de saucisson en entrée. Une marche gourmande n'en aurait pas été une, sans une belle pièce de viande issue du troupeau allaitant ! ils ont pu déguster de la viande de charolaise et de limousine des élevages du Gaec des Bruyères et de la Ferme de Côme. Le dessert quant à lui était composé de fromage blanc du lac Sauvin, agrémenté de fraises d'Auxerre, de miel de ronce du Morvan et d'un pain d'épice local. Les marcheurs ont pu en profiter pour déguster les vins de la Cave Henri de Vezelay qui était présente pour l'occasion. La grande majorité des producteurs travaillent avec les Drive-Fermier d'Auxerre et d'Avallon.

Les marcheurs, originaires des alentours, ont salué la prestation des agriculteurs et étaient ravis. Les retours sont unanimes : «nous *serons au rendez-vous l'année prochaine* !» Satisfaits de cette première édition, les agriculteurs sont prêts à recommencer ce type d'opération. Un seul regret, le public était plutôt rural, il est difficile de faire venir les citadins sur les exploitations agricoles. Quoiqu'il en soit, cette journée a permis de montrer les métiers de l'élevage, mais aussi les savoir-faire paysans qui font la richesse de nos paysages et de notre gastronomie.

Marianne Ranque
Animatrice Fdsea 89



Un dessert *«à croquer»*… Juste récompense pour les marcheurs, à l'issue de la balade.

Groupama PVL

Le monde et la géopolitique au menu des «Rencontres Groupama»

Rendez-vous annuel d'information et d'échanges organisé par la Fédération Départementale des Caisses Locales, les *«Rencontres Groupama»,* avaient pour invité cette année le politologue et géopoliticien Dominique Moïsi. La soirée aura aussi été l'occasion de dresser un bilan chiffré de la sinistralité climatique 2016.

Si le portefeuille agricole ne représente plus aujourd'hui que 25% de l'activité de l'assureur mutualiste Groupama, l'addition pour la Caisse régionale Paris Val de Loire n'en est pas moins conséquente, avec 160 millions € d'indemnités versées au titre de la sinistralité climatique 2016. Près du tiers de la globalité des sommes versées au niveau national, rappelle Jean-Christophe Remaud, Directeur général adjoint : *«pour un chiffre de 30 millions € de cotisations annuelles, ce qui signifie que l'année dernière, nous avons indemnisé l'équivalent de cinq années de cotisations»*. Preuve à la fois de l'ampleur du phénomène et de la solidité financière du groupe, reposant notamment sur un triple système de réassurance : un socle de mutualisation entre les caisses régionales, un second socle au niveau de Groupama SA, complété, en cas de sinistres sans précédents comme l'an passé, par des réassureurs internationaux. Pour le seul département de l'Yonne, 38 millions € d'indemnités ont été versées en 2016, la totalité des sinistres climatiques liés aux Grandes cultures étant versée au 15 octobre, pour un global de 1 100 dossiers déclarés. Les différents épisodes de gel, grêle et inondations enregistrés l'an dernier ont eu pour effet d'inciter les exploitants icaunais à s'assurer davantage et le nombre de sociétaires a augmenté depuis, de près de 7%, souligne Philippe Renoux, Président de la Fédération Départementale des Caisses Locales. Une décision que n'ont sans doute pas eu à regretter les viticulteurs et céréaliers touchés par les récents épisodes de gels ayant frappé le département, notamment en chablisien et dans l'auxerrois. À l'image de ce témoignage entendu au cours d'un film diffusé en cours de soirée, retraçant les différents sinistres de l'an passé : *«je m'en sors comme un malade chez son médecin, alors que certains sont à l'hôpital, en réanimation…»* Pour l'heure, suite au gel du mois dernier, près de 400 dossiers ont été déposés par les sociétaires, dont une quarantaine en viticulture. L'enveloppe provisionnée à cet effet pour l'ensemble du département de l'Yonne, atteignant les deux millions €.

Un nouveau déséquilibre mondial

L'invité de la soirée était le politologue et géopoliticien Dominique Moïsi, avec pour thème «*Le nouveau déséquilibre mondial*» et les enjeux auxquels la planète est aujourd'hui confrontée ? Un mouvement de plaques tectoniques sans précédent au niveau géopolitique, explique l'éditorialiste aux Echos, *«avec pour la première fois depuis trois siècles, un monde occidental qui n'a plus le monopole de la puissance militaire ou économique, ni celui des modèles politiques»*. Une révolution qui s'explique notamment par ces statistiques : *«au début du 18e siècle, la seule Europe représentait 20% de la population mondiale, contre guère plus de 10% aujourd'hui, pour l'ensemble du monde occidental»*. Avec notamment un continent africain passant entre 1950 et 2050, de 150 millions d'habitants à plus de deux milliards en un siècle, ou l'espérance de vie en Chine, augmentée de 36 années en un demi-siècle. Qui sont les nouveaux piliers de la puissance mondiale, suite à l'accélération de l'histoire enregistrée ces derniers mois, *«avec aux États-Unis, l'élection d'un candidat improbable, qui se révèle imprévisible ?»* Dominique Moïsi est revenu notamment sur l'importance d'une région comme le Moyen Orient et au fait que le mode arabo musulman, *«était dominé par une culture d'humiliation qui introduit en son sein des éléments de déstabilisation toujours plus grands, née du sentiment que cette partie du monde n'est plus en contrôle de son destin»*. Autre puissance se considérant humiliée, la Russie, *«mais comprendre les Russes, ne veut pas dire accepter ce qu'ils font. Il est essentiel de fixer des limites à Poutine, dans un dialogue ouvert mais ferme, il en va de notre responsabilité»*. Pour Dominique Moïsi, les récents résultats électoraux, que ce soit en France, aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne avec le Brexit, ont les mêmes origines: *«la peur, la colère et la nostalgie…»* Un tryptique de sentiments, *«qui explique le résultat des élections présidentielles en France et le fait que plus de 10 millions de nos concitoyens aient voté pour le Front National»*.


Le politologue et géopoliticien Dominique Moïsi

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

09/06 Regards croisés sur le désherbage

Vendredi 9 juin, de 14 h à 16h, au rond point à Villefargeau, *«Regards croisés sur le désherbage»*, dans le cadre des journées Innov'Action. Au programme : découverte des actualités désherbage céréales avec 3 ateliers :
- Construction d'une stratégie de gestion des adventices (agriculteur du réseau de fermes Dephy)
- Gestion des adventices en lien avec les résistances (Luc Pelce, Arvalis Institut du Végétal)
- Visite de l'essai désherbage blé de la Chambre d'agriculture

Contact : Christophe Vivier au 03 86 94 22 26 - c.vivier@yonne.chambagri.fr

Fête gastronomique sur les Quais à Auxerre

La 3e édition de la *«Fête gastronomique»* se déroulera du samedi 3 au lundi 5 juin, quai de la république, à Auxerre. Plus de 400 spécialités françaises et étrangères. Concerts gratuits, animations, Duck Race… Entrée libre et gratuite. Plus d'informations sur : www.auxerrexpo.com

«En revenant du marché» à Joigny

Musique et dégustations tous les samedis matin à Joigny, du 6 mai au 24 juin, Quai Robert, à Joigny. A 10 h : fanfare du marché, suivie à 11 h, d'une présentation d'un produit du marché, puis d'un rendez-vous dans les caves du conservatoire, pour une dégustation d'un vin bourguignon.

Rendez-vous

Fermes et Caves ouvertes ce week-end

Organisé par la FDSEA de l'Yonne, week-end «Fermes et Caves ouvertes, dimanche 4 et lundi 5 juin.

Dimanche 4 juin :
Saint-Bris le-Vineux : Philippe Sorin (Viticulteur)
12, rue de Paris, de 10 h à 18 h - Tél 03 86 53 60 76
Visite de la cave et de l'ancien relais de poste, dégustation de la production, vide-grenier au village
Branches : Joël Desmoutiers et Gérard Breton, (élevage de chèvres)
10 rue Cadoux, de 11 h à 20 h - Tél 03 86 73 78 70
Visite guidée de l'exploitation, marché du terroir, alimentation, restauration le midi (sur réservation), boudin fait sur place, crêpes, buvette…
Fleys : Nicolas et Vincent Laroche (viticulteurs)
18 route de Monts de Milieu, de 10 h à 18 h - Tél 03 42 13 56
Visite guidée, dégustation, promenades dans els vignes, exposition matériel, sculptures, animations pour enfants, restauration (vous amenez votre panier pique-nique, le vin sera fourni)
Coulanges la Vineuse :
Magali Bernard (viticultrice)
17, rue André Vildieu, de 10 h à 18 h - Tél 03 86 42 25 72
Visite de cave avec dégustation des vins en élevage, coin enfants, planches de charcuterie fromages à déguster sur place en direct de producteurs locaux…
Coulangeron : Éric Saison (éleveur de porcs Label Rouge)
4, rue des Ardilles, à Bleigny, de 15 à 19 h - Tél 03 86 47 66 38
Visite guidée de l'exploitation, dégustations, présence d'un viticulteur, dégustation de boudin fait sur place à partir de 18 h

Lundi 5 juin :
Septfonds : Romuald et Christelle Magny (Éleveurs de bovins), EARL des Bodeaux, Les Bodeaux, de 10 h à 18 h - Tél 06 81 86 97 56
Visite de l'exploitation, marché de producteurs et d'artisans locaux sur la ferme..
Plus de renseignements sur Facebook : FDSEA de l'Yonne et au 03 86 49 48 10



▸ Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Phyto-aromathérapie pour les équidés (initiation). Le 14 juin à Auxerre. Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Bâtir mon projet d'installation. Les 16 et 20 juin à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Extraits de plantes : de la théorie à la pratique. Le 14 juin à Jully. Contact : Lise Gauthier, 03 86 64 45 65

Bien être en élevage de volailles de chair. Courant novembre. Contact : Ophélie Payardelle, 03 86 94 82 93

Assemblée générale de la FRGEDA

La transition, mode d'emploi

À Ungersheim, village alsacien en transition depuis 15 ans, les participants à l'AG de la FRGEDA de Franche-Comté ont pu découvrir concrètement cette démarche, dont le volet énergétique n'est qu'une facette.



Les échanges avec M. Mensch, le maire d'Ungersheim, ont été très riches.

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, la FRGEDA de Franche-Comté a organisé la visite du village d'Ungersheim. Vingt-deux personnes, dont 16 adhérents de groupes franc-comtois mais aussi deux représentants de groupes bourguignons, étaient du voyage. Ils ont pu ainsi rencontrer le maire et débattre avec lui.

Initiée par Rob Hopkins, enseignant britannique en permaculture, au début des années 2000, la démarche de transition était à l'origine centrée sur la *«descente énergétique»,* qui devait ainsi permettre de diminuer la dépendance au pétrole et de lutter contre le changement climatique. Ce mouvement s'est ensuite élargi à tous les moyens permettant de renforcer l'autonomie d'un territoire, ville ou village. Avec pour axes principaux l'énergie bien-entendu, en visant la réduction des consommations d'énergie fossile et des émissions de CO_2, mais aussi plus largement la résilience des territoires par une relocalisation de l'économie, le renforcement des liens, des solidarités et de la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire, et enfin l'acquisition des compétences nécessaires au renforcement de l'autonomie du territoire.

Du chauffage solaire à l'autonomie intellectuelle

Testé dans une petite ville britannique dès 2006, le concept a ensuite essaimé à l'international. 2 000 initiatives de transition sont aujourd'hui répertoriées dans 20 pays, dont 150 en France. À Ungersheim, village de 2 400 habitants, la démarche s'est engagée depuis une quinzaine d'années, et a débuté lors de la mise en place d'un chauffage solaire pour la piscine municipale et le groupe scolaire, en remplacement du chauffage électrique. Ce premier pas vers l'autonomie énergétique ayant également permis de faire des économies, cela a encouragé l'équipe municipale à poursuivre et à élargir ses efforts, avec pour slogan «*c'est en marchant que l'on trouve le chemin*».

Cette initiative communale a été formalisée autour de trois axes : l'autonomie intellectuelle, l'autonomie alimentaire et l'autonomie énergétique, et déclinée en 21 actions visant à atteindre ces objectifs.

Pas d'augmentation d'impôts

Concernant l'autonomie énergétique, suite à la toiture solaire visant à chauffer l'eau de la piscine, la municipalité a mis en place sur son territoire une chaufferie bois, alimentant sept bâtiments communaux par un réseau de chaleur. En partenariat avec la commune limitrophe de Feldkirch, Ungersheim a lancé une consultation d'entreprises dont la société Hélios développement a été retenue pour développer la plus grande centrale photovoltaïque sur toiture d'Alsace. Ce projet valorise un ancien terrain de stockage des résidus de l'extraction minière, apporte une plus-value sur la location du site et 3,5% du CA aux communes tout en accueillant sous ses bâtiments des pépinières d'entreprises et des artisans, développant une cinquantaine d'emplois

Parmi les autres actions, un écohameau «*zéro carbone*» est en phase de finalisation, des économies sont réalisées sur l'éclairage public, l'entretien des espaces verts se fait sans produits phytosanitaires ni engrais chimiques, de même les produits d'entretien des bâtiments communaux sont certifiés écologiques. La commune a acquis deux chevaux comtois pour le ramassage scolaire au moyen d'une calèche. Les économies réalisées par le biais de ce volet énergétique ont permis à la commune de ne pas augmenter les impôts locaux depuis 2005, et de travailler sur d'autres axes, dont celui de l'autonomie alimentaire (lire encadré).

Pour ce qui concerne l'autonomie intellectuelle, le Maire aime à rappeler qu'il s'agit surtout de s'affranchir du modèle dominant de la consommation à outrance. La démocratie participative est un outil largement employé à Ungersheim, et permet aux habitants qui le souhaitent de s'impliquer dans des commissions thématiques, après signature d'une «*charte citoyenne*», pour soumettre leurs idées et contribuer à la concrétisation de nouveaux projets. La démarche repose aussi sur une société civile active, qui s'implique dans les réflexions, les débats, les prises de décision. Enfin, la commune a mis en place une monnaie locale, le «*radis*», en partenariat avec les commerçants et artisans de la commune et de communes voisines : choisir de dépenser localement pour développer l'économie locale. La priorité de monsieur Mensch et de l'équipe municipale porte sur ce que le maire nomme «*la technologie du changement social*» car l'autonomie intellectuelle, la capacité à choisir en conscience est la partie la plus ardue dans ce projet de transition.

Impulser la nouveauté

La démarche repose clairement sur les épaules du Maire, appuyé par une équipe d'une cinquantaine de volontaires, qui a su développer et mettre en œuvre des idées novatrices. Il estime que c'est du rôle de la collectivité d'impulser la nouveauté, puis de sensibiliser progressivement à tous les niveaux. Pour les habitants, les leviers mis en avant sont les finances et la santé. Si la démarche génère des économies ou des recettes qui peuvent être réinvesties, c'est encore mieux. Les changements doivent se faire progressivement, en douceur, en impliquant les habitants pour qu'ils adhèrent aux actions. Les villages voisins commencent à s'intéresser à cette démarche.

D'APRÈS LE COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Autonomie alimentaire «de la graine à l'assiette»

À son niveau, la municipalité a ainsi initié une filière agro-alimentaire «de la graine à l'assiette», qui s'appuie sur :
- une exploitation maraîchère bio de 7,5 ha, gérée par l'association «les jardins du trèfle rouge» (adhérent au réseau des «Jardins de Cocagne»), qui emploie une trentaine d'ouvriers-maraîchers en insertion. Elle fournit la cuisine municipale, et vend également sur les marchés et sous forme de paniers,
- une seconde exploitation maraîchère, gérée en régie communale, qui vient d'être lancée sur environ 5 ha et sur laquelle va être testée la traction animale (toujours le souhait de s'affranchir du pétrole !),
- une cuisine bio, également tenue par un organisme d'insertion, qui confectionne chaque jour 550 repas pour les écoliers d'Ungersheim et des villages voisins,
- une conserverie, déjà opérationnelle, à laquelle vont prochainement s'ajouter une légumerie (les deux seront alimentées par les exploitations maraîchères de la commune), une malterie et une micro-brasserie, ainsi qu'une unité de pressage de fruits.
Si le volet énergétique semble rentable, le volet alimentaire nécessite des aides financières et ne peuvent donc pas gérer de bénéfices. Mais le Maire de la commune considère que la rentabilité économique d'une action n'est pas forcément une question préalable. Ce qui importe c'est d'initier un mouvement, de créer du lien social, de mobiliser les citoyens comme acteurs du changement, quitte à utiliser les moyens et aides sociaux disponibles.

Un AG pour mieux se connaître et réfléchir à l'avenir

Cette AG a aussi été l'occasion de présenter Thomas Muller, récemment élu président de la FDGEDA du Doubs qui a relaté sa toute récente action agriculture sur le territoire avec la rando fermes, qui a réunit le 1er mai dernier plus de 300 participants. Elle prépare une journée départementale en septembre 2017 sur les coûts de revient sur le nouveau Ceta de Rougement.

Blandine Calandre a présenté le GDA Bourgogne-Nivernais dont elle est la présidente. Ce Ceta compte 80 adhérents en grandes cultures et polyculture-élevage dans la Nièvre. Patricia Philips qui préside le Geda des 7 vallées en Côte d'Or a expliqué que la quinzaine d'adhérents travaille sur des actions de développement personnel et de développement local.



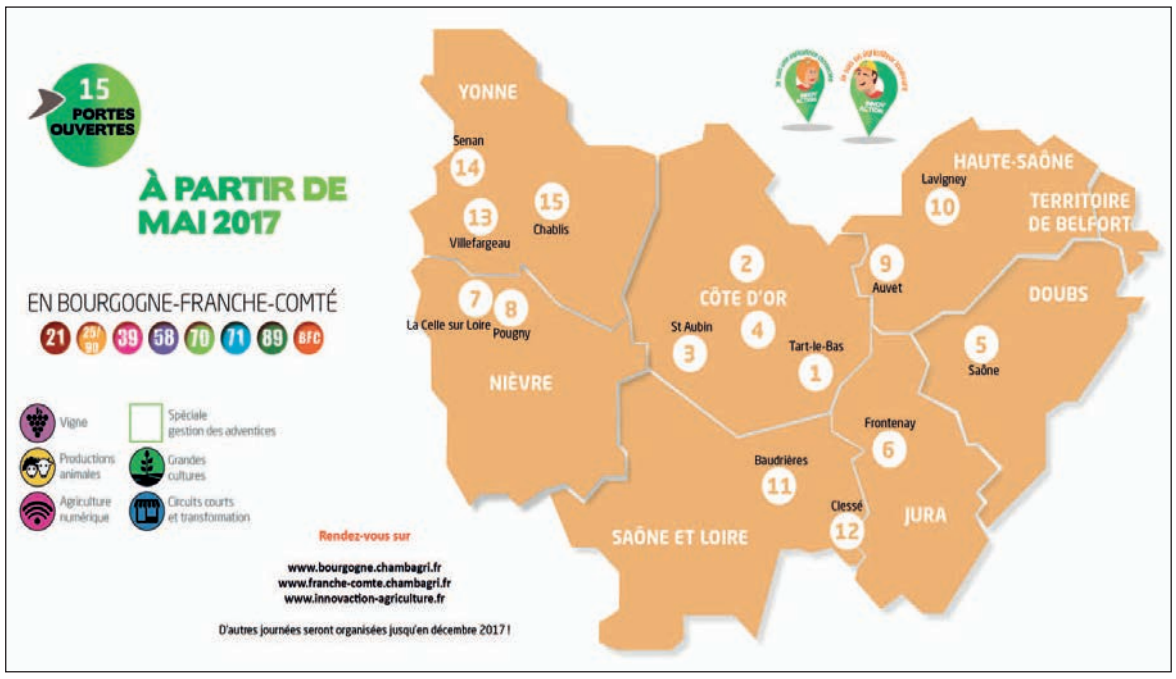
L'assemblée générale de la FRGEDA s'est tenue à Ungersheim, un village source d'inspiration pour tous ceux qui s'intéressent à la question de l'autonomie.

Hélène Liégeon, présidente de la FRGEDA a conclu l'assemblée générale en engageant les participants à rester optimistes, à niiover et à être créatif, en s'inspirant des messages humanistes de personnalités fortes comme Rob Hopkins, Pierre Rabhi ou encore Jacques Lecomte. *«Ce sont des hommes qui donnent à voir un humanisme de progrès avec l'importance de l'esprit d'équipe, de l'autonomie intellectuelle. Ces capacités sont à développer dans les groupes, notamment dans les formations»*. Elle a enfin rappelé la tenue du prochain séminaire des responsables des groupes des 23 et 24 novembre 2017 à Arc et Senans.

Innov'action

Des journées pour découvrir, échanger... innover

Les journées organisées par les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'Innov'Action pour la troisième année, représentent des occasions uniques de découverte de choix de pratiques et de systèmes innovants.



Et de trois... Les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-comté et leurs partenaires organisent la troisième édition des portes ouvertes Innov'action depuis le mois de mai et jusqu'en décembre. Les manifestations vont se succéder et permettre de rencontrer des agriculteurs engagés dans diverses démarches innovantes. Approche technique, approche systémique aussi, qui concerne l'ensemble des filières agricoles, les nouvelles technologies, les évolutions culturales, les circuits de proximité. L'occasion pour tous sur l'ensemble des départements de Bourgogne-Franche-Comté de découvrir des performances techniques, économiques, sociales et environnementales qui donnent à voir, à comprendre et à appliquer pour faire avancer l'agriculture de demain et s'adapter aux nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux.
Pour en savoir plus: www.bourgogne.chambagri.fr ou www.franche-comte.chambagri.fr

Les rendez-vous à venir en Côte d'Or, dans la Nièvre et dans l'Yonne.

Côte d'Or :
9 juin de 14h à 17h à la ferme du Lycée agricole de Dijon-Quétigny, à Tart le Bas : Nouvelles technologies : un savoir à s'approprier et à partager (Interventions - Démonstrations de matériels- Valorisation via des outils de gestion parcellaire). Contact Cathie Cusin : 03 80 68 66 62 - cathie.cusin@cote-dor.chambagri.fr et Jérémie Nobs : 03 80 68 66 79 jeremie.nobs@cote-dor.chambagri.fr.
Fin juin (lieux et horaires à préciser) : Inauguration de deux nouvelles aires de lavage collectives en viticulture. Contact : Benoist Bazerolle 03 80 68 66 67 - benoit.bazerolle@cote-dor.chambagri.fr
2ème quinzaine de juillet à Saint-Aubin : Bien choisir ses équipements pour plus de performances. Témoignages de 4 viticulteurs autour de l'effeuillage, de la pulvérisation, de l'air de lavage et de l'aménagement d'une cuverie. Contact : Pierre Petitot 03 80 68 66 68 – pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr
Fin août : Semez des prairies. Contact : Florent Gavard 06 49 81 32 38

Nièvre :
13 juin à Pougny chez Thierry Beauvais : Des clés pour gérer la fertilité des sols et la fertilisation en semis direct sous couvert. Conférence, témoignage, ateliers et visites de parcelles. Contact : Michaël Géloen 06 72 20 37 08 michael.geloen@nievre.chambagri.fr

Yonne :
20 juin à Senan : Les opportunités pour diversifier mon assolemet : betterave, chanvre, lentille... Zoom sur les nouvelles cultures de betterave, chanvre et lentilles. Stratégie technique, témoignage, visites de parcelles. Contact : Léa Piétri 03 86 94 28 45 l.pietri@yonne.chambagri.fr
De juin à fin juillet dans le chablisien : L'entretien des sols en viticulture, le choix des vignerons. Dates à préciser. Pour en savoir plus sur les date : g.morvan@yonne.chambagri.fr contact : guillaume Morvan 03 86 94 28 90 g.morvan@yonne.chambagri.fr

Ailleurs en Bourgogne-Franche-comté
Doubs et Territoire de Belfort :
9 juin à Saône, Gaec de la Vie de fer : Quelles alternatives au désherbage chimique. Contact : Didier Tourenne 03 81 65 52 93 dtourenne@agridoubs.com

Jura :
28 juin à Frontenay, Earl Saint Lamain Légumes : Lutte contre ravageurs et insectes en cultures maraîchères bio. Contact : Fédéric Demarest 03 84 35 14 52 frederic.demarest@jura.chambagri.fr
Haute-Saône :
25 juin Sur les pistes du printemps bio à Lavigney-Cornot-Gourgeon. Témoignages d'agriculteurs en élevages caprins, ovins, bovins lait, maraîchage, production de bière bio et paysan boulanger. Contact : Michaël Grevillot 03 84 77 14 64 mickael.grevillot@haute-saone.chambagri.fr
Saône et Loire :
Le 29 juin à Clessé : Le déherbage roule des mécaniques. Contact : Guillaume Paire 03 85 29 56 59 gpaire@sl.chambagri.fr

Remplacement

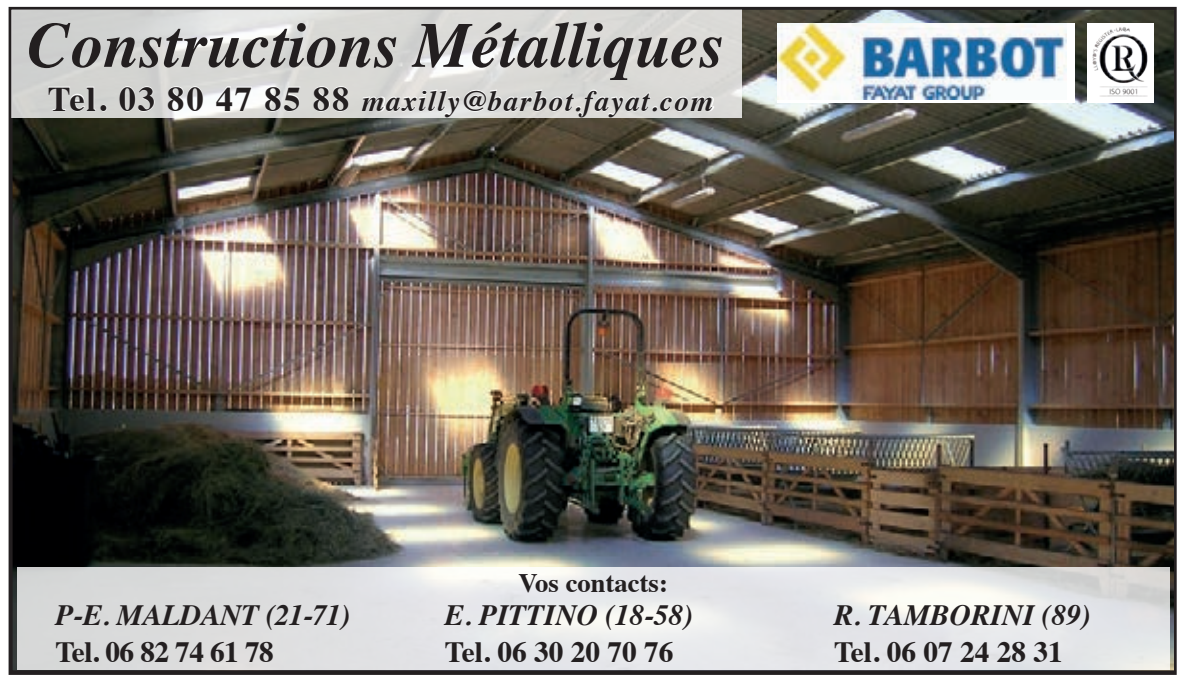
Fusion des Services de remplacement Bourgogne et Franche-Comté

Le mardi 23 mai dernier, s'est déroulé la fusion entre les services de remplacement de Bourgogne et ceux de Franche-Comté.

Suite à la loi NOTre, les services de remplacement ont eux aussi mis en place les démarches de fusion.
Et c'est au cours des assemblées générales des associations, que le traité de fusion a été validé et signé par les deux présidents, Laurent Ducray, président du service de remplacement Franche-Comté et Olivier Gallien, président du service de remplacement Bourgogne et Bourgogne-Franche-Comté.
La nouvelle association est donc en place avec de nombreux projets pour ce nouveau territoire de régional.
Pour rappel, le remplacement permet aux agriculteurs(-trices) de pouvoir vivre comme les autres catégories socio-professionnelles, sans que cela remette en cause la pérennité de leur outil de travail. Il est un facteur essentiel pour la qualité et les conditions de vie des agriculteurs(-trices). Alors pourquoi s'en priver ?
Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.service-deremplacement.fr ou sur la page facebook Service de remplacement Bourgogne Franche-Comté.
Noémie Perrigot, animatrice SR BFC.


La fusion des services de remplacement a été validée le 23 mai dernier.





Négociants en bestiaux

À l'échelle de la Bourgogne

Les syndicats des commerçants en bestiaux de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or ont donné naissance au Syndicat des commerçants en bestiaux de Bourgogne (71, 21, 89). À l'occasion de leur assemblée générale constitutive, les négociants bourguignons ont réaffirmé leurs positions sur le sanitaire et l'export.

Le Syndicat des commerçants en bestiaux de Saône-et-Loire est devenu le Syndicat des commerçants en bestiaux de Bourgogne en intégrant les commerçants de Côte-d'Or et de l'Yonne. Le Syndicat de Côte-d'Or avait en effet décidé de se dissoudre pour adhérer à la structure saône-et-loirienne, laquelle prenait ainsi un statut pluri-départemental. Réunis en assemblée générale à Moroges, les adhérents ont procédé à la modification des statuts et au changement de nom. Les élections internes ont porté Paul Pacaud –jusqu'alors président départemental– à la présidence du nouveau Syndicat des commerçants en bestiaux de Bourgogne.

Représentativité indispensable

La nouvelle structure compte une vingtaine d'adhérents professionnels du bétail avec, parmi eux, les principales entreprises qui interviennent en Saône-et-Loire et dans les départements limitrophes. Le négoce privé représente environ 60 % du commerce d'animaux en France et la Bourgogne compte encore environ soixante-dix entreprises sur son sol. Pour la Fédération française du commerce de bestiaux (FFCB), l'objectif est de faire adhérer 50 % des négociants aux syndicats de commerçants. *«Le travail national pour défendre les intérêts du commerce privé profite à tous, adhérents ou non»*, faisait valoir le directeur de la FFCB, Sylvain Bleubar, lors de son intervention à Moroges. La structuration syndicale est indispensable pour assurer la représentativité auprès des instances nationales et entretenir la convention entre la FFCB et Elvéa France (éleveurs et acheteurs associés).

Outre Sylvain Bleubar, étaient présents aussi Fabien Cassard, président des commerçants de Franche-Comté, Pascal Fournier, jusqu'alors président des commerçants de Côte-d'Or, Robert Corneloup, président de la Fédération Bourgogne des commerçants en bestiaux, Jean-Michel Morel, président d'Elvéa 71-58 ou encore Michel Duprés, responsable du service Élevage à la chambre d'agriculture.

FCO et IBR : des souhaits

Outre l'évolution statutaire énoncée plus haut, les commerçants ont abordé lors de leur assemblée générale les sujets de préoccupation du moment en lien avec les marchés de la viande. Concernant la FCO, les commerçants se sont dits favorables à *«une vaccination générale pour que la maladie soit éradiquée au plus vite»*, rapporte Paul Pacaud. Pour l'IBR, le Syndicat des commerçants en bestiaux est *«favorable à un prolongement de six mois de la dispense de prise de sang avant le départ en ferme des animaux. Le temps nécessaire pour qu'un maximum d'éleveurs puissent se faire qualifier "Indemnes d'IBR". Cela permettrait de simplifier les flux et d'éviter de nombreux problèmes de transport»*, estiment les négociants. La demande a été faite en accord avec la filière et soumise aux GDS, précise Paul Pacaud.

Privilégier le marché italien

Les commerçants en bestiaux tiennent également à défendre le marché italien qui a connu une légère reprise en 2016. *«Un marché régulier et porteur que nous devons privilégier»*, analyse le représentant des négociants qui rappelle que ce débouché représente entre 70 et 80 % de l'export. *«Après la mise aux normes des années passées et une restructuration des ateliers, les entreprises italiennes qui ont résisté font de gros volumes et ne peuvent que progresser»*, estime Paul Pacaud. *«Nous devons continuer à leur réserver nos animaux maigres : les broutards de 300 à 470 kg vif. Ils sont demandeurs»*, argumente le président qui redoute une tentation de développer l'engraissement de broutards en France. Une production qu'il juge *«peu rentable ici»*, du fait d'une consommation de viande de jeunes bovins assez marginale en France. Les commerçants craignent également une désorganisation de la filière avec une perte de parts de marché en Italie doublée d'un risque de perturber le marché de la viande de vaches en France, analyse toujours Paul Pacaud.

MARC LABILLE



Paul Pacaud préside le nouveau syndicat des commerçants en bestiaux de Bourgogne.

Italie - Vers une filière broutards vaccinés

Sur le marché italien, du fait d'une probable remise en cause de l'usage des antibiotiques, la demande italienne pourrait s'orienter vers des animaux vaccinés contre les maladies respiratoires, expliquait le président d'Elvéa 71-58, Jean-Michel Morel. C'est pour cette raison, qu'Elvéa France planche actuellement sur un protocole de vaccination répondant à de nouvelles exigences de la clientèle italienne, informait ce dernier.

Passeports- La dématérialisation se profile…

Intervenant devant les commerçants en bestiaux du syndicat de Bourgogne, Michel Duprés, responsable EDE à la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, évoquait la future dématérialisation des documents d'identification des animaux. *«Il a notamment expliqué que l'actuel passeport existera désormais sous forme virtuelle et que l'électronisation des boucles est en ce sens indispensable»*, rapporte Paul Pacaud. Cette perspective soulève la question délicate du financement de ce nouveau mode d'identification électronique. «*La filière n'est pas trop favorable à le financer seule elle-même et elle s'interroge sur les possibles risques vis-à-vis d'attaques informatiques»,* rapporte le président des commerçants en bestiaux.

Installation

Une avance de trésorerie remboursable pour les plus de 40 ans

Le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté propose de nouveau cette année une aide à la trésorerie remboursable destinée aux nouveaux installés hors cadre familiaux de plus de quarante ans. Echanges avec Marie-Christine, installée en Haute-Saône, qui a demandé l'aide.

En 2016, Marie-Christine Dorin s'est installée à l'âge de 46 ans, éleveuse de bovins de race vosgienne et limousine, rejoignant ainsi son compagnon sur son exploitation à Plancher-Bas et permettant la création du Gaec de la Ferme des Champs Durand. Elle est passionnée par la race Vosgienne qui *«est une race mixte d'assez petit gabarit. Ce sont des vaches curieuses au caractère agréable»*. Marie-Christine a suivi un BPREA à l'EPL de Montmorot dans le Jura. L'exploitation, dans une démarche d'agriculture raisonnée, compte aujourd'hui une vingtaine de vaches limousines ainsi que vingt vaches de race vosgienne permettant la production de munster et de tome et de veaux de lait, valorisés en circuits-courts.

L'une des particularités du Gaec réside dans la mise en place d'une pépinière de génisses de race vosgienne. Les deux associés ont de nombreux projets pour le développement de leur exploitation : rénovation d'un local pour en faire le point de vente à la ferme, mise en place d'un atelier porcin pour la valorisation du petit lait et vente de viande de vosgiennes en caissette.Marie-Christine est très impliquée au sein du Syndicat de la race Vosgienne qui œuvre pour le maintien et la valorisation de la race. Elle est également présidente de l'association Saveurs des Vosges comtoises orientée vers la valorisation des produits du terroir, avec pour objectif la création d'un magasin de producteurs et d'un atelier de transformation.

L'avance de trésorerie remboursable

Lorsque Marie-Christine a quitté son emploi pour des raisons de santé en 2013, elle a décidé de s'installer en agriculture. Elle est alors allée à Pôle Emploi qui l'a tout de suite redirigée vers le Point Accueil Installation. Elle a été informée qu'elle était éligible à l'avance de trésorerie pour les plus de 40 ans mise en place par le Conseil régional et a donc décidé de constituer un dossier de demande de 20 000 € avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône. Cette aide lui permet de financer la mise en place de la fromagerie, du point de vente à la ferme et l'achat du cheptel de vosgiennes. «*Je suis très satisfaite de l'accompagnement dont j'ai pu bénéficier à la Chambre d'agriculture, aussi bien pour la demande d'avance de trésorerie que pour les démarches à l'installation*» confie Marie-christine.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOLÈNE JOUY – JEUNES AGRICULTEURS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

En savoir plus sur la Ferme des Champs Durand : Facebook : La Ferme des Champs Durand

L'avance de trésorerie remboursable pour les plus de 40 ans

Conditions d'éligibilité :
- Être installé depuis moins de 3 ans à la date de l'ouverture de l'appel à projet
- Être âgé d'au moins 40 ans lors de l'installation
- Être installé individuellement ou être installé sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent, du conjoint ou d'un parent du conjoint jusqu'au 3eme degré

Montant de l'avance de trésorerie : entre 2000 et 20 000 € selon le projet

Modalité de remboursement :
- Trimestrialités constantes
- Différé de 3 mois après la date de déblocage
- Durées de remboursement variables selon le niveau de l'avance remboursable

Date limite de dépot des demandes : 29 septembre 2017

Contacts et réception des dossiers de demande :
Côte d'Or : Corine Garnier-Penning - 03 80 68 66 55
Doubs-Territoire de Belfort : Émeline Gambart— 03 81 65 52 51
Haute-Saône : Laetitia Fayard - 03 84 77 14 22/20
Jura : Point Accueil Installation - 03 84 35 03 75
Yonne : Cédric Barrallon - 03 86 94 21 92
Nièvre : Point Accueil Installation - 03 86 93 40 38
Saône et Loire : CFE - 03 85 29 55 25

Innov'Action

Maîtriser ses adventices: un défi à relever !

Face aux problèmes croissants de gestion des adventices, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise le vendredi 9 juin prochain à Villefargeau une porte ouverte Innov'Action du «désherbage». À cette occasion, vous pourrez discuter avec d'autres agriculteurs sur les solutions mobilisées, recueillir l'avis des instituts techniques et voir au champ, les résultats d'un essai désherbage.

La rotation Colza - Blé - Orge d'hiver, bien adaptée aux sols icaunais et aux demandes du marché, a connu ses heures de gloire jusqu'au début des années 2000. Depuis, force est de constater, que l'érosion des rendements et les difficultés à maîtriser certains bio-agresseurs, ont provoqué une diminution de la rentabilité de ces systèmes. Parmi les difficultés rencontrées, la gestion des adventices est souvent un problème récurrent : les adventices, dont les cycles correspondent aux cultures d'hiver (vulpins, ray-grass, gaillet, coquelicot, bleuet…) se trouvent favorisées d'autant que les cas de résistances aux herbicides foliaires sont très fréquents dans notre département.

Face à ce constat, les réactions des agriculteurs sont diverses : si certains veulent continuer sur la même rotation, d'autres n'hésitent pas à introduire de nouvelles cultures pour diversifier les dates de semis. L'introduction de cultures de printemps est certainement le moyen le plus efficace pour maîtriser les adventices à levée automnale. Si cette modification forte du système de culture présente des avantages agronomiques indéniables, elle s'accompagne de risque et de difficultés.

Des rendements plus aléatoires des cultures de printemps conduisent souvent à une marge brute plus faible mais cette diminution de marge est souvent compensée par les économies d'intrants ou les gains de rendement réalisés sur les autres cultures de la rotation. La diversité des cultures entraîne également d'autres modifications au niveau des exploitations : étalement des travaux, nécessité de disposer de matériel et de connaissances techniques spécifiques pour certaines cultures. Tous ces changements sont vécus comme une source de motivation et d'intérêt pour le métier.

«La nature a horreur du vide…»

Pour ceux qui poursuivent la rotation traditionnelle, les modifications apportées aux itinéraires sont souvent liées au travail du sol. Si certains ont recours au labour qui permet d'enfouir les graines d'adventices, d'autres optent pour le non travail total du sol afin de limiter la possibilité de germination des adventices. Enfin, certains optent pour un travail du sol superficiel mais fréquent afin de faire diminuer le stock de graines d'adventices. La réussite des implantations des cultures est également un facteur indispensable pour maîtriser les adventices. Comme dit le proverbe : *«la nature a horreur du vide»* ainsi l'absence de culture ou une densité trop faible, va laisser plus de place pour les adventices.

Quelles que soient les stratégies retenues, elles doivent être raisonnées à l'échelle de la rotation. En effet, un échec de désherbage aura des conséquences durant plusieurs années et inversement, la maîtrise des adventices dans une culture doit s'anticiper plusieurs mois voire plusieurs années avant son implantation.

La porte ouverte Innov'Action du 9 juin vous aidera à réfléchir votre stratégie de gestion des adventices. Pour cela nous vous donnons rendez-vous de 14h à 16h au rond point de Villefargeau. Vous pourrez :

- Echanger avec un agriculteur du réseau de ferme Dephy de l'Yonne sur la construction de sa stratégie de gestion des adventices ;
- Prendre du recul sur les mécanismes de résistance des adventices aux herbicides et sa prévention avec Luc Pelce, Arvalis Institut du Végétal ;
- Visiter l'essai désherbage blé de la Chambre d'agriculture pour visualiser du premier coup d'œil programmes de désherbage efficaces.

Alors n'hésitez pas, venez échanger vos idées le 9 juin prochain à Villefageau !

Retrouvez également toutes nos portes ouvertes Innov'Action sur notre site internet : http://www.yonne.chambagri.fr/innovaction-jae.html

Contact : Christophe Vivier, responsable des actions grandes cultures
06 32 54 30 76
c.vivier@yonne.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89



Les essais désherbage sont souvent spectaculaires, ils permettent de mesurer de façon très visuelle, l'efficacité des herbicides ! Celui de Villefargeau en sols argileux est très instructif.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ COOPÉRER !

LIBERTÉ comme liberté d'entreprendre
ÉGALITÉ comme 1 Homme = 1 voix
COOPÉRER comme travailler ensemble

Connaissez-vous les coopératives agricoles ?

Nous sommes des agriculteurs réunis en entreprises.
- Les coopératives agricoles sont la propriété collective des agriculteurs et gouvernées par eux, implantées près de chez vous, dans tous les territoires ruraux.
- Les coopératives agricoles développent des filières alimentaires et non alimentaires en fixant durablement valeur ajoutée et emplois. Elles font aussi rayonner dans le monde entier le savoir-faire français avec leurs produits.

Nous cultivons le goût d'entreprendre, de l'innovation et de l'investissement.
Les coopératives agricoles portent une réelle ambition pour l'agriculture française :
- celle du revenu des agriculteurs et de la fierté retrouvée de leur métier,
- celle de la vitalité économique et sociale locale et de la modernité de la ruralité.

Nos 2 600 entreprises, non délocalisables, portent un projet humain, pour le long terme.
Les coopératives agricoles rassemblent 3 agriculteurs sur 4, fonctionnent démocratiquement, représentent une marque alimentaire sur 3 et emploient 165 000 salariés.

3ème Semaine de la COOPÉRATION AGRICOLE du 2 au 11 juin 2017

La coopération agricole | @lacoopagricole | lacooperationagricole

Découvrez nos « combats coopératifs » sur www.lacooperationagricole.coop

la coopération agricole
produisons l'avenir

Insign pour Coop de France - SIRET 524 347 945 00049 : RCSLYON - SIREN : 784 179 665

Compétitivité

Coûts de production et place du pâturage chez nos compétiteurs

Une étude s'est penchée sur les systèmes étrangers de manière à en tirer des enseignements pour les exploitations bovines laitières françaises.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES EN NOUVELLE-ZÉLANDE, DANS LES ETATS DE CALIFORNIE ET DE NEW-YORK ET DANS QUELQUES PAYS OU RÉGIONS DE L'UE (2012)

	Californie	État de New-York	Nouvelle-Zélande	Bretagne + Pays de la Loire	Allemagne du Nord	Irlande	Pays-Bas	Danemark
Nombre de vaches par exploitation	1 355	609	397	50	85	66	84	152
Lait produit par travailleur UTA (litres)	1 227 000	503 000	577 000	206 000	356 000	226 000	386 000	513 000
Main-d'œuvre salariée (% du total)	95	81 %	> 62 %	5 %	25 %	15 %	9 %	52 %

Sources : AFPF 2017 d'après DairyNZ Economic Survey 2012-13 ; Dairy Farm management – Business Summery New York State 2012 ; Dairy Marketing california Cost of production 2012 annual summery ; DG Agri RICA UE 2012 ; traitement des auteurs ; exploitations laitières spécialisées pour l'UE : lait/produit hors aides > 70 % et moins de 5 vaches allaitantes et moins de 0,2 gros bovins mâles engraissés par vache et < 25 veaux de boucherie.

En 15 ans, les échanges mondiaux de lait ont été multipliés par 2,6. La Nouvelle-Zélande, l'Union européenne et les États-Unis contribuent fortement à ce marché avec plus de 70 % des échanges mondiaux de lait en 2015. En Nouvelle-Zélande, les volumes exportés ont doublé en 10 ans. En Union européenne, les trajectoires sont variées selon les pays. *«Certains ont une stratégie très offensive comme l'Irlande, les Pays-Bas, le Danemark, la Pologne avec une croissance très rapide des volumes exportés alors qu'en ce qui concerne la France, les évolutions de volumes sont nettement plus modestes. La question de la compétitivité de la France est ainsi au coeur des débats. On définit ici la compétitivité comme étant la capacité à conquérir/conserver des parts de marché que ce soit sous l'angle de la compétitivité «prix»(réduction des coûts) ou de la compétitivité «hors prix»(augmentation de la valeur)»*, notent les auteurs de l'étude.

Les exportations françaises se caractérisent par une forte proportion de fromages qui représentent 31 % des volumes de lait et 43 % de la valeur des exports.

Hausse des coûts de production

Dans les principaux pays laitiers, une hausse des coûts de production est constatée depuis 2004. *«Cette augmentation s'explique en partie par l'évolution du montant des charges mais aussi par des ruptures dans la conduite et la gestion des exploitations. L'accroissement de la taille des exploitations est à l'origine de ces ruptures (type d'alimentation, disponibilité du foncier, capitaux nécessaires, travail...)»* Les exploitations françaises se distinguent par une part de main-d'oeuvre salariée faible, entraînant une différence fondamentale: en France, le travail est analysé comme un facteur à rémunérer, dans les élevages avec beaucoup de main-d'oeuvre salariée, le travail est analysé comme un poste de charges.

Les systèmes d'alimentation sont variables selon les pays. En Nouvelle-Zélande comme en Irlande, le pâturage est prédominant. Aux États-Unis et en Allemagne, il est négligeable. Même si la nature de la ration a un impact sur les coûts de production, le système d'alimentation n'explique pas à lui seul les écarts de compétitivité.

«Les coûts de production sont également à mettre en relation avec la valorisation des produits pour pouvoir calculer la rémunération du travail. En 2015, les écarts de rémunération sont importants. Les rémunérations varient de 10 à 150 EUR/ 1000 litres avec par exemple 134 EUR/ 1000 litres pour l'Irlande, contre 15 EUR / 1000 litres pour le Danemark avec des volumes de lait livrés par unité de main-d'œuvre trois fois plus élevés».

L'herbe, une opportunité

«Les systèmes fourragers français sont diversifiés et la part d'herbe dans la surface est significative. C'est une opportunité pour réduire les coûts et différencier les produits laitiers. La filière laitière peut et doit valoriser cet atout. Le pâturage est possible dans les exploitations de grandes dimensions. Dans ce cas, la première richesse d'une exploitation laitière est son parcellaire». Avec l'augmentation des coûts de production en lien avec l'évolution des prix des intrants et le développement des exploitations, *«il convient de faire mieux avant de faire plus»*. Dans le cas d'un agrandissement, pour être rémunérateurs, les projets doivent venir consolider la situation financière. *«Le pilotage et la gestion de l'exploitation représentent des facteurs déterminants. Il est nécessaire d'examiner tous les postes de charges et de produits pour progresser»*.

Cyrielle Delisle

Source : Journées AFPF 2017 - *«Le pâturage au coeur des systèmes d'élevage de demain»*.



Chronique ovine

Des brebis sur une exploitation de grandes cultures: un atout pour le revenu

Dans un contexte de cours de céréales particulièrement variable, la production ovine peut donner un équilibre économique et agronomique aux exploitations de grandes cultures. Les brebis valorisent parfaitement bien toutes les surfaces à contraintes environnementales : Cipan (Cultures Intermédiaires Piège A Nitrates), surfaces à intérêt agronomique. D'autre part, les ovins utilisent les produits de l'exploitation (paille, céréales) ainsi qu'un large panel de coproduits. D'autre part, les aspects agronomiques sont un atout majeur de cette mixité ovins-céréales. Grâce à l'introduction des prairies dans la rotation, et en particulier de luzerne, les quantités de produits phytosanitaires peuvent être diminuées (Ecophyto®).

Une mixité gagnante

Des économies de phosphore et de potasse sont réalisées grâce au fumier et les déjections liées au pâturage couvrent une partie des besoins du sol. Les ovins contribuent ainsi au maintien ou à l'augmentation de la matière organique et ainsi du stockage du carbone.

En France, une brebis sur cinq se situe en zone de grandes cultures ou de polyculture élevage. Les données du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage montrent que les performances techniques et économiques des élevages ovins en zones de grandes cultures et de polycultures élevage sont comparables à celles des exploitations spécialisées des zones les plus intensives. Enfin, en planifiant la conduite du troupeau, le travail d'élevage s'intercale très bien avec celui des travaux des champs. Pour en savoir plus, une vidéo *«élever et vivre des brebis sur une exploitation céréalière»* et une fiche technique *«Des brebis sur votre exploitation de grandes cultures : un atout pour votre revenu»* sont disponibles sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage – Ciirpo)

Inauguration du bâtiment CMAC à Cercy la Tour

Nouvelle offre de proximité et ambitions affichées



Bonne fréquentation pour cette journée inaugurale

Besoin d'entreprendre. C'est ainsi que Jérôme Guillaumot et son épouse Mallory résument leur investissement dans la société créée en 2014 et le nouveau bâtiment qu'ils viennent d'inaugurer le 12 mai dernier à Cercy la Tour (58). Près de 200 agriculteurs sont venus découvrir un magasin libre-service de 400 m² et un atelier de 800 m², offrant ainsi une nouvelle offre de proximité sur le sud nivernais. Dans une ambiance simple et détendue, les visiteurs ont parcouru les allées du magasin proposant toutes les fournitures nécessaires à une exploitation : batteries, lubrifiants, pièces d'usure, équipement pour l'élevage…et tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses… Car l'activité de CMAC repose sur deux piliers : la machine agricole et l'espace vert. Originaire du secteur et technicien en machines agricoles de formation, Jérôme Guillaumot a démarré son entreprise, en tant qu'agent John Deere. Mais, chez le jeune couple, le besoin d'indépendance est fort et en janvier 2016, Jérôme et Mallory Guillaumot deviennent partenaires de Luzy Motoculture et commercialisent la gamme Kubota sur un secteur centre sud Nièvre. La gamme du constructeur japonais était donc largement exposée lors de cette journée inaugurale. Pascal Carnot de Luzy Motoculture a bien



Les 400m² de libre-service proposent tout l'équipement nécessaire aux exploitations.

évidemment largement contribué à cette présentation. Les tracteurs des séries M jusqu'à 171 cv, MGX III jusqu'à 130 cv, les gammes fenaison, sol, semis et fertilisation ont suscité beaucoup d'intérêt chez les visiteurs. CMAC commercialise également les bétaillères Cosnet, les tubulaires CK, les chargeurs Manip et la contention et matériel d'élevage Pasdeloup.

Un bâtiment pratiquement en auto-construction.

Le terrassement du bâtiment a démarré en août 2015 sur un terrain de 10000 m², sur la route de Decize, face aux transports Cassier. La charpente était montée fin 2015. Pour réduire les coûts au maximum et pouvoir proposer aux agriculteurs et collaborateurs de l'entreprise, une surface magasin et atelier dignes de ce nom, le couple Guillaumot, aidés de leur famille et amis, ont réalisé le maximum des travaux par eux-mêmes sacrifiant des soirées et de nombreux week-end. Un an et demi plus tard, les propriétaires des lieux peuvent être satisfaits du travail accompli. Avec cet *«outil de travail»* flambant neuf, Jérôme et Mallory Guillaumot et leurs collaborateurs peuvent raisonnablement afficher leurs ambitions de développement *«tout en gardant les pieds sur terre»* précisent-ils.

Fidèle à la volonté de conserver un équilibre entre les activités agricoles et espaces verts, le lendemain, les particuliers de la région étaient à leur tour invités à découvrir la structure et la gamme distribuées. CMAC commercialise les marques Husqvarna, Jonsered, Oléo Mac ainsi que les micro-tracteurs jusqu'à 50 cv Kioti.

Le succès de cette inauguration est donc un signe encourageant pour l'équipe CMAC, composée de trois techniciens polyvalents, un magasinier, un administratif, Jérôme Guillaumot assurant la vente. À noter que le jeune patron recherche un chef d'atelier confirmé, afin de renforcer son atelier.



Jérôme et Mallory Guillaumot, un fort besoin d'entreprendre

Tombola Terres de Bourgogne :

M. Nicolas Bonnet, éleveur à Remilly, remporte le panier de produits du terroir, mis en jeu lors de la tombola organisée par votre journal, présent à Cercy la Tour.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
• Barrières d'herbage de 2 à 6 m
• Nourrisseur à veau 3 m
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - 03 80 90 66 60

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

ÉLIE RADIATEURS
FABRICATION - RÉPARATION
ÉCHANGE
VL - PL - AGRICOLE - TP
INDUSTRIEL
ZAE cap Nord - 11, Rue en Rosey - 21850 St Apollinaire
Tel. 03 80 68 80 90 - Fax 03 80 68 80 99 - elie-et-fils@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Journées commerciales du groupe Buchez à Corbigny

2017 un bon cru

C'est traditionnellement au siège de Corbigny que se terminent les journées commerciales annuelles du groupe Buchez. Avec plus de 25 représentations, Corbigny a l'assurance d'une belle fréquentation. Mais 2017, selon les organisateurs, restera un bon cru avec une affluence régulière et équilibrée sur les trois jours, du 12 au 15 mai. C'est bien le signe que ce rendez-vous fait désormais partie des temps forts d'une année agricole.

Toutes les marques distribuées par la concession étaient représentées : Fendt, Valtra, JCB, Kuhn, Lely, … soit plus de 50 matériels exposés. Comme à Autun l'an passé, Rabaud présentait une démonstration du Xylog 390, un outil combiné qui permet le sciage de buches de 20 à 50 cm de long et le fendage en 2 ou 4,… avant le chargement par le biais d'un tapis, le tout en une seule opération. Du côté de Kuhn, les visiteurs ont pu découvrir les nouvelles faucheuses à disques GMD série 1011. 5 modèles (GMD 2811, 3111, 3511, 4011 et 4411) de 2,67 à 4,35m composent cette gamme. Elles sont dotées de la suspension Lift Control et du lamier sans entretien Optidisc. Quelques évolutions sont à noter : dégagement accru en position passage d'andain (et au transport), plage de déport plus



importante (19 cm) pour s'adapter aux dimensions externes des tracteurs, attelage, bras porteur du groupe de fauche et articulations redessinées pour tenir compte de l'évolution constante des vitesses et des puissances de tracteurs utilisées.

En attendant l'arrivée sur le terrain à l'automne de la nouvelle série A, une large place était réservée aux gammes Valtra N4 (105 à 165 cv) et T4 (155 à 255 cv). Tous les modèles N4 peuvent recevoir la transmission semi-powershift cinq rapports sous charge avec la version Hitech qui s'accompagne d'un circuit hydraulique à centre ouvert de 73 ou 90 l/min. Seuls les trois plus gros modèles accèdent aux versions Active et Versu disposant de la même transmission et à la version Direct, transmission à variation continue. Les sept modèles de T4, quant à eux adoptent 4 types de finitions : HiTech, Active, Versu et Direct.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 24/05/2017	Bourg-en-Bresse 23/05/2017	St Christophe-en B. 24/05/2017	National 24/05 au 30/05/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,04 €	3,90 €
	R	3,60 €	3,65 €	3,77 €	3,58€
	O	-	3,35 €	-	3,26 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,35 €
	O	3,10 €	3,15 €	-	3,17 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,90 €
	P	2,70 €	2,75 €	-	2,66 €
Génisses VML	U	3,83 €	4,30 €	4,27 €	4,22 €
	R	3,45 €	3,75 €	3,89 €	3,68€
	O	-	3,15 €	-	3,20 €
Taureaux VML	UR0	-	2,60 €	2,90 €	2,75 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 23/05/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,07	-	
250-300 kg	-	3,04	2,88	
300-350 kg	-	2,92	2,76	
350-400 kg	-	2,87	-	
400-450 kg	-	2,97	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 12-18 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	2,89	2,72	
350-400 kg	-	2,82	2,70	
400-450 kg	-	2,87	-	
450-500 kg	-	2,74	-	
500-600 kg	-	2,52	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	2,73	2,46	
350-400 kg	-	2,66	2,37	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,24	-	
Taureaux	**E**	**U**	**R**	
+500 kg	-	1,66	-	
Vaches	**E**	**U**	**R**	**O**
- 5 ans	-	2,11	1,92	-
5 -10 ans	-	2,15	1,88	-
+10 ans		2,00	1,79	1,57
Génisses	**E**	**U**	**R**	
24-36 mois	2,61	2,23	1,96	

Bovins : 898
94% de vendus

Broutards : Les sujets d'automne sont très recherchés et s'échangent rapidement à des tarifs en progression.

Taurillons : le marché reste actif avec des débouchés dans toutes les catégories. La marchandise commune ou inférieure trouve preneur à des cours reconduits, tandis que les lots corrects ou supérieurs se négocient pour l'Italie à des cours qui continuent de progresser. L'offre ne couvre pas la demande

Laitonnes - Génisses 18 mois : Cours reconduits avec une demande toujours soutenue dans les bons lots et des besoins plus mesurés dans les médiocres typées espagnoles.

Vaches - Génisses 30 mois : L'équilibre offre/demande permet aux tarifs de se stabiliser. Dommage que les tarifs "entrée abattoir" n'évoluent pas pour les bêtes grasses.
Taureaux : Peu de changement de tarifs, mais les besoins existent.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 29/05/2017

Bovins (225)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 288 kg	450 - 730	2,09 - 3,03
330 à 417 kg	800 - 1110	2,40 - 2,60
Taurillons d'herbe		
328 à 383 kg	760 - 1100	2,32 - 2,87
430 à 500 kg	960 - 1290	2,06 - 2,85
540 kg	1330 - 1380	2,47 - 2,53
Laitonnes		
250 à 330 kg	620 - 900	2,50 - 2,71
Taureaux		
658 à 1012 kg	980 -1600	1,50 - 1,75
Génisses		
345 à 400 kg (16-24mois)	930 -1000	2,02 - 2,26
446 à 665 kg (24-36 mois)	1150 -1410	2,02 - 2,11
-Vaches		
Vaches légères	880 - 1120	
Vaches entre deux	1120 - 1300	
Vaches lourdes	1350 - 1500	

Les taurillons d'herbe sont de bonne qualité entraînant une vente rapide à de tarifs corrects. Cours stables en broutards. Aucun invendu. La demande en femelles demeure axée sur les bêtes lourdes et herbées. Cours fermes en taureaux. Vente plus lente en vaches moyennes.
Bovin gras : 2
Vaches de viande : 3,39€ le kg de viande.
Divers : 1 génisse formée de 2014 de 722 kg vendue 2560€ soit 3,55€/kg vif. 1 génisse formée de 2014 pesant de 640 kg vendu 2310 € soit 3,61 kg vif.

Prochain marché en raison du lundi 5 juin férié, le marché bovins aura lieu le mardi 6 juin, réception à partir de 10h et vente à 13h. Pas de marché ovins le 6 juin.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 30/05/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : Les cours sont difficilement reconduits et la vente est plus calme.

Tendances SEM. 21/2017

Bovins de boucherie

L'approvisionnement des abattoirs est irrégulier, après le long week-end de l'Ascension ou de nombreuses entreprises ont profité de ce grand pont. Les éleveurs ont de leur côté profité des bonnes conditions climatiques pour les travaux de fenaison. Les marchés sont modestement approvisionnés ce qui entraine un commerce un peu plus facile que ces dernières semaines. Les échanges sont un peu plus réguliers dans les Charolaises viandées ou de qualité bouchère, avec des besoins un peu plus réguliers pour la Côte d'Azur. Les animaux d'herbages ont la préférence des acheteurs pour leur qualité d'engraissement au détriment des animaux d'écuries. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, la pression se détend légèrement avec des tarifs qui s'harmonisent sur l'ensemble du territoire. Cet équilibre réduit l'intérêt de faire voyager les animaux face aux coûts de transports. La production locale est donc préférée. En laitières, même si l'offre se tasse légèrement, les volumes se montrent suffisants pour que les abatteurs maintiennent leurs prix dans les vaches Holsteins ou Montbéliardes. En jeunes bovins, toujours pas de mouvement sur un marché du jeune bovin qui est de moins en moins soumis à la concurrence.

Broutards

L'animation commerciale est nettement favorisée par des sorties peu abondantes. Les éleveurs sont dans les foins, et la profusion de nourriture ne les incite pas à vendre surtout que les tarifs actuels ne fléchissent pas. Les bons mâles Charolais restent à des tarifs assez confortables avec une demande suivie dans les lourds herbés vers l'Italie. Le placement se montre également plus régulier dans la marchandise plus légère pour l'Espagne. Les fins de lots de stabulation et les broutards âgés sont plus difficiles à placer. Dans les femelles, la vente est normale dans les bonnes laitonnes Charolaises herbées exportables sur l'Italie. Les échanges restent calmes pour des tarifs peu élevés dans les femelles communes destinées au marché espagnol.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités saisonnières sont mesurées, et juste suffisantes pour les besoins exprimés. Le commerce est fluide avec une bonne tenue des prix dans les bons veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards. La vente est également plus régulière dans les croisés laitiers convenables. Les tarifs se tiennent dans les Charolais ou les bons croisés frais et viandés. ■ **Laurent Chupin**

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 22/05 au 28/05/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,87 €	-
350 kg	-	2,76 €	-
400 kg	-	2,66 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,53 €	-
500 kg	-	2,39 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,38 €	-

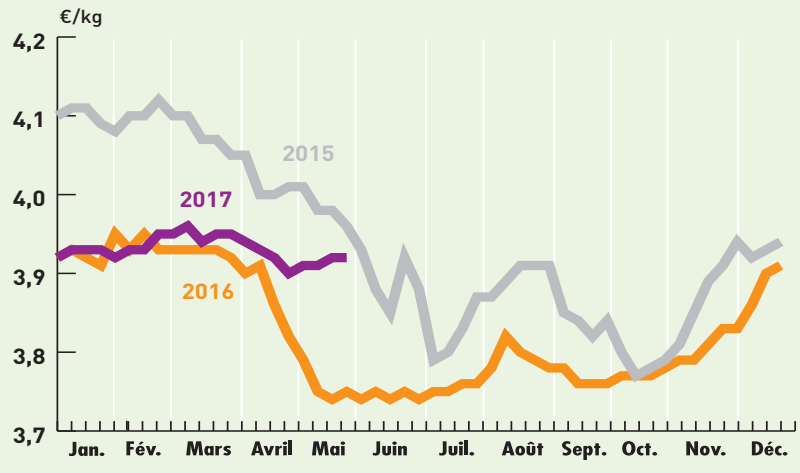
Tendance : la rareté de l'offre dope les cours. La demande est supérieure à l'offre.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 15/05/17 au 21/05/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,92 €	3,75 €	3,65 €			
Races mixte		-	3,50 €	3,49 €	3,47 €	-	
Races lait					-	3,24 €	3,20 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	3,02 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,11 €	3,98 €	3,82 €	3,76 €	3,62 €		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,09 €	3,95 €	3,86 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,40 €	3,34 €	-	
Races lait					-	-	3,00 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,62 €	4,28 €	4,07 €	3,94 €			

Tendance : Faiblesse de la demande.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 22/05/17 au 28/05/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,94 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,60 €	4,18 €	4,01 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,00 €	3,92 €				
Races mixte					3,45 €	3,41 €		
Races lait						-	2,99 €	2,95 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,66 €	4,63 €	4,40 €	3,96 €				

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 30/05/2017

Broutards 6 -12 mois	U	R	O
<200 kg	-	-	
200 à 250 kg	3,07	-	
250 à 300 kg	3,04	2,88	
300 à 350 kg	2,92	2,76	
350 à 400 kg	2,87	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	2,77	2,55	
Broutards 12 - 18 mois	U	R	O
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	2,89	2,72	
350 à 400 kg	2,82	2,70	
400 à 450 kg	2,87	-	
450 à 500 kg	2,74	-	
500 kg et +	2,52	-	
Laitonnes	U	R	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	2,73	2,46	
350 à 400 kg	2,66	2,37	
400 kg et +	1,66	-	
Taureaux			
+ 500 kg	1,66	-	
Génisse			
(24-36 mois)	2,61	2,23	1,96
Vaches			
- 5 ans	2,11	1,92	-
de 5 à 10 ans	2,15	1,88	-
+ 10 ans	2,00	1,79	1,57

Broutards : Les sujets d'automne sont très recherchés et s'échangent rapidement à des tarifs en progression.
Laitonnes : Cours reconduits avec une demande toujours soutenue dans les bons lots et des besoins plus mesurés dans les médiocres typées espagnoles.
Taurillons : le marché reste actif avec des débouchés dans toutes les catégories. la marchandise commune ou inférieure trouve preneur à des cours reconduits, tandis que les lots corrects ou supérieurs se négocient pour l'Italie à des cours qui continuent de progresser. L'offre ne couvre pas la demande.
Génisses 18 mois : Cours reconduits avec une demande toujours soutenue dans les bons lots et des besoins plus mesurés dans les médiocres typées espagnoles.
Vaches-Génisses 30 mois : L'équilibre offre/demande permet aux tarifs de se stabiliser. Dommage que les tarifs "entrée abattoir" n'évoluent pas probablement pour les bêtes grasses.
Taureaux : Peu de changement de tarifs, mais les besoins existent.

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/05/2017*

Agneaux (484)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,93 - 3,40	2,68 - 3,23
Gras (38-44 kg)	-	2,99 - 3,31	2,23 - 2,94
Gras (44-50 kg)	-	2,63 - 2,92	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (179)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,75 - 0,93	-
(+60 kg)	0,97 - 1,29	0,82 - 0,97	-
Divers			
Béliers (8) :	-	-	
Agneaux maigres : 86 à 94 €	-	2,39 -2,91	-
Caprins (58) : 11 à 40 €		-	0,31 - 1,84
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 730 . Offre de saison en agneaux. Apports plus importants en brebis et en caprins.

Agneaux : Les bons lots tirent leur épingle du jeu avec quelques centimes de baisse. Le recul des prix est plus marqué dans les lots de moindre qualité et mal triés.

Brebis : Nouvelle baisse des prix mise en cause par des sorties nationales importantes après la période de détention pour la PCO. Cette situation ne devrait toutefois pas durer puique les besoins sont importants

Béliers/Caprins : Cours inchangés.

Prochain merché le jeudi 8 juin (pesée 7h00 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 29/05/2017*

Ovins : 125	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	120 - 135	2,55 - 3,00
Agneaux laitons	110 - 146	2,97 - 3,54
Brebis	50 - 100	0,90 - 1,11
Béliers	100	1,14

Présentation de bonne qualité, maintien des tarifs.

Pas de marché ovins le 6 juin

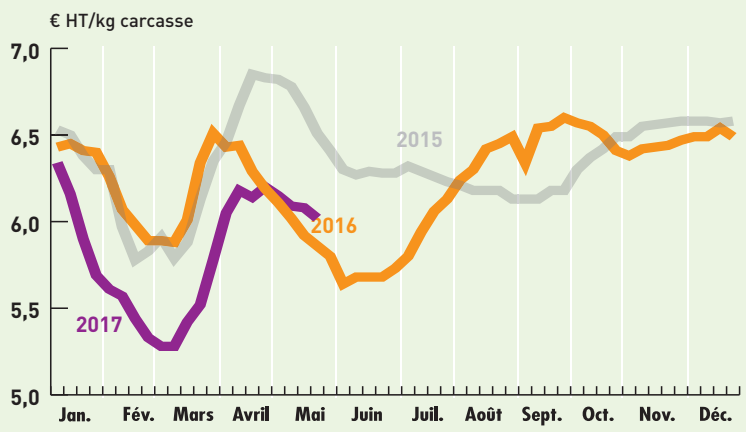
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,14 €	5,70 €
Couvert	16-19 kg	6,44 €	6,13 €	5,69 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,26 €	5,10 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 22/05 au 28/05/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,02 €	**6,81 €**	**2,27 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 22/05/2017 au 28/05/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,85 -0,24	6,81 -0,16	6,23 -0,02	-	-	-	-
	R	6,25 -0,27	6,29 -0,33	6,19 -0,39	-	6,32 0,04	6,44 0,13	6,48 0,16	-
	O	5,58	5,68 -0,13	-	-	5,83 0,02	5,72 -0,02	-	-
3 (couverts)	U	-	6,86 -0,13	6,62 -0,15	5,79 -0,02	-	6,44 0,05	6,13 -0,01	-
	R	6,28 -0,12	6,26 -0,24	6,23 -0,26	5,64 -0,18	6,14 -0,04	6,13 -0,06	5,93 0,02	5,47 0,11
	O	5,73 0,03	5,92 0,02	5,95 =	-	5,69 0,01	5,69 0,06	5,56 0,06	5,03 0,08
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	R	-	-	-	-		5,26 0,02	5,01 0,02	-
	O	-	-	-	-		5,10 -0,05	4,86 -0,15	-

Var.

Zone nord : Agneaux : La baisse amorcée ces dernières semaines se confirme. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 29 mai) :
«Demande soutenue par rapport à l'offre.»

Porcins

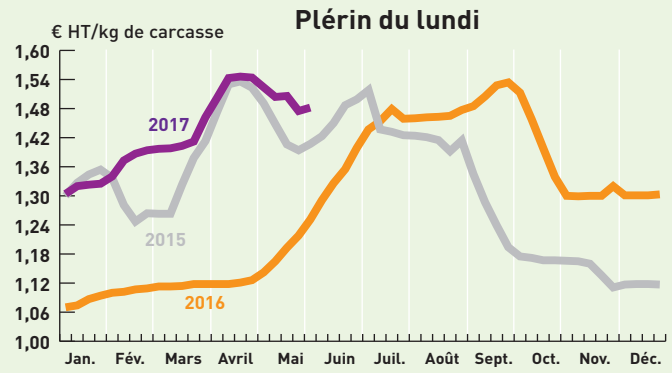
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 840 porcs présentés) — *Cotations du lundi 29 mai 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,482 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/17*

1,68 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

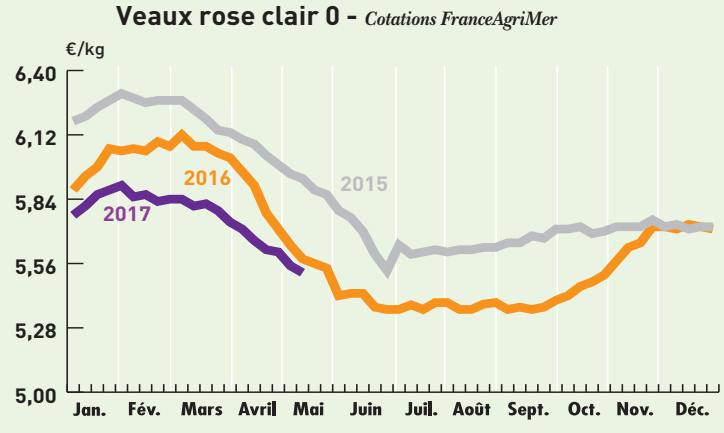
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,25 €	-	-
U	-	7,43 €	5,67 €	-
O	-	5,50 €	4,52 €	3,69 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 29/05/17 au 02/06/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	93	550 - 620 €	390 - 460 €	270 - 330 €-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		190 - 280 €	140 - 160 €	125 - 155 €	115 - 140 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		290 - 400 €	220 - 280 €	215 - 250 €	150 - 180 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		460 - 550 €	300 - 370 €	260 - 300 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		160 - 260 €	205 - 305 €	125 - 205 €	95 - 125 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	3,07 €	2,64 €	-	-
Bons	2,89 €	2,31 €	2,35 €	

Céréales

Marché du 27 avril 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	mai-juin	155	N	C
	68 kg/hl/12 fourrager	mai-juin	140	N	C
Nord Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl mini	mai-juin	155	N	C
	68 kg/hl /12 fourrager	mai-juin	140	N	C
Aube	meunier	mai-juin	152	N	C
	fourrager 70 kg/hl	mai-juin	141	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl	mai-juin	122	N	C
Sud Côte d'Or	60 kg/hl	mai-juin	125	N	C
	58 kg/hl	mai-juin	117	N	C
Nord Côte d'Or	60 kg/hl	mai-juin	125	N	C
	58 kg/hl	mai-juin	117	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saône/Yonne			inc.		C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	mai-juin	160 à 163	N	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		mai-juin	172	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Cote d'Or/Yonne/Aube	Fourrager	mai-juin	210	N	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	5 de juin	174	T	
	18% 1ère main	11 de juin	176	T	
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T	
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T	

Matériel

Tracteur

55 - Recherche tracteur de 40 à 80 cv ainsi que tracteur Vigneron.
✆ **06 71 96 11 82**

Travail sol

18 - Vends benne Leboulch, 13 t, 2001 - broyeur de pierres Kirpy, 1,8 m , 2005 - vibroculteur Sicam, 6,1 m, 2007
✆ **06.50.17. 45.84.**

Récolte

38 - Vds cuve en résine 4000 l et 5000 L sur pieds pour récu eau.
✆ **06 75 04 60 70**

42 - Vds presse br JD 540 bon état 2800 euros HT 1994 8000B ficelle liage électrique
✆ **06 86 75 55 04**

58 - VENDS cause retraite round-baller à chambre variable Feraboli extrême 265 LT, TBE + pince à balle élévateur frontal (réf. 21VB1)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

71 - VENDS andaineur Claas Liner 390 S en très bon état de marche, garanti sans aucune usure matérielle (réf. 2002)
✆ **06 33 60 15 96**

73 - Vends remorque à foin, plateau 5 m, capacité 18 rouleaux, largeur 2 m + rehausse, prix 1 500 €
✆ **06 64 04 07 06**

Arbo-viti

69 - Cse extension ha cède refroidisseur pour drapeaux, convient pour 5 à 7 ha, moteur EWL 24 A tri + N. Prix à débattre.
✆ **06 87 25 62 39**

Irrigation

18 - Vends enrouleur Irrifrance Irridoseur, 2001, carte électronique 2 ans, servi 30 ha/an, maïs 400-110, prix : 7.000 euros.
✆ **06 80 63 04 94.**

26 - Vds couverture intégrale Bancilhon alu de 50 en 9m croix perches tourniquets 850 euros.
✆ **04 75 85 24 56 (HR)**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Cave

89 - VENDS support Oxoline 1 pour fût de 225 litres, 37 logements linéaires, prix : 3 000 € HT (réf. 22VB1)
✆ **03 86 47 15 60**

Agri. divers

01 - RECHERCHE presses MD, - round baller Welger et Class, - semoirs maïs Nodet, - cover crop, - charrues, - tracteurs MF, Fendt, - mois. batteuses (réf. 200A)
✆ **06 83 37 05 90**

18 - Vends presse John Deere, 590 BAL master ficelle, bon état - vitrine réfrigérée, 4,5 m TBE.
✆ **06.31.72.00.79.**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 220A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS pulvé John Deere 27 m., 3 200 l., année 2009, 732 l, - benne Brimont 8 T. élévatrice, - 3 remorques 4 roues (réf. 2202)
✆ **06 26 47 30 39**

38 - Personne âgée vend tondeuse à gazon Snapper, très bon état.
✆ **04 76 07 10 88**

38 - Achète un tracteur de 20 à 50 cv diesel + Vds 1 tondeuse à gazon Honda tractée en bon état + Vds 1 ponette Schetland 8 ans pucée + Vds un râtelier pour mouton ou poney ou âne couvert 3 points + Vds 1 affuteuse pour section.
✆ **06 87 84 57 39**

42 - Vds andaineur Kuhn 2.80m plateau 2 roues 5.2mx2.20m clot elect port mot elec tond bovins
✆ **04 77 28 65 23**

63 - Vends motofaucheuse + 2 faucheuses à vaches dont 1 pour couper blé, petit prix.
✆ **06 44 75 60 87**

69 - Vend char 4 roues refait à neuf : plancher, peinture, pneus. Peut se transformer en porte troncs d'arbres (en enlevant le plancher il s'allonge). Armature toute en fer.
✆ **06 13 52 27 12**

69 - Vend aérofaneur de marque Vicon 2 en 1 : il fane et andaine le foin. Super état.
✆ **06 13 52 27 12**

70 - Vds cause cessation TZ 250 rotative Kuhn Venta 4m, Pulvé Blanchard 4500L, Citerne 70000 Beiser, Tracto Case Faucheu 5 assiettes Kuhn, Plots planches chêne secs.
✆ **06 80 07 82 66**

70 - Recherche Tracteurs Fiat série 90-66, Tracteurs Landini 4 cyl, Massey 168-178-188-675-690, Presses MD JD-Claas-Deutz-IH 435, Presse BR 120x120 Claas-Welger-Krone-Carraro-Deutz, Faucheuses Kuhn GMD, Andaineur Kuhn 1 toupie.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds citerne cylindrique fabrication usine l.1,55 m, diamètre 65, tout usage, + 4 masses alourdissement avec p. tracteurs Deutz Same ou autres.
✆ **03 85 24 03 13**

71 - Vends faneuse Kuhn 6401T, paletiseur, andaineur GA4311, livraison possible.
✆ **06 87 37 14 14**

74 - Vends persienne Bois 2 x 140 x 135, 1 x 140 x 210, Remorque agricole, Herse 3 éléments, Vibroculteur Rouleau, Charrue bisocs.
✆ **06 15 97 98 84**

74 - Vds DAC Delaval Alpro V 6 An 2006 2 Stat + Ordi, 51 Colliers + Transp 4000 € HT poss vis 2000 € HT
✆ **06 08 53 93 69**

74 - Vends Moto Faucheuse Fahr roues fer, Meule à aiguiser, Patière, Chaudière, Poutres Bois
✆ **06 73 33 29 00**

84 - Vds, cse retraite, récep. vend. Vaslin Bucher avec tuyau., pulseur TTZ Thomas 800 l , benne à vendange, grpe de froid pr frigo 150 m3, cuve à vin plastique et acier revêt. époxy, calibreuse fruits à poids avec vide caisse, remorque plate, tracteur MF30, élév. électrique Boss 1,5 T. TBEG.
✆ **06 88 56 09 51**

84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m,www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds vibro. Quivogne L=4,5 M 01/2003, Covercrop Grégroire Besson 3 M 01/2011, herse rot. Emy Elenfer 3 m en combiné av. semoir Vittora Universel an. 2007, sulfateuse 600 L an. 2008, semoir pn. agri. CE 2000, tuyau alu. asper. Cepic couv. 4 Ha diam. 50 et 70, soussoleuse Agric av.roul.arr. av. micro sepela, trac. SAM 135 ch an. 2001, 6000 H, godet Cartel av. vérin PTC 2330 Kg. Prix à déb.
✆ **06 82 19 72 06**

89 - VENDS bascule avec poids pouvant peser jusqu'à 500 kgs, 60 euros (réf. 2204)
✆ **03 86 66 96 94 HR**

Elevage

39 - Vds griffes pompe à lait groupe Wesfalia moteur démultiplicateur cure-étable
✆ **06 08 27 98 13**

69 - Vds char long 3 m. larg 1,60 m. Pipeline Westfalia 4 postes de traite. Bon état. Prix à débattre.
✆ **04 74 26 32 89**

74 - vends remorque bétaillère for williams neuve avec étages , séparations, déflecteur d'air et pont easy load. Possibilités de charger des vaches ou chevaux.
✆ **06 08 06 98 65**

Véhicule

Utilitaire

74 - vends Ford ranger wiltrak pick up 4x4 avec hard top, imat.01/2016, 12 000 km, BVA, garantie encore 4 ans, 3,2 l, 200 CV. État neuf.
✆ **06 08 06 98 65**

Tourisme

38 - Vds scooter Peugeot Kisbee 4 T., 2012, bon état.
✆ **04 74 92 74 80**

39 - Vds Partner 2002 CT ok dans l'état 2 000 euros, pneus neufs
✆ **06 74 41 46 70**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2016 prix 70E/T + paille 60E/T BR 120X130 + télescopique JCB 526S, 5775 h + godet + fourche à palettes
✆ **06.74.18.42.54**

38 - Vds presse moyenne densité 265 NH bon état : 1000 euros, monte-bottes Samas 9 m.
✆ **04 74 94 20 83 HR**

38 - Vend bon foin de l'année en grosse botte rectangulaire.
✆ **04 76 06 63 38 - 06 87 83 54 17**

42 - Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille et orge
✆ **06 82 29 74 85**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

42 - Vds 8 ha de foin 2017 d'un seul tenant situé au bord de la RN 7 sur St Romain de Popey (69) accès facile
✆ **06 75 13 93 48**

71 - Vends foin BC et BR, RGI-prairie naturelle, à partir de 75 euros/T départ.
✆ **06 16 91 31 82**

Propriété

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1106)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Divers

01 - Vds hangar métallique Derobert à démonter disponible de suite H max 7m H mini 4m S 288 m2
✆ **04.74.35.63.89**

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18
✆ **06 03 07 54 83**

Location

Agricole

38 - Dans le cadre d'une installation, je suis a la recherche de terre cultivable à louer. Me contacter pour toutes propositions en Isère et Drôme
✆ **06 62 30 40 72**

Offre

Emploi

01 - CUMA recrute chauffeur pour saison estivale, sur période juillet/août, voire juin si possible. Maîtrise des travaux récolte, transport. Age minimum 18 ans, permis B souhaité.
✆ **04.74.52.71.90**

01 - Cherche ouvrier agricole CDD temps plein 8 mois mini exploit. polyculture élevage
✆ **06.89.95.73.70**

26 - Recherche personne pour travaux arbo maraîchage à partir de juillet Chantemerle.
✆ **06 89 60 89 48**

42 - Expl. céréales chevaux rech. stagiaire été et /ou automne 2017 nourri logé indemnisé
✆ **04 77 76 11 77**

69 - Recherche chauffeur tracteur et matériel agricole CDD ou CDI.
✆ **06 80 14 29 81**

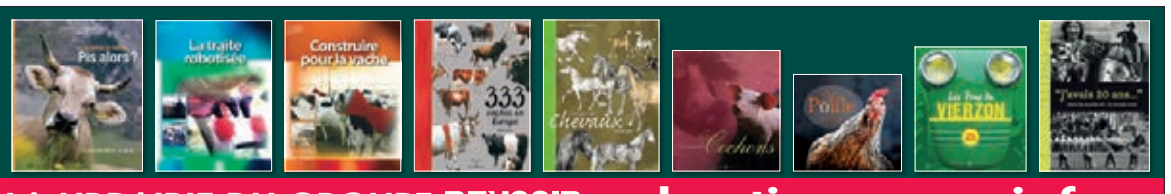
69 - Cherche ouvrier agricole traite et soin des animaux plus autre expérience exigée plein temps possibilité de logement.
✆ **06 76 63 79 84**

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France


ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre


DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR sur boutique.reussir.fr

www.cyclone.fr
boutique en ligne
Clôture très résistante
Cyclone 02 35 09 10 41
Conseil, étude...

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGs - Photos non contractuelles

69 - Rech. ouvrier viticole expérimenté po tvx vignes et cave. Région Beaujolais. Contrat CDI. Salaire motivant.
✆ **06 03 22 34 24**

71 - Cherche aide polyvalent pour centre d'allotement négoce de bestiaux, temps plein.
✆ **03 85 28 05 65**

74 - Recherche ouvrier agricole sachant traire, poste de suite.
✆ **07 71 74 82 21**

74 - Recherche ouvrier agricole pour saison battage. Permis B indispensable, expérience souhaitée.
✆ **06 07 32 64 32**

89 - Domaine viticole région Chablis CHERCHE ouvrier viticole, expérimenté et sérieux avec permis VL (réf. 2201)
✆ **03 86 47 51 60 entre 8 h et 12 h**

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

69 - Eta Rivoire - tous semis maïs, céréales, prairie, etc multiespèces, fertilisation sur labour, simplifié, sur prairie en direct.
✆ **06 61 52 27 99**

Mariage

Rencontre

38 - Monsieur 71 ans, sérieux cherche dame sérieuse pour faire un couple et rompre la solitude télé.
✆ **04 76 64 54 40**

Animaux

Bovin

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 5 ans,fils de Devred, - veaux 16 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 5 ans, origine Bernard Dessauny, cause consanguinité + veaux de 15 mois, IBR A, GS.(19VB3)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - VENDS taureau charolais 30 mois inscrit, vêlage facile, type élevage, IND IBR, TGS (réf. 2203)
✆ **06 18 38 47 84**

42 - Vds génisses prêtes Mo très bonne origine indem IBR BVD
✆ **06 35 19 36 21**

58 - Eleveur limousin VEND taureaux aptes pour la saillie HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69**



Plus d'infos : Romain Chabert 06 80 41 11 04

58 - - 21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 17 mois à partir de 1 800 euros et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 120H)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - EARL BATHO Serge VEND taureaux 2 ans, - veaux 15 mois et 1 adulte 3 ans, naisseur Hatenon - Cyrano - Glamour (réf. 140A)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 12 - 15 mois, HBC. GAEC Touillon-Moiron - Decize (réf. 140B)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS taureau deux ans IBR A, vac. FCO. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 2001)
✆ **06 72 62 50 76 - 03 86 84 21 44**

63 - AV génisses Salers dociles 2,5 Ans pleines, cheptel trait.
✆ **06 74 24 56 42**

69 - Achète broutards femelles et vaches charolaises pas trop maigres pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, viande et gabarit, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 190A)
✆ **06 74 09 49 89 - 03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ; 06 07 31 03 42**

71 - Elevage aubrac vend taureaux 20 mois et 4 ans, TGS, indem. IBR, habitués à l'attache. 71190.
✆ **06 20 39 48 98**

88 - Vends jeunes mâles Blond d'Aquitaine 16 mois type viande ou élevage très calmes vêlage facile ttes garanties sanitaires et livraison, 1 grosse vache de 8 ans gestante très calme -
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

21 - DISPARU mon FOX TERRIER, poil dur, FONTANGY 21390, mâle, castré, pucé, appartenant à personne seule, chien de compagnie, pas de chasse, je vous en prie appelez-moi, récompense, merci beaucoup (réfr. 2103)
✆ **06 74 38 59 37 - juliettaz@live.fr**

26 - Vds chiots border coli non LOF parents excellents mere lisa 158wem Siret 34924390700012
✆ **06 86 49 81 50**

69 - Cause arrêt chasse, chien 2 ans Griffon Vendéen X Porcelaine n°165 EMZ Siret 523 223 629.
✆ **04 74 26 32 89**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**



Les offres d'emploi de l'APECITA

AR004780 - DOUBS
CHARGE DE MISSION REALISATION DE PLAN D'EPANDAGE D'EFFLUENTS AGRICOLES H/F
OPA. Le service Territoire & Environnement réalise pour le compte d'exploitations agricoles ICPE des plans d'épandage d'effluents agricoles. Assurera la campagne de terrain dans le cadre de la réalisation de plans d'épandages ICPE : sondages tarière sur ilots mis à disposition par les prêteurs de terre, report des sondages tarière sur les plans selon la nomenclature du sigle (courte formation prévue), détermination des zones d'aptitudes à l'épandage. Ingénieur pédologue, agronome, agricole ou équivalent. Expérience de terrain souhaitée, débutant accepté. Autonomie, motivation, sens de l'écoute, rigueur, méthode. CDD en mission d'intérim du 15 juillet au 15 septembre 2017. Le candidat retenu sera formé pendant une dizaine de jours par un pédologue expérimenté et sera encadré sur l'ensemble de la mission. Permis de conduire et véhicule requis, déplacements à prévoir sur la région.

12280 - ALSACE
RESPONSABLE QUALITE / PROTECTION ANIMALE H/F
Structure d'abattage et de découpe de volailles. Sous la responsabilité des producteurs de volailles, et du responsable de site, vos missions consisteront à organiser, gérer et suivre le processus de production et à encadrer les opérateurs. Vous serez chargé de la conduite de la chaine d'abattage, de la découpe et du nettoyage en appui aux opérateurs. Vous serez le garant du respect du bien-être animal, des processus de production et de la qualité des produits. Vous assurerez le respect des normes d'hygiène, de sécurité et des procédures environnementales. Vous aurez en charge le suivi, l'entretien et la maintenance du matériel. BAC+2/3 IAA avec expérience ou ingénieur agroalimentaire. Expérience en produits carnés (y compris stage) appréciée. Maitrise des normes d'hygiène/propreté (Normes CE). Sens de l'organisation et capacités managériales indispensables. Notions de maintenance (mécanique, ...) nécessaires. Entrée dès que possible. CDI avec période d'essai.

12286 - BOURGOGNE
ASSISTANT QSE H/F
Maison prestigieuse de vins de Bourgogne fondée en 1731, recherche un(e) Assistant QSE. Rattaché(e) au Responsable QSE, votre principale mission sera de l'assister dans ses missions quotidiennes dans les domaines de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. Plus précisément, vous devrez : Observer les conditions de travail du personnel afin de rédiger les consignes de sécurité et participer à la mise à jour du document unique. Sensibiliser et former le personnel aux règles de sécurité et d'hygiène. Coordonner et optimiser les systèmes qualité, environnement aux besoins des clients et aux exigences de la loi. Gérer l'aspect documentaire du Système de Management de la Sécurité Alimentaire. Contribuer à une démarche d'amélioration continue. De formation supérieure (Bac+4 minimum), vous avez une expérience d'au moins 2 ans acquise dans une fonction QSE au sein d'une entreprise du secteur agroalimentaire. Vous maîtrisez les outils informatiques. La connaissance du vin et de l'anglais sont des atouts. Véritable acteur de terrain, vous êtes rigoureux et organisé. Vous avez de vraies qualités relationnelles, un bon sens de l'écoute et vous savez vous adapter aux différents interlocuteurs. CDD de 18 mois.

AR004873 - ALSACE
TECHNICIEN VITICOLE H/F
Vins crémants et eaux de vie d'Alsace. En appui du responsable vignobles : déploiement de la certification Agriconfiance (norme NFV01 007) auprès des adhérents : visite exploitations, diagnostics et bilans, suivi des pratiques et accompagnement ; organisation de formations, rédaction articles techniques, sensibilisation. Visites régulières et contrôle de parcelles selon cahier des charges internes. Suivi de parcelles d'observations, synthèse et rédaction notes techniques. Analyse et interprétation de données viticoles (traçabilité). Contrôles maturité et organisation des vendanges. Durant les vendanges : contrôles des apports au vendangeoir, orientation qualitative, sélections. Potentiellement qq travaux de laboratoire et de suivi cave (analyse routine, IRTF). BTS Viticulture/Oenologie ou ingénieur agro ou licence vigne/vin avec éventuellement une première expérience en conseil viticole. Personne curieuse, motivée et dynamique, bon relationnel, esprit équipe, capacité écoute. Poste à pourvoir de suite. CDD 6 mois. Possibilité CDI dans la structure.

AR004872 - ALSACE
COMMERCIAUX EN SEMENCES ET PLANTS POTAGERS H/F
Société nationale spécialisée dans la distribution de semences potagères et de jeunes plants auprès des producteurs de légumes. Négociation commerciale avec des professionnels de la distribution de semences et plants potagers. De formation niveau BAC/BAC+2/3 ou Ingénieur dans le domaine agricole. Connaissance et maitrise confirmées d'au moins 5 ans de la branche « potagère » semences et/ou plants, consolidées impérativement par une expérience de terrain. Etre habitué à la négociation commerciale et au développement produit. Maîtriser les outils informatiques. Personne autonome, sérieuse, disponible, aimant le travail de terrain, avec une excellente capacité relationnelle. Poste à pourvoir de suite en CDI. Rémunération fixe + prime. Véhicule de fonction

AR004846 - BAS RHIN
DIRECTEUR D'ETUDES BPL RESIDUS TERRAIN H/F
Organisme privé de recherche sous contrat français, spécialisé dans la réalisation d'études réglementaires pour l'homologation des produits phytopharmaceutiques en Europe. Nos stations d'expérimentation possèdent l'agrément B.P.L. Vous êtes en charge de la conduite d'études résidus BPL en Europe pour nos clients et, à ce titre, vous intervenez auprès d'eux comme principal interlocuteur des projets confiés. Vous êtes responsable de : Rédiger les plans d'études selon les Bonnes Pratiques de Laboratoire. Veiller à ce que la phase terrain des études se déroulent conformément au plan d'étude, aux modes opératoires normalisées et aux lignes directrices BPL. Organiser et superviser la mise en place des essais en Europe. Vérifier, organiser et analyser les données. Communiquer aux clients l'avancement des essais et des études en général. Rédiger les rapports d'études dont vous serez en charge. Vous êtes le lien entre le réseau technique européen du groupe, le laboratoire et les clients. Bachelor/Master ou Ingénieur en agronomie, vous bénéficiez d'une première expérience en expérimentation agronomique. Nous considérons également les candidats ayant une formation en protection des plantes, avec une expérience professionnelle significative en management de projets. La connaissance des cultures, du système BPL est indispensable. Nous recherchons une personne autonome, rigoureuse, organisée ayant à l'esprit de maintenir la qualité et la communication tout au long des études dont elle sera en charge. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Rémunération selon expérience et profil. Poste à pourvoir rapidement. CDD 7 mois à temps plein (38 h hebdomadaire).

AR004816 - BAS RHIN
PRÉPARATEUR DE COMMANDE / LIVREUR H/F
Entreprise agricole en maraîchage biologique proche centre urbain, 5 ha en légumes et 7 ha en cultures. Employé pour la préparation de paniers, gestion de distributeur automatique, livraison, vente et gestion des stocks. Experience, vivacité physique et d'esprit, dynamique, bon conducteur, organisé. Smic+prime de vente, temps plein 35h. CDD 5 mois. Poss. CDI dans la structure.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :..... TTC
(dont TVA 20 % soit..... €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme DIVERNET divorcée DUPUY Mireille décédée le 01/08/2016 à BRIANNY (21). Réf. 0218016783/VB. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212219323

TRANSFERT DE SIÈGE

NICOLAS A

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 170 Route de Langres
21000 Dijon
419 297 007 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 27 avril 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de 170 route de langres - 21000 Dijon à 88 Boulevard de Troyes - 21240 Talant, à compter du 4 mai 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL212219341

DFIEVET

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 169 Avenue Roland Carraz
21300 Chenove
790 425 011 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 18 avril 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de 169 Avenue Roland Carraz - 21300 Chenove à 170 Route de Langres - 21000 Dijon, à compter du 4 mai 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL212219354

MODIFICATION DE CAPITAL

FIPELEC

SARL au capital de 11 887 200 Euros
Siège social : 4 allée des Pampres
21121 Fontaine-Les-Dijon
401 591 508 RCS Dijon

Aux termes du PV du 25 mai 2017,l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 50 800 Euros. Le capital est porté à 11 938 000 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL212219359

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Groupement de Producteurs
Simmental Française
Siège Social : 1 rue des Coulots
21000 Dijon
Coopérative agréée sous le n° 2415

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 20 juin 2017 à 19h à Vogelsand - 67360 Woerth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG Mixte du 24 Juin 2016
- Compte rendu d'activité 2016
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Répartition et affectation du résultat
- Constatation du montant du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire & suppléant
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration
- Questions diverses

Selon toute vraisemblance, en raison du nombre important d'associés coopérateurs appelés à voter, cette première assemblée ne réunira pas le quorum requis.

Les associés coopérateurs sont dans ces conditions, convoqués à une seconde assemblée qui délibérera sur le même ordre du jour et qui se tiendra le :

Mercredi 21 Juin 2016 à 9 h 30

A la Maison des Associations

11 rue des Turcos - 67360 Woerth

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 38 § 2 des statuts, chaque membre de GAEC ayant la qualité de chef d'exploitation est appelé à voter les résolutions proposées, soit en assistant aux assemblées, soit en se faisant représenter.

Le Conseil d'Administration

AL212219361

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 29/05/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

GISSEY-LE-VIEIL : Pré - Objectif : Priorité pourra être donnée à un projet de restructuration foncière dans un contexte de problématique sanitaire. 32 ha 39 a 00 ca - Le breuil: ZA-14(J)-14(K)-14(L) - Sur le fondri: ZE-87[16]

TALANT : 3 a 00 ca - La cote aux ails: BE-37 6 a 42 ca - Le dsu de la combe aux noy: AB-122 18 a 86 ca- Le bas des epoutieres: AB-408

PLOMBIERES-LES-DIJON : 9 a 10 ca - La combe au noyer: AO-9 - Le golot: AC-120

SAVIGNY-LES-BEAUNE: Vigne et terre à vigne AOC Bourgogne Hautes Côtes de Beaune - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

64 a 91 ca - Champlains: ZE-73-74-75-268[58]

BEAUNE: Vigne en aire AOC Beaune 1er Cru «Les Teurons»

43 a 86 ca - De la creusotte: BW-4 - Les teurons: BW-6-83[5]-84[5]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20/06/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand - 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212219364

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Créancey
Côte d'Or

AVIS DE MISE À L'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 29 mai 2017, le maire de Créancey a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement des emprises du domaine public communal correspondant à des parties de la rue Lucotte (section AB 319 et AB 320), de la rue du Grand Pasquier (AB 318) et de la rue des petites montées (ZE 135). M Gérard Chartenet a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 19 juin 2017 au lundi 3 juillet inclus aux jours et horaires habituels d'ouverture (lundi et jeudi de 18h à 19h30).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 3 juillet de 18h à 19h30. Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public et les observations sur le projet de déclassement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Créancey (M le Commissaire Enquêteur Mairie de Créancey 3 rue de l'Eglise 21320 CREANCEY) sachant que toute correspondance arrivée après le lundi 3 juillet 2017 19h30, clôture de l'enquête, ne pourra pas être prise en compte.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier, son rapport, ses conclusions et avis.

A l'issue de la procédure, la décision sera prise par le conseil municipal pour décider du déclassement des parcelles en cause et de la suite de l'enquête.

AL212219363

MODIFICATION DE STATUTS

EARL FÉLIX THEVENOT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 1 000,00 euros
Siège social 13, rue des Forges,
21190 Meursault - 801 037 342 RCS Dijon

Le 14/04/2017, l'associé unique, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le capital reste fixé à la somme de 1 000 euros. L'objet principal de la société a été étendu à l'activité suivante : l'achat, le stockage, le vieillissement, le conditionnement, la commercialisation de vins de différentes catégories, liqueurs et spiritueux et de tous produits viti-vinicoles liés, et vente de tout accessoire ; Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité, la Société continue à être dirigée par son gérant Félix THEVENOT. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Pour avis.

AL212219259

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

TOTAL MARKETING FRANCE

Selon un acte SSP du 05/04/2017 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445 a consenti à la SARL NICOLAS A au capital de 7 622,45 euros avec siège social 170 Route de Langres - 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 419 297 007, pour le fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS LOGIS BOURGOGNE sis à 88 Boulevard de Troyes - 21240 Talant, un contrat de location-gérance du 04/05/2017 au 31/05/2020, sans tacite reconduction.

AL212219342

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 13/02/2017 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445 a convenu avec la SARL NICOLAS A au capital de 7 622,45 euros avec siège social 170 Route de Langres - 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 419 297 007, pour le fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA ROCADE sis 170 Route de Langres - 21000 Dijon, de résilier au 03/05/2017 le contrat de location-gérance à effet du 01/05/2015.

AL212219343

DOMAINE JEAN VAUDOISEY

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 rue du Pied de la Vallée
21190 Volnay - 812 771 442 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er avril 2017, il a été décidé de nommer Monsieur Baptiste POIRROTTE, demeurant à Volnay(21190) - 8 rue du Pied de la Vallée, aux fonctions de cogérant pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

AL212219351

TOTAL MARKETING FRANCE

Avis

Selon un acte SSP du 20/03/2017 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445 a convenu avec la SARL DFIEVET au capital de 8 000 euros avec siège social 169 Avenue Roland Carraz - 21300 Chenove, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 790 425 011, pour le fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS CHENOVE EST sis 169 Avenue Roland Carraz - 21300 Chenove, de résilier au 03/05/2017 le contrat de location-gérance à effet du 01/02/2016.

AL212219352

SARL DFIEVET

Avis

Selon un acte SSP du 09/03/2017 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°531 680 445 a consenti à la SARL DFIEVET au capital de 8 000 euros avec siège social 169 Avenue Roland Carraz - 21300 Chenove, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 790 425 011, pour le fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA ROCADE sis 170 Route de Langres - 21000 Dijon, un contrat de location-gérance du 04/05/2017 au 31/05/2020, sans tacite reconduction.

AL212219353

DISSOLUTION LIQUIDATION

AGEO PATRIMOINE CONSEIL DIJON

SARL au capital de 1 000€
Société en liquidation
Siège social : 8, Allée du Vivier Saint-Jean
21560 Couternon
517 514 881 R.C.S Dijon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 avril 2017, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du 14 avril 2017

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis et radiation au RCS de Dijon

AL212217957

CUMA DES PRIMEVERES

à Liernais 21430 N° d'agrément : 21/84/465
RCS Dijon : 329 301 840

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2017 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA DES PRIMEVERES à compter du 22 mai 2017, et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Philippe BOLATRE demeurant à Villars – 21430 Liernais
- Claude TOURNIER demeurant à Cenfosse – 21430 Liernais

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie – 21430 Liernais, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

Les Liquidateurs :

Philippe BOLATRE

Claude TOURNIER

AL212219355

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à CHENOVE (21300) du 21 avril 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FEELCOM

Capital social : 1 000 euros par apports en numéraire

Siège social : 16, Rue Paul Bert à 21300 Chenôve

Objet social : toutes prestations de conseil en communication, stratégie digitale, création de sites internet et application web, design graphique, impression, design web, objets publicitaires, marketing, création de plateforme et de site web de mise en relation, le négoce de tous matériels informatiques et bureautiques

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérant : M. Antoine FAVRE demeurant 16, Rue Paul Bert à 21300 Chenôve - RCS Dijon.

Pour avis

AL212219344

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY, Notaire à Avallon (Yonne), 4 Rue de Lyon, soussigné, le 16 mai 2017, il a été constitué un groupement foncier dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Associés : M. Alexandre LE CORGUILLE et Mme Blandine BIZOT-ESPIARD son épouse, demeurant ensemble à Toulon (Var) 23 rue Joseph

Dénomination : GFV SAINT VINCENT

Forme : GFA

Capital : 15.000,00 €

Siège social : Liernais (Côte d'Or), 2 route de Brazey

Objet : la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Durée : 99 années

Apport en nature : diverses parcelles situées à Vézelay (Yonne) diverses parcelles cadastrées C 204, E 31-68 et WA 16 évalué à 15.000,00 € et prise en charge par la société de rembourser la somme de 14.800,00 €.

Immatriculation au RCS de Dijon

Gérance : M. Alexandre LE CORGUILLE et co-gérance : Mme Blandine BIZOTESPIARD demeurant ensemble à Toulon (Var), 23 rue Joseph

Pour Avis, Me LEGUY

AL212219348

ALLTHESHAPES

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11, Rue de la Fausse Rivière,
21340 Baubigny

Par acte SSP en date du 18 Mai 2017, il a été constitué une SCI dénommée :

Alltheshapes

Siège : 11, Rue de la Fausse Rivière, 21340 Baubigny,

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la cession, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément desdits biens, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires,

Capital : 1 000 euros,

Gérance : Mme Deanna DORVILLIER, demeurant 23, Rue Alexandre Dumas 75011 Paris et Mr Sébastien ROUX, demeurant 23, Rue Alexandre Dumas 75011 Paris,

Cessions de parts sociales : agrément obtenu à l'unanimité des associés, dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL212219349

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 25/05/2017 Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : SAS MONNIER DUBOIS

Capital : 2000 euros

Siège social : 9 Rue des Blés 21250 Villy le Moutier

Objet: Hébergements touristiques

Durée : 99 ans.

Président: Mme MONNIER RACHEL demeurant 9 9 Rue des Blés 21250 Villy le Moutier

Clause d'agrément: Cession soumise à agrément des associés

Admissions: Tout associé a accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis, la présidente.

AL212219358

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 14/04/2017, constitution de la SASU dénommée : LD ENGINEERING au capital de 10.000 €

Siège Social: 2, rue des Argillières - 21200 Sainte Marie La Blanche

Objet social: l'étude et réalisation de ligne de process, conception, production, commercialisation, installation et maintenance de matériels pour l'industrie vinicole et agro- alimentaire.

Durée : 99 années à compter immatriculation au RCS de Dijon

Cession: Clause d'agrément pour les cessions à des tiers

Clause de préemption pour toutes cessions

Est Président par délibération de l'associé unique du 14/04/2017: Mme Geneviève DEMOISY épouse LIONS

2, rue des Argillières - 21200 Sainte Marie La Blanche.

AL212219362

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nuits St Georges (21700) du 19 mai 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : LTS PAYSAGE.

Siège social : 4 allée Belles Avoines - 21700 Nuits St Georges

Objet social : à destination de particuliers et de professionnels : les activités de jardinier paysagiste - la maçonnerie paysagère - l'élagage et pose de clôture - la création et l'entretien de parcs et jardins - l'aménagement extérieur, la création et l'entretien d'espaces verts - l'activité de conseil et d'intermédiaire liée aux activités de jardinier paysagiste - la création et le développement de potagers pédagogiques.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 110 euros constitué uniquement d'apport en numéraire.

Gérance : Monsieur Steve JOLY demeurant 4 allée Belles Avoines - 21700 Nuits St Georges.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. Pour avis la Gérance.

AL212219345

NIÈVRE

DÉMISSION

LE PRE FLEURI

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 16 route de Lyon
58000 Sermoise sur Loire
RCS Nevers 790587182

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2017, les associés ont pris acte de la démission de Mme Sandrine VALLET, de son poste de Directrice Générale.

Pour avis, le représentant légal,

AL582219357

NOMINATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine- 58000 Nevers

SOCIETE LAGOUTTE & FILS

SARL au capital de 150 000 e
Zone de Villemenant - 58130 Guérigny
R.C.S. Nevers 320 130 735

Délibération du 31.03.2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- La société CPB Audit, représentée par M. Christian PERRIN-BONDOUX, Dragne 58370 Villapourçon, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Monsieur Philippe BOUVEAU, domicilié 18 Rue Mickaël FARADAY 18000 Bourges, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

Pour avis

La Gérance

AL582219355

TRANSFERT DE SIÈGE

CHOUQUETTE ET POM' POM'

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 2 000.00 €
Siège social : 7 Allée du Docteur Subert
58000 Nevers
818 352 445 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associée unique du 03 mai 2017 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 03/05/2017, de 7 Allée du Docteur Subert à Nevers (58), au 31 avenue François Mitterrand à Varennes Vauzelles (58).

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL582219336

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA VEILLAT

9 Voie Romaine Villargeau d'En Bas
58200 Pougy
Au capital social de 279 286,60 euros
RCS Nevers - N°342 377 140

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2017, il a été procédé à l'augmentation du capital par apport en numéraire, le portant à 281 116 euros et à l'entrée de l'associé indéfiniment responsable, Julien Mouloise, demeurant 7 route de Cours - 58200 Cosne Cours sur Loire. Modification RCS Nevers. Pour avis.

AL582219352

CONVOCATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale Mixte, qui se déroulera le :

mercredi 14 juin 2017, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Approbation du procès verbal de l'AG du 9 juin 2016,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2016,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Modification de l'article 6-6 du règlement intérieur,
- Questions diverses.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire :

En application de l'article 55 des statuts, les associés seront invités à se prononcer sur la continuité de l'activité.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.

Le Président

Philippe GUILLIEN

AL582219358

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 581418940 parue le 07/04/2017, concernant la SAS RB RENOV, il convenait de lire **NB RENOV** et de **supprimer la mention du directeur général , Mr Abdulbaki HAMED**

AL582219372

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de Nevers
23 rue Gambetta - 58002 Nevers
Tél.03.86.71.88.55
Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE SUR REITERATION DES ENCHERES

Le MARDI 04 JUILLET 2017
à 10 heures 30

À l'audience du Juge de l'Exécution Tribu-

nal de Grande Instance de Nevers, Place du Palais, 58000 Nevers.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, de l'immeuble suivant :
Commune de MYENNES (Nièvre), 20 rue de Paris

Une maison d'habitation comprenant :

- rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, cuisine, salon, WC, cage d'escalier,
- premier étage : palier/couloir, deux salles de bains, deux WC, buanderie, quatre chambres, dressing, cage d'escalier,
- deuxième étage : une chambre.

Garage, écurie et remise attenants.
Terrain.

Les murs à l'aspect du levant et du midi sont mitoyens avec les voisins, ceux qui limitent au nord sont mitoyens dans toute leur étendue.

Le tout cadastré section AC numéros :

52 «20 rue de Paris» pour une contenance 06 ares 98 centiares, en nature de sol,

53 «Le Bourg Sud» pour une contenance de 10 ares 91 centiares, en nature de jardin.

Bien occupé.

MISE A PRIX : **QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 €).**

Le bien avait précédemment été adjugé au prix de SOIXANTE QUATRE MILLE EUROS (64 000,00 €).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à Nevers le 29 mai 2017

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser :

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé sous le numéro RG 15/00079.

Les visites seront effectuées par la Selarl V2H Huissiers de Justice Associés à Cosne-Cours-Sur-Loire (Nièvre) Tél : 03.86.28.03.19 le jeudi 22 juin 2017 à 14 heures sur place.

AL582219373

MODIFICATION DE STATUTS

LES JARDINS DU CENTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 466.344 euros
Siège social : Varennes Vauzelles (58640),
Route de Fourchambault
341 763 548 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions en date du 31 janvier 2017, l'associé unique de la société, statuant en application de l'article L225-248 du code de commerce a décidé la poursuite de l'exploitation sociale et a décidé de nommer en qualité de commissaires aux comptes Titulaire : Cabinet MAZARS, 131 Boulevard de la Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne, membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon en remplacement du Cabinet ORDINIS, Suppléant : Monsieur Philippe GALOFARO, 131 Boulevard de la Bataille de Stalingrad 69624 Villeurbanne, membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon en remplacement de Monsieur François DEFOSSE.

Pour avis,
Le Président

AL582219359

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

LPN

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2, Boulevard du Maréchal Juin
58000 Nevers
503 647 489 RCS Nevers

Il résulte :

- du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/03/17
- du procès-verbal des décisions de la gérance du 05/05/17,que le capital social a été réduit d'un montant de 20 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 20 000 actions.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à quatre-vingt mille euros (80 000 euros).

Pour avis, la gérance.

AL582219361

NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY

SCOP SA à capital variable -
Siège Social : allée Louis Blériot
58500 Clamecy
RCS Clamecy : B 392 607 545

Modification du conseil d'administration

Renouvellement annuel des membres du Conseil d'Administration

Aux termes d'une délibération en date du samedi 20 mai 2017,

L'Assemblée Générale Ordinaire a élu comme Administrateurs :

- Monsieur Jean Louis FERRARI, 15 avenue de la Fringalle – 58190 Tannay;
- Monsieur Yoann MONNOT, 1, route de Surgy – 58500 Clamecy ;
- Monsieur Aymeric THOMASSIN, 113, rue du Pressoir – 58460 Breugnon.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres.

Pour avis
David PERRAIN Président

AL582219364

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Par acte sous-seings privés en date à Magny Cours du 12 Juin 2017, la société THEVENIN & DUCROT AUTOROUTES – SAS au capital de 25 000 020 euros dont le siège est à Pontarlier (25300), 67 rue de Besançon, RCS Besançon 433.887.759 – a donné en gérance libre, pour une durée de trois ans à compter du 12 Juin 2017, à la SAS BAUCHOT FRANCK – SAS au capital de 8 000 € dont le siège est à Magny Cours (58470) – RN 7 – Pré de la Fontaine, Aire de Magny Cours, immatriculation en cours au RCS de Nevers, le fonds de commerce de la station-service autoroutière sis et exploité à Magny Cours (58470) – RN 7 – Pré de la Fontaine – Aire de Magny Cours, à l'exclusion de la vente de carburants confiée à la SARL en gérance mandat.

Le gérant libre exploitera la partie du fonds donnée en location-gérance sous sa seule et entière responsabilité, sous réserve de l'article 8 de la loi du 20/03/1956.

Pour insertion unique.

AL582219346

DISSOLUTION LIQUIDATION

A.J PEINTURE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 56 Rue Louis Joseph Gousse
58150 Pouilly sur Loire
527 636 393 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2017 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Jimmy PANNY demeurant 22 Rue Garchy - 58150 Pouilly sur Loire et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et

acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé : 56 Rue Louis Joseph GOUSSE - 58150 Pouilly sur Loire. En outre, toute correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la dissolution, devront être envoyés ou notifiés à l'adresse suivante : Chez Monsieur Antoine CORBIER - Résidence Les Genêts - 407 Avenue Jules Ferry - 83130 La Garde.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur,

AL582219321

E.U.R.L. CLIMATOUS

EURL au capital de 17.000€
Siège social : 45 rue du Bourg,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
751 861 394 RCS de Nevers

Le 29/05/2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/05/2017. Radiation au RCS de Nevers

AL582219371

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée BEAUBOX, au capital de 12.000 €, ayant pour activité achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 Nevers. Le gérant est Monsieur Alain FOURNIER demeurant 191 avenue de Reims - 02200 Villeneuve Saint Germain.
Pour avis,

AL582219351

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2017 à Saint Sulpice (58), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL DE LA CHAUME.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Capital : 7 500 euros

Siège social : LA MOTTE – 58270 Saint Sulpice

Objet : activités agricoles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : Damien MILLIET de FAVERGES et de CHALLES, demeurant La Motte – 58270 Saint Sulpice

Immatriculation : RCS Nevers.

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire.

Pour avis.

AL582219353

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Anne JUILLET, Notaire à Pouilly sur Loire, le 12/05/2017, a été constituée la société civile immobilière dénommée «SCI DES FONTAINES», **Siège social** : Pougues les Eaux (58320) 13 rue du pré Jacot.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €),
Objet social : - la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion, à titre civil, de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers, toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Nevers

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Gérant : Mme Emmanuelle STAES, demeurant à Pouilly sur Loire (58150) 16 rue René Couard.

Pour avis, Me JUILLET

AL582219354

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mai 2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : LA MACHINE À BINOCLES

Forme : SASU

Capital social : 2.000 €

Siège social : 20 Avenue de la République, 58260 La Machine

Objet social : Exploitation d'un magasin d'optique lunetterie de détails,

appareils auditifs

Président : Monsieur Stéphane FONTENIAUD demeurant 11 Rue Sacco et

Vanzetti, 58000 Nevers

Clause d'admission : chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582219360

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à Germigny sur Loire du 19/05/2017: Constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AQUARELLE

Siège social : 4 Chemin de la Colette 58320 Germigny sur Loire

Objet social : Acquisition, construction administration et gestion d'un patrimoine immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Guillaume AUFRERE dt 4 Chemin de la Colette. 58320 Germigny sur Loire

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu par un ou des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance.

AL582219362

ESCALOU

apital social : 5 000 euros.
Siège social : 16 rue du Pont
58400 La Charité Sur Loire

Suivant acte SSP du 23 mai 2017 constitution de la SAS :

Objet : Activité de restaurant, plat à emporter, traiteur, bar, brasserie, café, glace et cocktails ; la promotion et l'organisation de toute manifestation évènementielle (spectacles, exposition, réception, cérémonie ou animation de quelque nature), y compris la location de salle ou autre lieu réceptif ;

- l'exploitation de toute épicerie, portant notamment sur les produits d'utilité courante pouvant satisfaire les besoins des ménages, y compris tous services pouvant satisfaire les besoins des ménages ;
- la vente de cartes postales, de souvenirs et de cadeaux.

Président : Madame Evelyne BERGEON demeurant 5 rue des Points - 18140 Sancergues

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL582219363

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 02/05/2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : VIGIER DASVIN ;

Objet social : La société a pour objet en France et en tous pays : L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, la cession, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque. Pour l'accomplissement de son objet, la société aura le droit de faire toutes opérations immobilières, mobilières, ou financières contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil ;

Siège social : 9 Rue de Forgebas 58130 Guérigny ;

Capital : 1000 euros ;

Gérance : M. Emmanuel VIGIER demeurant 9 Rue de Forgebas 58130 Guérigny;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582219365

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 22.5.2017, il a été constitué une SARL dénommée : RAVAL BAT.

Nom commercial : RAVAL BAT.

Capital : 20 000€.

Siège : 7 Boulevard Saint-Exupéry, 58000 Nevers.

Objet : ravalement, peinture, rénovation intérieure, tous travaux de bâtiment.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr CHAABAN Mohamed, 6 rue Jacques Duclos, 93200 Saint Denis. Immatriculation au RCS de Nevers

AL582219366

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/05/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 4 P MENUISERIE

Objet social : Fabrication et pose de menuiserie PVC et bois, peinture, placoplâtre, revêtement sols et murs, carrelage, faïence, électricité, travaux de plomberie sanitaire, petite maçonnerie, agencement intérieur

Siège social : Le Harlot - RN 81, 58000 Saint-Éloi.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Président : M. VIEIRA Francisco, demeurant 37 rue du Docteur Michel Gaulier, 58640 Varennes-Vauzelles

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582219367

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/05/2017, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiquessuivantes :

Dénomination : MATHELO

Objet social : commerce de détail de meubles et pose

Siège social : Boulevard du Grands Pré des Bordes - ZAC Les Grands Champs, 58000 Nevers.

Capital : 30000 € Durée : 99 ans Président : M. DELALANDE Francis, demeurant 4 rue Jeanne d'Arc, 58000 Nevers

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, chaque action donnant droit à une voix

Clause d'agrément : cessions libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582219369

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mai 2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : JULIEN POUGNET INVESTISSEMENTS

Forme : SASU

Capital social : 5.000 €

Siège social : 4 rue de la Paix, 58000 Nevers

Objet social : Auto école, établissement d'enseignement de la conduite de

tout véhicule terrestre à moteur, de la sécurité routière et de toutes activités

s'y rattachant.

Président : Monsieur Julien POUGNET demeurant 4 rue de la Paix, 58000

Nevers

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation

de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur

justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582219370

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 24/04/2017 à Chevenon (58), il a été constitué la SCI suivante:

Dénomination sociale : FABRE IMMOBILIER

Capital social variable :
- minimal : 1 000 euros
- effectif : 1 000 euros
- maximal : 10 000 euros

Siège social : 20 Route du Plan d'Eau 58160 Chevenon

Objet social : Acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, usufruitière, emphytéote par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Sylvain FABRE, 20 Route du Plan d'Eau 58160 Chevenon

Cessions de parts : L'agrément des associés est requis, par décision collective extraordinaire des associés, à l'exception des cessions entre associés, au conjoint de l'un d'eux ou aux descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au RCS Nevers.

AL582219374

YONNE

DÉMISSION

LABORATOIRES MACORS SAS

Au capital de 18 622 400 euros
Siège Social : rue des Caillottes
ZI la Plaine des Isles
89000 Auxerre
378 506 927 R.C.S. Auxerre

Aux termes des décisions du Président en date du 3 mai 2017, il a été pris acte de la démission de M. Jean-Louis SEROR de ses fonctions de Directeur Général assurant les fonctions de Pharmacien Responsable Intérimaire, à compter de ce jour.

AL892219379

NOMINATION

HEDEN GROUPE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 900 000.00 €
Siège social : 6 rue Marcel Brault
89110 Aillant sur Tholon
520748 252 RCS Sens

Avis

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 30 décembre 2016, il résulte que : la société A.A.A.C. MONTALBAN, domiciliée à Alès (Gard) 7bis rue de Saint-Exupéry, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Joaquin MONTALBAN, démissionnaire. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le représentant légal..

AL892219381

TRANSFERT DE SIÈGE

CBM 89

SAS au capital de 2000,00 Euros
24 avenue Docteur Calmette,
89000 Auxerre
824895817 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Associé Unique en date du 22/05/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 Allée Du Panier Vert, 89000 Auxerreà compter du 22/05/2017. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892219344

MEDIA BOURGOGNE

Le 01.03.2017 l'associé unique de la SARL MEDIA BOURGOGNE, capital 7.622.45 €, siège social à Beauvilliers (89) Maison de la Radio, 334 862 992 RCS Auxerre, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour.

Anciennes mentions publiées : Siège social : Beauvilliers (89) Maison de la Radio.
Nouvelles mentions : Siège social : Avallon (89) 32, rue de Méluzien.

AL892219340

SAMOT SARL

au capital de 25500,00 Euros
9 Rue Joubert,
89500 Villeneuve sur Yonne
394841241 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11/05/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 42 Rue du Chenet, ZA du Chenet, 91490 Milly La Forêt à compter du 11/05/2017. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evry et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL892219345

JULIEN MORELLE TECHNOLOGIES

EURL au capital de 2 000 euros
Siège social
5 rue les Célestins 89150 Domats
790181 994 RCS Sens.

Le 02/05/2017,l'associé unique a transféré le siège social à 8 route de Samois, 77210 Avon à compter du 01/06/2017, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Radiation au RCS de Sens.

Immatriculation au RCS de Melun.

AL892219367

SBMI

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suite à l'AGE du 28/04/2017, il a été décidé de transférer le siège social de l'EURL SBMI au capital de 7 000€, du 12 Bis rue des Frères Leiris – 78510 TRIEL sur Seine, immatriculée au RCS de Versailles N°493820443, au 7, route de la Croix Saint Nicolas – 89110 LES ORMES au RCS de Sens, à compter du 01/06/2017, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

AL892219371

SCI GREVASALVAS

SCI au capital de 171,00 Euros
Le Moulin Chatelain,
89420 Sainte-Magnance
802485136 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24/05/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 29 Rue du Moulin, 94000 Créteil à compter du 24/05/2017. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892219374

SCI LE PORT

Société civil immobilière
au capital de 320 euros
Siège social : 3 rue du Barrage
89250 Beaumont
424 207 306 RCS Auxerre

Avis

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2017, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société civile immobilière SCI LE PORT a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Barrage - 89250 BEAUMONT au 48 rue du Port - 89400 Bassou, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes de cette même délibération, l'Assemblée Générale a nommé Monsieur Olivio DIAS MARQUES, demeurant 48 rue du Port - 89400 Bassou, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Daniel LERAY.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 424 207 306 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, la Gérance.

AL892219375

MODIFICATION DE CAPITAL

BATIGRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 34500 euros
porté à 54500 euros
Siège social : Rue de Londres
89470 Monéteau
499842508 RCS Auxerre :

l'AGE du 09/05/2016 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 20000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : article capital social : ancienne mention « Le capital social est fixé à 34500 euros », nouvelle mention : «Le capital social est fixé à 54500 euros.»

Pour avis

AL892219353

SO'FUN

Société à repsonsabilité limitée
au capital de € 776.799,09
Siège social : Chemin du Brusquet
89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens B 420 907 354

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 mai 2017, les associés ont décidé d'augmenter le capital à concurrence de €. 223.205,04, ledit capital se trouvant ainsi porté à € 1.000.004,94, par compensation avec une créance liquide et exigible sur la société et création de 29292 parts nouvelles de €. 7,62, qui ont été intégralement souscrites et libérées, et de modifier la dénomination sociale.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

- **Anciennes mentions**

Le capital social est fixé à la somme de €.776.799,09, divisé en 101942 parts sociales de € 7,62 chacunne

- **Nouvelles mentions**

Le capital social est fixé à la somme de € 1.000.004,94, divisé en 131.234 parts sociales de € 7,62 chacune.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis, le représentant légal.

AL892219366

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 19/05/2017, concernant la société SARL MARKET PRO, lire Au terme d'un acte authentique Installation de société d'alimentation général et tout emballage. en lieu et place de au terme d'un acte SSP La société à pour objet : L'exploitation, tant directement qu'en location gérance, de tous fonds de commerce d'Alimentation Générale

AL892219343

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 12/05/2017, concernant la société MARKET PRO, lire SARL MARKET PRO en lieu et place de MARKET PRO

AL892219373

Dans l'annonce N°AL891819184 concernant la SCI Bellini parue le 05/05/2017, il convenait de lire:

- **l'objet (Acquisition, gestion, exploitation par bail ou autre)**
- **le capital (100 000€)**

AL892219385

MODIFICATION DE STATUTS

SCI GYP

L'AGE du 11.04.2017 de la SCI GYP, capital : 250.000 €, siège : Zac des Vauguillettes 89100 Sens, RCS Sens 321.525.479, a décidé de proroger la durée de 40 ans à compter du 21.04.2031. La société prendra fin le 21.04.2071. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

AL892219334

AUXERDIS

SAS au capital de 40.000 €
14/16 Avenue Jean Jaurès
89000 Auxerre
RCS Auxerre 323 875 567 -

Aux termes de l'AG du 18/05/2017, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : la vente d'appareils

informatiques et leurs accessoires, la location de véhicules automobiles sans chauffeur et matériels en tous genres, la restauration en général, notamment sous forme de cafétéria, salon de thé, traiteur, plats préparés à emporter, l'utilisation de distributeurs automatiques pour tous objets et produits, la vente de produits pétroliers par distributeurs ou de toute autre manière, la vente de tous produits annexes et graissage, la vente et l'achat de tous véhicules, cycles, motocyclettes ou autres, neufs ou d'occasion, la vente de tous articles, produits, matériels et objets concernant tous véhicules automobiles, les opérations de garage, entretien et mécanique générale, carrosserie, l'achat, la vente ou l'échange d'objets mobiliers d'occasion. L'article 2 a été modifié en conséquence.

AL892219346

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre Cedex

ANNETTE DEVRY TAXIS

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 65 Grande Rue,
89200 Sermizelles
RCS Auxerre 793 057 001

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 22 mai 2017 :

- Monsieur Luc MOFFRONT, demeurant 3 route d'Ortona Dei Marsi 89200 Sauvigny le Bois a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Annette DEVRY, démissionnaire.

- le Cabinet MORIZE AUDIT, société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes au capital de 8 000 euros, dont le siège est 19 avenue Pierre Larousse 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 428 770 788, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

- le cabinet AUDIT ET CONSEIL SENS (ACSENS), société à responsabilité limitée de Commissariat aux Comptes au capital de 5 000 euros, dont le siège social est Village d'entreprise du sénonais - Boulevard des Noyers Pompons 89100 Sens, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 751 552 217 a été nommé en qualité de commissaire aux compte suppléant,

- le siège social été transféré du 65 Grande Rue 89200 Sermizelles au 3 route d'Ortona Dei Marsi 89200 Sauvigny Le Bois à compter du 22 mai 2017 et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

Le Président.

AL892219350

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FONCIERE DUC

Société à responsabilité limitée
au capital de 14.605.000 €
Siège social : Grande Rue
89770 Chailley
448 423 053 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 9 mai 2017, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de gérant : M. Cornelis KRAIJENOORD, demeurant De Meerdam 2 5247 MH Rosmalen Pays-Bas en remplacement de M. Damien CALANDRE.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Pour avis.

AL892219352

EDEIS A ÉROPORT D'AUXERRE

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €
Siège social Aérodrome Auxerre Branches
89380 APPOIGNY
817 645 724 R.C.S. Auxerre

Aux termes des décisions ordinaires annuelles en date du 5 Mai 2017, l'Associé Unique :

- a décidé de nommer en qualité de Gérant Monsieur Simon DRESCHEL demeurant 7, rue d'Arsonval - 75015 PARIS, en remplacement de Monsieur Jérôme ARNAUD Gérant démissionnaire,

- après avoir rappelé que l'objet de la DSP contient entre autre, la gestion locative du bien domanial a décidé de procéder à l'extension de son objet social. L'article 2 des statuts est modifié comme suit :

* l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'Aérodrome d'Auxerre, la gestion et le développement de l'activité du site, la gestion locative domaniale, l'exploitation de toutes les activités complémentaires accessoires ;

Le reste de l'article est inchangé.

Mention sera fait au RCS d'AUXERRE.

L'associé Unique.

AL892219372

PRESTIGE ALIMENTATION

SARL au capital de 100 €
Siège social : 19 Rue du Pont - 89000 Auxerre
827 655 754 RCS d'Auxerre

L'AGE du 19/05/2017 a nommé en qualité de gérant M. BEN LAGHA NABIL, demeurant 4 Rue d'Ardilliere Cage G Logt 134 Résidence Vaulabelle, 89000 Auxerre en remplacement de Mme DORN NATHALIE, à compter du 22/05/2017.

Modification au RCS d'Auxerre

AL892219376

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUGY – terre et lande

17 a 45 ca - Cote neuve: B-655-656

CHAMVRES – terre et bois – parcelles occupées pour partie

1 ha 78 a 69 ca - Champ friot: ZC-191-193 - Chenevieres du moulin de p: B-632-633 - Le petit chartreux: WA-27 - Le turot: ZC-261-269 - Les pres naudins: A-658 - Minoux: ZC-119

GURGY - terre

1 ha 97 a 55 ca - Bas de la piece du gain: AR-21

SAINT-BRIS-LE-VINEUX – bois-taillis

31 a 87 ca - La vallee de biscuit: ZC-63

SAINT-LOUP-D'ORDON – terre – parcelle occupée – recherche d'un bailleur

22 ha 50 a 00 ca - Mache fer: ZO-7

SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON - terre, pré et lande - fonds occupé en partie : recherche d'un investisseur-bailleur pour 5 ha 65 a ; surface libre après la récolte 2017 : 12 ha 60 a

18 ha 24 a 60 ca - Bas du val de quenouil: ZH-8 - Derriere la ville: ZK-31(J)-31(K) - L adroit de la preuse: ZE-74 - La brosse: ZE-60 - La petite roche: ZK-11 - Le pre barillot: C-338-339-340-342 - Le vau: ZN-45(A)-45(B) - Les vignottes: ZE-85 - Petit peuillier: ZD-37 - Sur la manche: ZI-44(J)-44(K) - Sur le petit gue: ZK-56 - Sur le tartre: ZI-82 - Val de quenouil: ZE-44(A)-44(B) - Vau larry: ZE-12(A)-12(B)

TANLAY - terre et pré - fonds libre après la récolte 2017

2 ha 21 a 22 ca - Le val de quenouil: 114A-167-168-169-170-185 - Sur le tartre: 114ZB-120

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 19 juin 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892219384

NON DISSOLUTION

SHE SENS

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : Centre commercial
Porte de Bourgogne Lieudit Champbertrand
89100 Sens - 753 279 868 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 2/06/2014 l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL892219349

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL CHABIN

EARL en liquidation
au capital de 716 000 euros
Siège social
Les Denis – 89350 Champignelles
510 403 934 Rcs Auxerre
Liquidateur
M. Francis Chabin – Les Denis
89350 Champignelles

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL892219085

PHOTO BARRE

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 70 Rue de la République
89100 Sens - 423 448 737 Rcs Sens

Avis de dissolution et de nomination d'un liquidateur

L'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Monsieur Dominique Barre demeurant 70 Rue de la République - 89100 Sens.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

70 Rue de la République - 89100 Sens.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892219285

EDEN COIFFURE

SARL en liquidation
au capital de 3 000 euros
4 Boulevard du Président Kennedy
89100 Sens - 510 896 855 RCS Sens

Par décision du 20/12/2016, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Séverine CLERT, demeurant 4 Boulevard Président Kennedy 89100 Sens, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 boulevard Président Kennedy, 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL892219337

EDEN COIFFURE

SARL en liquidation
au capital de 3 000 euros
4 Boulevard du Président Kennedy
89100 Sens - 510 896 855 RCS Sens

Par décision du 31/12/2016, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL892219338

Les Avocats du Thélème
Société Civile Professionnelle d'Avocats
Immeuble le Thélème
500 rue Léon Blum
34965 Montpellier cedex 2
Tél : 04-67-64-27-24

SCI RUBAN

Société Civile Immobilière
Au capital de 22 867,35 Euros
Siège social : 3 rue du Transvaal
Hameau de Ruban
89116 La Celle Saint Cyr
399 350 842 RCS Sens

Suivant ASSP du 15/03/17 à La Celle Saint Cyr, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Delphine AMULET, demeurant 48 rue Jupiter – 34990 Juvignac, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 48 rue Jupiter – 34990 Juvignac. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL892219341

Les Avocats du Thélème
Société Civile Professionnelle d'Avocats
Immeuble le Thélème
500 rue Léon Blum
34965Montpellier cedex 2
Tél : 04-67-64-27-24

SCI RUBAN

Société Civile Immobilière
En liquidation
Au capital de 22 867,35 Euros
Siège social : 3 rue du Transvaal
Hameau de Ruban
89116 La Celle Saint Cyr
399 350 842 RCS Sens

Suivant ASSP du 18/03/17, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation,

déchargé Mme Delphine AMULET, demeurant 48 rue Jupiter – 34990 Juvignac de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL892219342

UNION BLASONS DE BOURGOGNE

Union de coopératives agricoles
En liquidation
Siège social : rue du Serein - 89800 Chablis
491 921 334 RCS Auxerre

L'Union de coopératives agricoles, sus désignée, a été dissoute et mise en liquidation à compter du 31 juillet 2016 par assemblée générale des associées réunies en la forme extraordinaire le 18 novembre 2015, ayant réuni l'unanimité des associés, à savoir : la société coopérative LA CHABLISIENNE, la société coopérative LA CAVE DES HAUTES COTES, la société coopérative LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE PRISSE SOLOGNY VERZE, la société coopérative LA CAVE DE BAILLY LAPIERRE, la société coopérative LA CAVE DES VIGNERONS DE BUXY.

Ont été nommés Liquidateurs :

• Monsieur Emmanuel HAMON, né le 28 novembre 1962, à Le Mans, (72) de nationalité française, et domicilié au 20 rue Colbert à Seignelay 89250, tiers, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci,

• Monsieur Damien LECLERC, né le 12 août 1972 à Dijon, (72) de nationalité française, et domicilié à Neuilly, Cersot 71390, tiers, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixe au siège social, soit rue du Serein 89800 Chablis, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.

AL892219347

FLORIPA

Société Civile au capital de 611 000 Euros
Siège social : Le Petit Quincy
89700 Epineuil
492 464 672 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/03/2017, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mr GRUHIER Jean-Paul, actuel gérant, demeurant Le Petit Quincy 89700 Epineuil, a été nommée en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

AL892219380

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 avril 2017 à Pont sur Yonne, il a été constitué une Société en nom collectif.

Dénomination sociale : Snc cp2b recolte

Forme : Société en nom collectif.

Objet : Prestations d'arrachage de betteraves et de moissons.

Capital social : 8 000 euros.

Siège social : Pont sur Yonne (Yonne), 21 rue Pierre Banry.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés indéfiniment et solidairement responsables : M. Philippe Théau demeurant à Pont sur Yonne (89), 21 rue Pierre Banry, M. Christophe Théau demeurant à Pont sur Yonne (89), 21 rue Pierre Banry, M. Benjamin Viard demeurant à Gisy les Nobles (Yonne), 9 rue de la volée du Pigeon Blanc, et M. Baptiste Bietry demeurant à Gisy les Nobles (Yonne), 9 rue des Moulins.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892219192

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 18 mai 2017, il a été constitué une SARL dénommée : JRS BONNARD

Objet social : l'achat, la vente (neuf et d'occasion), la location et la réparation des tracteurs et machines agricoles et pièces accessoires.

Siège social : 11 rue de la Croix de Fer - Les Fragnes - 89520 Treigny

Capital : 4 000 euros

Gérance : Monsieur SERMONDADAZ-BOUCHIER Jérémy demeurant Alligny-Cosne (Nièvre), Les Reboullots.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL892219336

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mai 2017 à Ormoy, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : CAMU STEPHANE

Forme : Société civile immobilière

Objet : Acquisition, location et gestion d'immeubles

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Siège social : 23 rue de la Grande Croix - 89400 Ormoy

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérant et associé : M. Stéphane CAMU demeurant 14 route d'Auxerre - 89470 Moneteau

Cessions de parts : Libre entre associés

Toutes les autres cessions sont soumises à agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892219339

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre (89000) du 17 mai 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : THEODULE,

Siège social : 14 avenue Victor Hugo - 89000 Auxerre,

Objet social : l'activité de loueur en meublé par location directe et/ou indirecte, de tous locaux à usage d'habitation, meublés ou garnis, avec ou sans fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières, l'exploitation de gîtes, chambres d'hôtes et de tables d'hôtes ; l'organisation de réunions, de séminaires et d'excursions ; la location de salles et d'espaces pour tous types de réception ; l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise d'intérêts et participations dans toutes sociétés ;.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Madame Roberte LELONG, demeurant 36 Avenue Dauphine - 45000 Orléans.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL892219348

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er/05/17 il a été constitué une Société par Action simplifiée unipersonnelle au capital de 200 euros

Dénomination : RAYAN COIFFURE

Siège social : 18 Rue du Commerce 89500 VILLENEUVE SUR YONNE

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de Sens

Objet : coupe, coiffure hommes et femmes

Président : Mr YAHMED BADREDINE démeurant au 11 rue Michelle Leclerc logt 3 à Sens

AL892219354

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 31/03/2017, il a été constitué une SAS dénommée «CEGACE »

Siège social : 30 rue de Paris 89100 Saint Denis Les Sens

Capital social : 2.000 € -

Objet social : Restauration sur place et à emporter

Durée : 99 ans

Nom Cial : La Bodega By Guido

Président :Mr Jean-Claude CERDA - 33 rue de la Vossière - 89100 Collemiers

Directeur Général : Mr Pascal CERDA -18 rue Saint Paul - 89100 Sens.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL892219355

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20 avril 2017, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : SC JOSEPH JEAN-MEE DESVEAUX,

Siège : 10 promenade de L'ouest - 89510 VERON.

Objet : Détention et utilisation de biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 100 Euros.

Gérance : - Joseph DESVEAUX, demeurant 14 avenue Georges 5, Floréal (ILE MAURICE).

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à

titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens

AL892219356

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/05/2017 a été constituée la SNC ETA LORET pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation, au capital social de 252 000 euros dont le siège social est fixé au 4, La Bazonnière 89330 Piffonds et dont l'objet est la réalisation de toutes prestations de travaux agricoles et forestiers, la location et l'achat-revente de tous types de matériels agricoles. Gérants et associés : M. Jérôme LORET demeurant 361 Rue du Château 89330 Piffonds et Monsieur Fabrice LORET demeurant 5, La Bazonnière 89330 Piffonds - Associée : Madame Arlette LORET demeurant 5, La Bazonnière 89330 Piffonds. Cession de parts nécessitant l'agrément de tous les co-associés. RCS : Sens.

Pour avis et mention, la gérance.

AL892219365

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 24 mai 2017, à Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : POKEA SENS BIO.

Forme : SARL à associée unique.

Siège social : 2 Avenue Jean Delpech,89100 Sens.

Objet : Le commerce de produits bio et naturels, alimentaires, diététiques et cosmétiques et notamment des soins corporels, au détail, en gros et demi-gros, et d'une manière générale tous les produits issus de l'agriculture BIO ;.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 100 000 euros divisé en 10 000 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire :100 000 euros.

Cession de parts et agrément : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés.Les parts sociales ne peuvent être transmises à titre onéreux ou gratuit à quelque personne que ce soit qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. Toutefois,les cessions de parts de sociales sont libres entre associés..

Gérance : Daniel LANGLOIS, né le 27juillet 1948 à Saint Jean Des Baisants (50), demeurant professionnellement au 21 rue de l'Europe89100 MAILLOT, Pascal RECOPE, né le 2 septembre1973 à Amiens(80), demeurant professionnellement au 2 Avenue Jean Delpech 89100 Sens...La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis La Cogérance.

AL892219368

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES
VIGNET-NOËL-SANONER
1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tel : 03.86.52.60.00

JABAL

Société civile immobilière
au capital de 5 000 euros
Siège social 19 allée des Champsbleaux
89240 VILLEFARGEAU

AVIS DE CONSTITUTION.

Aux termes d'un acte sous seing privéen date à VILLEFARGEAU (89) du 23mai 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : JABAL

Siège social : 19 allée des Champsbleaux, 89240 VILLEFARGEAU

Objet social : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Arnaud MAIMBOURG, demeurant 19 allée des Champsbleaux, 89240 VILLEFARGEAU,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

Agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

La Gérance.

AL892219370

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sainte-Eulalie du 17 mai 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée ;

Dénomination sociale : GALEA ;

Siège social : 45, rue de Sougères, LABORDE – 89000 Auxerre ;

Objet social : l'acquisition, la détention et la gestion de participations dans des sociétés financières et/ou des sociétés d'exploitation ou de prestations de services concernant des restaurants à enseigne McDonald's ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;

Capital social : 5 000 euros ;

Gérance : Monsieur Emmanuel PERALTA, demeurant 45, rue de Sougères, LABORDE - 89000 Auxerre ;

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL892219378

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Champvallon en date du24 mai 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination : SCVP 89,

Siège Social: 16 rue de l'Eglise, Champvallon (Yonne)

Objet : achat, vente, exploitation, négociation, distribution, diffusion de tous matériels et produits dans le domaine industriel, automobile et commercial. Apporteur d'affaires, e-commerce

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros

Président : Monsieur Pascal VERGNE, demeurant 16 rue de l'Eglise, Champvallon (Yonne),

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le Président ou le représentant légal.

AL892219383

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Sens en date du 22 mai2017, il a été constitué une sociétépar actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: CAP CREATION,

Siège social : 45 rue de Mondereau, Sens (89100)

Objet : Fabrication de tous objets plastique, bois, métal, ingénierie, études techniques, Design, Infographie, modélisme, maquettisme, achat / vente de biens et services

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital: 5 000 euros

Président :- Monsieur Jean-François NICOLLE, demeurant 45 rue de Mondereau, Sens (Yonne),

Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le président.

AL892219387

LOISIRS Tout le monde peut piloter une pénichette et partir à la découverte des berges françaises. Pas besoin de permis. Avec le développement du réseau fluvial, il y a de quoi faire.

Le tourisme fluvial à la portée de tous

Loin des plages bruyantes et de la foule, imaginez-vous à l'ombre des pins parasol ou des peupliers, au calme. Des vacances où la lenteur n'est pas un obstacle mais un objectif. Avec le tourisme fluvial, c'est ce qui vous attend. Inventées par les Allemands pour profiter des paysages des bords du Rhin, les croisières sur fleuves et canaux se sont développées au fil du temps et de l'eau.

En France, au XVIIIe siècle, seuls de riches touristes empruntent les canaux entre Orléans et Nantes ou Nevers. L'arrivée des bateaux à moteurs démocratise l'activité au début du XXe siècle. Peugeot lance ainsi en 1927 le premier guide de navigation fluviale. Des travaux sont entrepris pour pouvoir emprunter les voies. Mais la seconde guerre mondiale freine le développement et ce ralentissement se poursuit jusque dans les années 60. C'est la demande des touristes étrangers qui attire l'attention des voyagistes sur le potentiel de ce mode de transport et d'hébergement dans l'Hexagone. Prenant l'exemple des Flamands, les Anglais créent en France les premiers *house-boat* à louer à la fin du XXe siècle. Et aujourd'hui, ce n'est plus un marché de niche. Le pays compte sept bassins où pratiquer la navigation fluviale. L'incontournable Île de France avec la Seine, l'Oise et la Marne, draine 50 % du chiffre d'affaires. La Bourgogne et la Franche-Comté se sont aussi bien développées, avec 30 % des bateaux de location en circulation sur leurs canaux. La gastronomie, le vin y sont pour beaucoup. Ils attirent la clientèle étrangère friande de ce « slow » tourisme.


CDT MAYENNE

Inventées par les Allemands pour profiter des paysages des bords du Rhin, les croisières sur fleuves et canaux se sont développées au fil du temps et de l'eau.

Viennent ensuite la Meuse, la Moselle et le Rhin qui se disputent 1 600 km de routes fluviales, connectées à la Belgique et à l'Allemagne. Il n'est donc pas rare d'y croiser des bateaux immatriculés dans ces pays. Quant au canal du midi, ce n'est pas le plus fréquenté, mais il est sans conteste le plus connu, car classé depuis 1996 patrimoine historique de l'humanité par l'Unesco.

L'ouest de la France, isolé, compte 1 100 km de voies avec la Maine, la Sarthe, l'Oudon et la Mayenne. Le développement est plus récent dans cette partie du pays et il y a encore du potentiel. Jusqu'ici, seule la Bretagne avait colonisé ses canaux, reliés par la Loire. Justement, ce fleuve est peu fréquenté par les *house-boat* car il est difficilement navigable, avec un débit irrégulier. C'est le cas également de la Saône et du Rhône. Seuls de gros bateaux s'y aventurent. Enfin, dans les Hauts de France, le réseau est dense avec 1 280 km, mais la région est moins touristique et attire donc moins les visiteurs. Voies navigables de France, structure créée par l'État en 1991, gère 6 700 km de voies dont 2 600 km dédiées au tourisme. Elle tient un rôle de facilitateur du développement du tourisme fluvial, tant par sa place de gestionnaire de la voie d'eau que par son action d'accompagnement des territoires, des acteurs et des usagers de cette activité. Consciente du potentiel, en 2016, elle lance une campagne de pub intitulée « Cet été, osez le tourisme fluvial », estimant que trop peu de Français franchissent le cap. Néanmoins, le développement se poursuit. La flotte progresse et VNF s'associe aux collectivités territoriales pour développer les itinéraires à vélo le long des canaux. Naviguer et pédaler semblent séduire de plus en plus de vacanciers.

LAURENCE GEFFROY, L'UNION AGRICOLE

LOUER UN BATEAU

S'il fait moins de quinze mètres, le *house-boat* ou pénichette se conduit sans permis. Le marché est concentré avec 47 opérateurs et 1 600 bateaux sur la totalité du réseau français. Sur la plupart des modèles, avec un moteur de 50 chevaux, on circule à une vitesse comprise entre 6 et 10 km/h. Pour faciliter le voyage, Voies navigables de France propose sur son site de télécharger cartes, guides et codes de navigation.

www.vnf.fr

coin cuisine

Carpaccio de filet de veau épicé à la coriandre

Préparation 15 minutes
(+ 10 minutes pour couper la viande)

Ingrédients

- 600 grammes de filet de veau ou de carpaccio de veau,
- 1 branche de céleri,
- 1 piment chili égrené (les graines sont très puissantes),
- 2 échalotes,
- 2 citrons verts,
- 2 cuillères à soupe de feuilles de coriandre hachées,
- Quelques feuilles de coriandre pour la décoration,
- 80 g de grana padano,
- 100 g de pignons de pin torréfiés,
- 10 cl d'huile d'olive,
- Sel et poivre.


VEAU DE LA PENTECÔTE/A. ROCHE

Réalisation

Mettre le filet de veau 20 à 30 minutes au congélateur pour le durcir et le couper plus facilement.

Pendant ce temps, préparer la sauce chili: dans un bol, mélanger le jus des citrons avec le sel et le poivre, monter avec l'huile d'olive, ajouter le céleri coupé en petits cubes et le chili en rondelles, les échalotes ciselées et la coriandre. Couper de fines tranches de veau à l'aide d'un couteau bien aiguisé, les disposer sur des assiettes bien froides, ajouter des copeaux de grana padano et la sauce chili, parsemer de pignons de pins et décorer avec quelques belles feuilles de coriandre.

Servir aussitôt.

Variante

Le chef Mauro Colagreco propose de remplacer la sauce chili par une sauce bagna cauda à napper très légèrement sur les tranches de veau avant d'ajouter les copeaux de grana padano. Colorer une gousse d'ail pelée et coupée en deux dans une cuillère à soupe d'huile d'olive, ajouter deux branches de thym et quatre filets d'anchois à l'huile égouttés, cuire cinq minutes à feu modéré en écrasant les anchois, ajouter 200 g de crème fraîche et une petite pomme de terre crue et pelée, laisser cuire jusqu'à l'obtention d'une sauce et passer au chinois.

vient de paraître

Hollywood ne répond plus

« Hollywood ne répond plus » est un ouvrage d'Olivier Rajchman paru aux éditions BakerStreet.



21 euros

Quelle magnifique épopée est racontée dans cet ouvrage! On est au tout début des années 60 et les projets en matière de cinéma en provenance des studios d'Hollywood sont tous plus fous les uns que les autres alors que la grande maison de production 20th Century Fox est en crise. Ce même Hollywood va bientôt perdre de sa superbe mais deux cinéastes s'apprêtent à sortir deux mega-films: *Le Jour le plus long* en 1962 pour Darryl Zanuck (également immense producteur) et *Cléopâtre* en 1963 pour Joseph Mankiewicz. C'est aussi à cette époque que Marilyn plonge et que Elizabeth Taylor rencontre Richard Burton. À travers notamment le journal du tournage de *Cléopâtre* écrit par Joseph Mankiewicz, on suit toute cette histoire d'un âge d'or qui s'achève. Passionnant!

THIERRY MICHEL

www.bakerstreet-editions.com

SANTÉ Le marché de l'optique pose toujours problème en France d'après une nouvelle enquête de l'UFC-Que Choisir. Le point sur le secteur.

Ça chauffe dans les lunettes


RÉUSSIR/E. LE LIÈVRE

La campagne électorale qui a commencé en mars avec l'élection présidentielle en ligne de mire a remis au goût du jour les problématiques du secteur de l'optique et des dépenses des Français en matière de lunettes (5,8 milliards € au total en 2015). Et la nouvelle ministre de la santé et les futurs députés pourraient se retrouver avec un dossier explosif sur les bras : l'UFC-Que Choisir « *met en garde contre les promesses intenables de prise en charge intégrale lors de la prochaine mandature* ». Dans une enquête publiée en mars 2017, l'association de défense des consommateurs indique que « *les surcoûts français de l'optique, véritable exception avec un budget supérieur en France de 50 % à la moyenne européenne, ont deux origines principales : un trop grand nombre de points de vente, et des remboursements parfois trop généreux de la part des complémentaires santé, qui se sont traduits par une inflation incontrôlée. Concernant les magasins d'optique, leur nombre a encore progressé de 11 % depuis 2012. Dans ces conditions, avec une moyenne de seulement trois paires de lunettes vendues par jour et par magasin, le taux de marge brute des opticiens (estimé à 233 % par nos travaux) n'est pas près de baisser* ».

Pour remédier aux conséquences des remboursements « *parfois très élevés* », le gouvernement a pris un certain nombre de mesures. Il a décidé de plafonner lesdits remboursements depuis avril 2015, tant en ce qui concerne les montants (de 470 euros à 850 euros selon la correction) que la fréquence (avec une paire tous les deux ans au maximum).

Écarts de prix et de taux de recours injustifiés

Cette mesure, alors dénoncée comme trop tardive par l'UFC-Que Choisir, « *n'a pas permis d'inverser durablement la tendance. Les dépenses d'optique des Français, après avoir semblé marquer le pas au deuxième semestre 2015, sont déjà reparties à la hausse en 2016 (+ 2,2 % au 1er semestre)* ».

Par ailleurs, l'association a également jeté un œil sur des données départementales, rendues publiques par l'Assurance maladie. Et elle en a conclu qu'il existait des « *écarts de prix injustifiés entre départements* ». À titre d'exemple, « *une paire de lunettes à verres unifocaux verra son prix moyen (316 € au national) varier de moins de 270 € dans les Côtes-d'Armor, la Creuse ou l'Aveyron, jusqu'à près de 390 € à Paris ou dans les Hauts-de-Seine, soit près de 45 % d'écart. De même pour les montures équipées de verres progressifs (613 € au national), qui valent moins de 550 € par exemple dans l'Aude ou l'Aisne mais dépassent les 700 € dans d'autres départements, comme les Yvelines ou encore les Hauts-de-Seine (près de 30 % d'écart).*

Du coup, l'association a aussi enregistré des écarts interdépartementaux très élevés concernant le taux de recours (c'est-à-dire la part de la population ayant acheté une paire de lunettes en un an, correction faite de la structure d'âge), qui est inférieur à 14 % en Corse ou en Creuse, quand il dépasse les 20 % en Isère, dans l'Oise ou en Vendée. De même, la part des lunettes à verres progressifs dans le total des ventes du département est inférieure à 30 % en Corse ou dans les Alpes-Maritimes, mais atteint plus de 45 % par exemple dans le Jura ou dans la Sarthe.

Vœu pieu

Ce qui inquiète aussi l'UFC-Que Choisir, c'est que plusieurs candidats ont pu prendre position sur ce sujet du remboursement en annonçant une prise en charge à 100 % de l'optique au cours du prochain quinquennat… s'ils étaient élus. Un vœu pieux car ces propositions de prise en charge intégrale, publique ou intégrant les complémentaires santé selon les programmes, « *se traduiraient dans tous les cas par des prélèvements supplémentaires* ». Surtout, il est par définition impossible de rembourser intégralement un bien médical dont le prix varie d'un magasin à l'autre. « *En l'absence d'un tarif réglementé de l'optique, illusoire, ces promesses n'engagent décidément que ceux qui les entendent* ».

THIERRY MICHEL

PROPOSITIONS DE L'UFC-QUE CHOISIR

- **Refondre le système de plafonnement des remboursements en optique, qui ne doit s'appliquer qu'aux contrats de complémentaires santé ne prévoyant pas l'accès à un réseau de soins ;**
- **Inviter les consommateurs à faire jouer la concurrence entre points de vente physiques et en ligne, notamment à travers les réseaux de soins.**

coin cuisine

Verrine de radis (pour 4 personnes)

Temps de préparation :
10 à 20 minutes


UE/MAAF/FAM/INTERFEL/T. ANTABLIAN

Ingrédients

- ½ botte de radis,
- 150 g de ricotta,
- 1 c. à c. de wasabi,
- 1 oignon nouveau,
- 2 c. à s. d'huile d'olive,
- 1 c. à s. de vinaigre de riz,
- 2 pincées de sel.

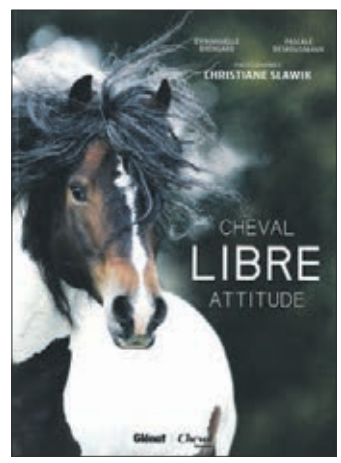
Réalisation

Couper les fanes de radis au ras du lien qui retient les radis en botte. Prélever environ un quart des fanes. Les laver, les sécher puis les ciseler finement. Équeuter puis laver les radis. Les sécher et les tailler en fines rondelles. Laver, sécher et ciseler l'oignon nouveau (bulbe et fanes). Dans un saladier, préparer une vinaigrette : déposer une pincée de sel, le vinaigre puis l'huile. Verser les radis et les assaisonner avec la vinaigrette. Ajouter l'oignon nouveau ciselé. Bien mélanger. Dans un bol, déposer la pointe de wasabi et une cuillerée de ricotta pour le diluer. Ajouter le reste de ricotta et bien mélanger. Saler. Monter les verrines : déposer dans chaque verrine un peu de ricotta au wasabi, des fanes de radis ciselées puis terminer par la salade de radis. Servir accompagné selon le goût de mouillettes de pain noir beurrées ou de gressins au sésame.

vient de paraître

Cheval libre attitude

« Cheval libre attitude » est un ouvrage de Christiane Slawik paru aux éditions Glénat (www.glenat.com).



29,99 euros

Photographiés par une grande spécialiste de ce domaine depuis plus de 30 ans, Christiane Slawik, et mis en textes par deux autres grandes connaisseuses du monde du cheval (Emmanuelle Brengard et Pascale Desrousseaux), les chevaux sont magnifiés dans ce livre organisé autour de trois thèmes. Attitude sereine d'abord : les chevaux sont de grands sereins mais capables d'une réaction très vive à la moindre alerte. Ce mode « *je suis cool mais pas que* » est compensé par de grands moments de détente (se rouler dans l'herbe par exemple). Attitude gracieuse ensuite : le cheval fascine, dégage une aura et à chaque fois qu'il se déplace, il apparaît comme altier et majestueux. Attitude expressive enfin : les photos publiées dans ce livre montrent à quel point un cheval peut dégager une expression ou une autre. Au final, 288 pages de bonheur pour découvrir visuellement les plus beaux chevaux du monde.

THIERRY MICHEL

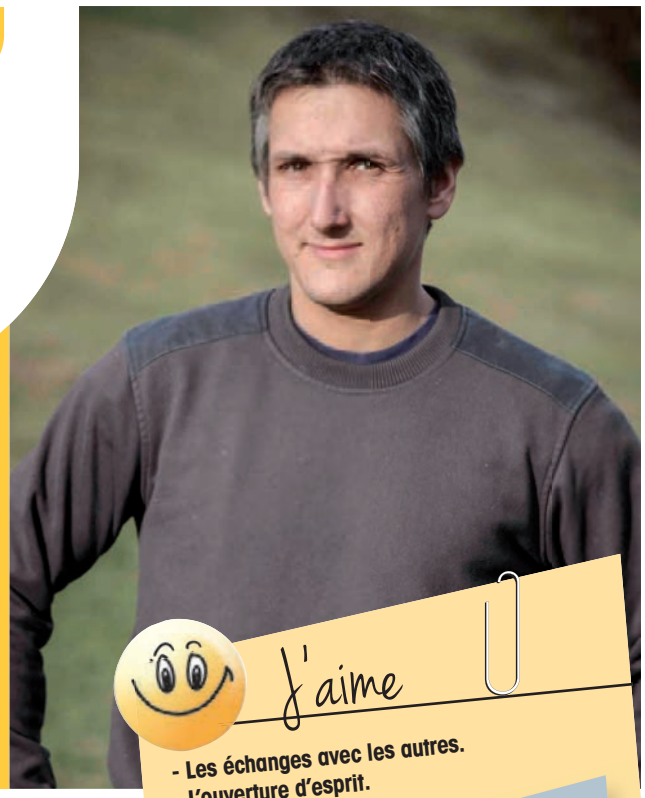


HAUT-RHIN (68)

Paroles de jeune

ÉLEVEUR

Vice-président de JA national, installé sur l'exploitation familiale depuis 2014, Ange Loing est, à 33 ans, un jeune agriculteur alsacien désireux d'apporter un souffle nouveau à son métier grâce à la transformation, la vente directe et la diversification de ses activités.



J'aime

- Les échanges avec les autres.
- L'ouverture d'esprit.
- Mon terroir.

J'aime pas

- L'injustice
- La mauvaise humeur.

L'envie d'expérimenter

Pour Ange Loing, la vie est faite pour *« découvrir des choses »*. Ce jeune agriculteur de 33 ans, responsable de la communication de JA national depuis juin 2016, s'est installé il y a deux ans sur l'exploitation familiale située à Hachimette, au pied du massif vosgien, côté Alsace. Une seconde vie et un nouveau monde s'ouvrent alors à lui, après sept années passées sur les routes en tant que commercial itinérant pour une grande enseigne de négoce et de matériel de bois. *« J'étais devenu un numéro sur une liste dans un grand groupe. Cela ne me convenait plus, je voulais devenir plus acteur des choses. Mais cela a été une belle expérience, cela m'a montré qu'en dehors du monde agricole, ce n'était pas si rose »,* se remémore-t-il sans regret.



Un amoureux du terroir désireux de réduire son empreinte carbone au maximum. © Nicolas Bernard

« On ne peut pas se louper en vente directe »

Persuadé qu'il y a encore « quelque chose à faire » dans l'agriculture, il reprend les rênes de la ferme familiale avec l'idée première de développer au maximum la valorisation locale de sa production laitière. Jusqu'alors, les 200 000 litres de lait bio annuels issus des 45 laitières holsteins et montbéliardes étaient intégralement revendus à Lactalis. Avec un prix de 450 euros les mille litres, son père pouvait alors se satisfaire d'avoir converti l'exploitation à l'agriculture biologique en 1998. *« Oui, le bio en élevage est un choix qui paie vu la tension des prix sur les marchés. La principale difficulté est de trouver du fourrage bio. Mais on reste dépendant des industriels. En 2014, Lactalis menaçait de ne plus collecter le lait lors du bras de fer avec les producteurs. Cela a été le premier déclencheur qui m'a donné envie de me diversifier. Si on doit travailler jour et nuit, il faut qu'on puisse s'en sortir à l'arrivée ».* Il décide alors d'allouer 15 % de son quota laitier à la fabrication de produits transformés par son épouse et lui. Un local de transformation de 100 m² est aménagé pour l'occasion. Novice dans cette activité, il n'hésite pas à se former et à prendre note des conseils avisés d'autres agriculteurs transformateurs. *« La vente directe, c'est bien. Par contre, on ne peut pas se louper »,* analyse-t-il lucidement. Jusqu'à maintenant, ses crèmes, fromages, desserts, fromages blancs, yaourts, glaces ne lui ont guère posé de problèmes. Il a néanmoins dû s'y reprendre à plusieurs fois pour réussir son bleu des Vosges à pâte persillée. *« Et encore maintenant, je ne suis pas pleinement satisfait du produit »,* reconnaît-il. Par contre, il a fait le choix délibéré de ne pas produire de munster, malgré la présence de l'exploitation dans la zone AOP. *« Il y a déjà suffisamment de monde sur ce créneau. Par contre, si je trouve un produit différent, je le fais. »*

Le contact humain comme moteur

Tenter des choses, encore et toujours, quitte à ne pas toujours réussir. *« Il ne faut pas avoir peur de l'échec. Au contraire, je pense que c'est formateur, au même titre que la multiplicité des expériences. »* C'est cet état d'esprit qui le pousse à intégrer les Jeunes Agriculteurs du Haut-Rhin afin d'en apprendre davantage sur ce milieu. Il enchaîne avec l'École des cadres et intègre le bureau national des JA en 2014. Un choix bénéfique à ses yeux qui lui permet de tisser un réseau et de *« gagner en compréhension »* sur l'agriculture. Cet investissement syndical lui permet aussi de défendre sa vision de l'agriculture familiale, celle qui est articulée autour du chef d'exploitation qui *« maîtrise tout ». « Quand on a une vision, il faut y aller. Nous avons de grandes possibilités d'évolution dans notre métier, mais il faut que les pouvoirs publics nous entendent. »* Ça tombe bien, Ange Loing fait partie de ceux qui aiment s'exprimer et échanger. La convivialité, le dialogue et le contact humain font ainsi partie des autres raisons qui l'ont poussé à créer une activité de vente directe dans l'exploitation familiale vieille de plusieurs générations. *« Rester tout seul sur mon exploitation, ce n'était pas mon truc de toute façon »,* justifie-t-il. Pas de crainte à avoir à ce niveau-là tant l'agriculteur est bien entouré au quotidien. Entre son épouse qui est salariée à mi-temps dans l'atelier de transformation, ses deux fils, son père retraité qui continue à l'aider, son salarié à mi-temps sur l'exploitation, et les nombreux points de vente paysans et bios dans lesquels il écoule ses produits, Ange Loing n'a guère de temps pour la solitude. De toute façon, il y a encore trop de choses à vivre.

« Répondre au problème climatique »

Conscient que les agriculteurs ne doivent pas mettre tous les œufs dans le même panier s'ils souhaitent s'en sortir, Ange Loing produit du bois-énergie et de l'électricité parallèlement à son activité agricole. Chaque année, il broie entre 800 et 1 000 m³ de bois coupé sur les bords de ses parcelles en plaquettes forestières. Celles-ci sont valorisées comme bois de chauffage et vendues à une dizaine de clients particuliers. Enfin, pour « répondre au problème climatique », il contribue à la production d'électricité « verte » avec sa centrale photovoltaïque de 1 000 m² et des trois centrales hydroélectriques qu'il a réhabilitées.

Nicolas Bernard

Les chefs flairent les modes, observent et forment le goût du public. Face aux consommateurs, ils sont les ambassadeurs des agriculteurs.

Tendances gastronomiques

Comment la France, qui représente moins de 1 % de la population mondiale, est-elle devenue une référence en gastronomie ? La diversité de ses climats et terroirs bien sûr, le savoir-faire des cultivateurs, maraîchers, éleveurs, fromagers, charcutiers… mais aussi le savoir-faire – et le faire-savoir – des cuisiniers. Guy Martin, le chef au deux étoiles du Grand Véfour, cite spontanément le Bleu de Termignon, fromage rare élaboré par Catherine Richard dans le parc de la Vanoise. Cet ancrage au terroir est essentiel dans l'art de Guy Martin, même pour son filet d'agneau avec chapelure de persil, purée de racine de persil, courge butternut et jus de cuisson au poivre de la Jamaïque – une note d'exotisme dans les mets et les mots, car la dégustation commence par des mots.


P. BOURGAULT

Les chefs créatifs et médiatiques mettent en lumière les produits agricoles. Guy Martin affirme son optimisme : *« On retrouve de vieilles souches de blé, des légumes oubliés, il y a une prise de conscience collective, de bio ou du raisonné. »*

Noblesse à particule

Premier signe de distinction : l'appellation situe un produit agricole dans son origine géographique. Le nom du producteur, de l'affineur, du sélectionneur l'anoblit aussi. Le produit n'est plus anonyme, il a une généalogie, des armoiries. La puntarella ou chicorée de Catalogne est une vigoureuse salade que certains restaurants, tel Fontanarosa, exposent avec fierté avant de la cuisiner.


P. BOURGAULT

La puntarella, chicorée de Catalogne.

GRISONS, GÂTINAIS, NORMANDIE…

La cuisine étant l'art des saveurs, Guy Martin a créé un restaurant chez le parfumeur Guerlain. Quoique sur les Champs-Élysées et fréquentée du monde entier, le 68 est une adresse intimiste et paisible. Sa carte est courte, simple, fraîche, efficace, avec des plats emblématiques tels la lotte en Habit rouge (du nom d'un parfum de Guerlain). On y savoure le velouté de patate douce à la viande des Grisons, la volaille du Gâtinais et sa cuisse en parmentier de topinambour truffé. Nicolas Magie rend le même hommage aux produits de qualité et d'origine dans son restaurant Saint-James, dont l'architecture contemporaine de Jean Nouvel domine Bordeaux. Ce chef étoilé accorde foie gras grillé, navet mariné et truffe noire du Périgord. Il snacke les saint-jacques de Normandie et cuisine le gibier de Sologne. Pour lui aussi, l'origine des produits atteste de leur noblesse. Afin de transmettre ce savoir-faire culinaire, le Saint-James organise des formations « coté cours ». Sa cave rassemble 1 800 références, dont 900 bordeaux et l'ensemble des crus classés.

SAVEURS D'ENFANCE

Manger, c'est aussi retrouver ses « madeleines de Proust » : les arômes d'un repas de famille, de grands classiques réalisés à la perfection, une carte dont votre grand-père comprendrait chaque mot.

La Brasserie de l'île Saint Louis est la seule dans son quartier à cuire choux et cochon chaque matin. Ses spécialités : choucroute, escargots farcis, foie de veau, sole meunière, poulet fermier de Challans, raie au beurre, jarret de porc à la marmelade de pommes, gendarme fumé… *« Ce sont les mêmes recettes depuis un siècle ! Pas de surgelé, bien sûr. »* Paul et Jérôme Kappe calculent toujours l'addition à la main et accueillent de vieux habitués qui ont connu leur grand-père, mais aussi Guy Bedos, Claude Sarraute et Djamel Debbouze, charmés par ce lieu hors du temps, sa cigogne, ses publicités anciennes et trophés empaillés.

Au Petit Tonneau, bistrot parisien petit par la taille et non par les plats généreusement servis, on s'attend à retrouver le commissaire Maigret sur les banquettes en skaï. C'est un voyage dans le temps, le temple de la gastronomie de mamie : kir, œufs meurette, quasi de veau aux choux croquants, sole meunière, tarte Tatin, mousse au chocolat, crème caramel… réalisés avec autant de précision que d'humilité par Vincent Neveu, formé au Bristol 3* par Éric Frechon. Arlette, la maîtresse de maison était venue du Mexique étudier la cuisine française. *« C'est Paris et l'amour qui m'ont fait rester »*, confie-t-elle.
Comment raconter un souvenir intime à une clientèle internationale qui ne connaît pas le français ? Par la nourriture. Guy Martin cuit son gâteau de Savoie dans le moule de sa grand-mère et prépare en son hommage sa purée de pommes de terre. Alexandre Bourdas consacre un restaurant parisien à une réminiscence de son enfance aveyronnaise : la pascade, crêpe soufflée, légèrement sucrée. Dans son SaQuaNa, il a lancé la pascade ciboulette et huile de truffe, plébiscitée des gourmets. Chez Pascade, il décline des versions salées ou sucrées au fil des saisons. Ce bistrot rend abordables les créations d'un chef doublement étoilé.

PIERRICK BOURGAULT

LE RAPPORT À LA VIANDE ÉVOLUE

Les légumes, en particulier ceux « oubliés », donnent aux chefs l'occasion d'exercer leur créativité sur d'autres textures et saveurs. La mode est aux racines et Guy Martin concocte sa noix de saint-Jacques laquée au jus de volaille avec sa déclinaison de betteraves et fleurs. La tendance « terre et mer » (viande et poisson) coexiste avec des plats d'inspiration végétarienne. On consomme moins de vin, mais du meilleur ; de même, pour la viande.


P. BOURGAULT

La mode est aux racines et au terroir.

Les éleveurs pourraient ainsi produire une quantité moindre et mieux valorisée.

FOCUS

Les chefs rencontrés

- **Guy Martin,** deux étoiles Michelin au Grand Véfour, restaurant bicentenaire fréquenté par Napoléon Bonaparte, Victor Hugo, Jean Cocteau… et son adresse chez Guerlain, sur les Champs-Élysées, Paris 8e
 www.grand-vefour.com
 www.le68guymartin.com.
- **Nicolas Magie,** une étoile Michelin, Saint James à Bouliac (33)
 www.saintjames-bouliac.com.
- **Alexandre Bourdas,** deux étoiles Michelin pour SaQuaNa (Honfleur) a également ouvert Pascade (Paris)
 www.pascade-alexandre-bourdas.com.
- La traditionnelle Brasserie de l'Ile Saint-Louis (Paris 4e)
 www.labrasserie-isl.fr.


P. BOURGAULT

La France est une référence en gastronomie dans le monde entier.

- **Vincent Neveu,** parfaite cuisine de grand-mère : au Petit Tonneau (Paris 7e)
 www.aupetittonneau.fr.
- **Flavio Mascia et Luciano Porcheddu,** haute gastronomie de Sardaigne, restaurant Fontanarosa (Paris 15e)
 www.restaurant-fontanarosa.eu.